

Commission of Inquiry into Certain Allegations
Respecting Business and Financial Dealings
Between Karlheinz Schreiber and
the Right Honourable Brian Mulroney



Commission d'enquête concernant les allégations
au sujet des transactions financières et
commerciales entre Karlheinz Schreiber et
le très honorable Brian Mulroney

Public Hearing

Audience publique

Commissioner

L'Honorable juge /
The Honourable Justice
Jeffrey James Oliphant

Commissaire

Held at:

Bytown Pavillion
Victoria Hall
111 Sussex Drive
Ottawa, Ontario

Tuesday, May 12, 2009

Tenue à :

pavillion Bytown
salle Victoria
111, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)

le mardi 12 mai 2009

APPEARANCES / COMPARUTIONS

M ^e Guy Pratte	Le très honorable Brian Mulroney
M ^e Harvey Yarosky, c.r.	
M ^e François Grondin	
M ^e A. Samuel Wakim, c.r.	
M ^e Jack Hughes	
M ^e Kate Glover	
M ^e Richard Auger	M. Karlheinz Schreiber
M ^e Paul B. Vickery	Procureur général du Canada
M ^e Yannick Landry	
M ^e Philippe Lacasse	
M ^e Amy Joslin-Besner	
M ^e Robert E. Houston, c.r.	M. Fred Doucet
M ^e Richard Wolson	Avocats de la Commission
M ^e Evan Roitenberg	
M ^e Nancy Brooks	
M ^e Guisepppe Battista	
M ^e Myriam Corbeil	
M ^e Peter Edgett	
M ^e Sarah Wolson	
M ^e Martin Lapner	
M ^{me} Marie Chalifoux	Greffière
M ^{me} Anne Chalmers	Coordonnatrices de la Commission
M ^{me} Mary O'Farrell	

TABLE OF CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Hearing commences at 9:32 a.m. / L'audience débute à 9 h 32	3374
Sworn: The Right Honourable Brian Mulroney / Assermenté : Le Très Honorable Brian Mulroney	3377
Examination by Mr. Pratte / interrogatoire par M ^e Pratte	3381
Recess taken at 11:00 a.m. / Suspension à 11 h 00 Hearing resumes at 11:20 a.m. / Reprise à 11 h 20	3444
Recess taken at 12:23 p.m. / Suspension à 12 h 23 Hearing resumes at 2:05 p.m. / Reprise à 14 h 05	3496
Recess taken at 3:00 p.m. / Suspension à 15 h 00 Hearing resumes at 3:21 p.m. / Reprise à 15 h 21	3538
Hearing adjourns at 4:08 p.m. / L'audience est ajournée à 16 h 08	3574

EXHIBITS / PIÈCES JUSTIFICATIVES

N ^o	Description	PAGE
P-43	Cahier intitulé Documents à l'appui du témoignage du très honorable Brian Mulroney, cahier 1 de 3 [Traduction]	3379
P-44	Cahier intitulé Documents à l'appui du témoignage du très honorable Brian Mulroney, cahier 2 de 3 [Traduction]	3379
P-45	Cahier intitulé Documents à l'appui du témoignage du très honorable Brian Mulroney, cahier 3 de 3 [Traduction]	3380
P-46	Documents supplémentaires, interrogatoire du très honorable Brian Mulroney [Traduction]	3381
P-47A	Brochure illustrant un véhicule de couleur pâle portant l'emblème des Nations Unies	3553
P-47B	Brochure montrant un véhicule TH 495 légèrement blindé de couleur foncée ou de camouflage	3553
P-47C	Documents intitulés Projet Thyssen au Canada [Traduction]	3553
P-47D	Déclaration nommant Bear Head Industries Limited, et autres, comme plaignants, contre la Couronne, et autres, comme défendeurs	3554

1 Ottawa, Ontario / Ottawa (Ontario)
2 --- Upon resuming on Tuesday, May 12, 2009
3 at 9:32 a.m. / L'audience reprend le mardi
4 12 mai 2009 à 9 h 32

5 33165 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bonjour
6 maîtres.

7 33166 Veuillez vous asseoir.
8 33167 M. Mulroney...
9 33168 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY :
10 Bonjour.

11 33169 COMMISSAIRE OLIPHANT : M^e Wolson...?
12 33170 M^e WOLSON : Oui. Avant que vous
13 n'assermentiez monsieur Mulroney, j'aimerais faire
14 quelques commentaires d'ouverture.

15 33171 D'abord, sur la façon dont nous
16 allons procéder aujourd'hui. M^e Pratte va en premier
17 lieu interroger son propre témoin. Je peux vous dire
18 que nos règles le prévoient.

19 33172 La règle 36, entre autres, mentionne
20 que :

21 « Normalement, l'avocat de la
22 Commission convoquera et
23 interrogera les témoins qui
24 déposeront au cours de
25 l'enquête. L'avocat d'une partie

1 pourra demander au commissaire
2 d'être le premier à interroger
3 un témoin. Si l'avocat est
4 autorisé à le faire,
5 l'interrogatoire se limitera aux
6 règles normales régissant
7 l'interrogatoire de son propre
8 témoin dans les instances
9 judiciaires, sauf si le
10 commissaire en ordonne
11 autrement. »

12 33173 Il s'agit d'une demande que mon ami
13 M^e Pratte a faite au nom de M. Mulroney. D'après ce que
14 je constate, nos règles l'exigent. Tous les avocats ont
15 convenu de cette procédure. La règle provient d'autres
16 enquêtes de ce genre, qui l'ont adoptée.

17 33174 Je commence donc par vous faire cette
18 déclaration.

19 33175 Ensuite, on a signalé que M. Mulroney
20 avait le droit de faire une déclaration d'ouverture. Ce
21 n'est pas le cas. M^e Pratte posera des questions. Il
22 n'y aura pas de déclaration d'ouverture officielle. Le
23 témoin est libre de répondre aux questions comme il le
24 juge approprié.

25 33176 Bien sûr, toute question à laquelle

1 il répond fera l'objet d'un contre-interrogatoire
2 éventuel par d'autres avocats.

3 33177 Je voulais donc simplement mentionner
4 ces points et, à moins que vous n'ayez des questions,
5 monsieur, ce sont là mes commentaires.

6 33178 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je n'ai pas de
7 questions, mais je vais dire ceci : si un autre avocat
8 de toute autre partie à cette instance avait fait la
9 même demande que celle effectuée au nom de M. Mulroney
10 et que cette demande avait été acceptée par tous les
11 autres avocats, je ne m'opposerais pas à cet accord, et
12 le même droit serait accordé à toute partie.

13 33179 Il s'avère que l'avocat de
14 M. Mulroney a été le seul à avoir fait la demande, et
15 en accordant à l'avocat le droit d'interroger son
16 propre témoin, certains droits sont abandonnés.

17 33180 Cette préférence n'a certainement pas
18 été présentée à M. Mulroney.

19 33181 M^e Pratte...?

20 33182 M. Mulroney, je vous demanderais de
21 vous lever, s'il-vous-plaît, monsieur.

22 33183 Préférez-vous prêter serment sur la
23 Bible ou faire une affirmation solennelle?

24 33184 LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY : Prêter
25 serment.

1 33185 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.

2 SWORN: THE RIGHT HON. BRIAN MULRONEY /

3 ASSERMENTÉ : LE TRÈS HON. BRIAN MULRONEY

4 33186 M^e PRATTE : Monsieur le commissaire,

5 avant de commencer mon interrogatoire --

6 33187 COMMISSAIRE OLIPHANT : Pourriez-vous

7 allumer votre micro? Voilà, il est allumé. Merci.

8 33188 M^e PRATTE : Merci.

9 33189 Avant de commencer mon interrogatoire

10 de M. Mulroney, j'aurais quelques questions

11 administratives à examiner.

12 33190 Trois cahiers doivent être consignés

13 à titre de pièces de la Commission concernant

14 M. Mulroney.

15 33191 Ils sont intitulés « Documents à

16 l'appui » [Traduction].

17 33192 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.

18 33193 M^e PRATTE : Cahiers 1 à 3. Je crois

19 que le numéro à attribuer doit être P-43.

20 33194 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

21 33195 Et ces cahiers, maître, sont déposés

22 avec consentement?

23 33196 M^e Vickery...?

24 33197 M^e VICKERY : Oui, c'est exact,

25 monsieur.

1 33198 COMMISSAIRE OLIPHANT : M^e Houston...?
2 33199 M^e HOUSTON : Oui, monsieur. Merci.
3 33200 COMMISSAIRE OLIPHANT : M^e Auger...?
4 33201 M^e AUGER : Oui, monsieur le
5 commissaire.
6 33202 COMMISSAIRE OLIPHANT : Les avocats de
7 la Commission...? D'accord.
8 33203 Alors le cahier 1 de 3, qui
9 représente les documents à l'appui du témoignage de
10 M. Mulroney, sera reçu et consigné en tant que pièce
11 P-43.
12 PIÈCE N° P-43 : Cahier intitulé
13 « Documents à l'appui du
14 témoignage du très honorable
15 Brian Mulroney, cahier 1 de 3 »
16 [Traduction]
17 33204 COMMISSAIRE OLIPHANT : Le cahier
18 numéro 2 de 3 sera reçu et consigné en tant que
19 pièce P-44.
20 PIÈCE N° P-44 : Cahier intitulé
21 « Documents à l'appui du
22 témoignage du très honorable
23 Brian Mulroney, cahier 2 de 3 »
24 [Traduction]
25 33205 COMMISSAIRE OLIPHANT : Les documents

1 supplémentaires, est-ce l'autre recueil?

2 33206 M^e PRATTE : Non, monsieur le
3 commissaire. Ce ne sont que -- je me demande si par
4 souci de commodité nous ne pourrions pas --

5 33207 COMMISSAIRE OLIPHANT : Désolé. J'ai
6 tellement de cahiers sur mon bureau. Il y a un
7 troisième cahier.

8 33208 M^e PRATTE : Il y a trois cahiers, et
9 je me demandais juste si --

10 33209 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui. Et ce
11 troisième cahier, 3 de 3, sera reçu et consigné en tant
12 que pièce P-45.

13 PIÈCE N° P-45 : Cahier intitulé
14 « Documents à l'appui du
15 témoignage du très honorable
16 Brian Mulroney, cahier 3 de 3 »
17 [Traduction]

18

19 33210 M^e PRATTE : Donc, il y a un quatrième
20 volume. En fait, il y en a deux ou trois de plus, mais
21 un autre, un quatrième à consigner en tant que nouvelle
22 pièce --

23 33211 COMMISSAIRE OLIPHANT : S'agit-il des
24 documents supplémentaires?

25 33212 M^e PRATTE : Oui, monsieur le

1 commissaire. Je suppose qu'il s'agit de P-47.

2 33213 COMMISSAIRE OLIPHANT : P-46.

3 PIÈCE N° P-46 : « Documents

4 supplémentaires, interrogatoire

5 du très honorable

6 Brian Mulroney » [Traduction]

7

8 33214 M^e PRATTE : Il y a aussi deux autres

9 volumes de documents qui ont déjà été consignés, le

10 premier étant les documents à l'appui du témoignage de

11 M. Karlheinz Schreiber, cahier 4.

12 33215 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.

13 33216 M^e PRATTE : Mais, M^e Hughes ne m'a pas

14 donné le numéro de pièce.

15 33217 P-7, d'accord. Pas P-5. Nous allons

16 aussi en parler.

17 33218 Puis, je crois aussi les documents à

18 l'appui du témoignage de M. Kaplan.

19 33219 COMMISSAIRE OLIPHANT : M. Kaplan?

20 33220 M^e PRATTE : P-25. C'est déjà consigné.

21 33221 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je n'ai pas ça

22 devant moi, mais j'ai plutôt le cahier 1 de 2 du

23 témoignage de Fred Doucet.

24 33222 Le voulez-vous?

25 33223 M^e PRATTE : Pas pour l'instant,

1 monsieur le commissaire.

2 33224 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

3 C'est le huitième cahier qui se trouvait sur mon

4 bureau.

5 33225 M^e PRATTE : D'accord.

6 33226 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je ne pouvais

7 pas le voir : il était enseveli.

8 33227 M^e PRATTE : Cela devrait donc nous

9 occuper plus ou moins pour les 20 prochaines minutes,

10 puis nous allons passer à la prochaine date.

11 EXAMINATION: THE RIGHT HON. BRIAN MULRONEY

12 BY MR. PRATTE / INTERROGATOIRE : LE TRÈS HON. BRIAN

13 MULRONEY PAR Me PRATTE

14 33228 M^e PRATTE : Bonjour, M. Mulroney.

15 33229 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 Bonjour, Monsieur Pratte.

17 33230 M^e PRATTE : On va parler, Monsieur

18 Mulroney, avec détails de la transaction qui vous amène

19 ici.

20 33231 Mais, avant que j'examine en

21 profondeur, au cours des prochaines heures, les détails

22 des évènements entourant votre relation d'affaires avec

23 M. Schreiber, j'aimerais vous poser cette première

24 question.

25 33232 En 93, qui était Karlheinz Schreiber

1 pour vous?

2 33233 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
3 bien, je pense que tout le monde sera d'accord avec moi
4 pour dire que, dans la vie, le contexte est crucial. Le
5 Karlheinz Schreiber que je connaissais en 1993 n'était
6 pas le même homme que nous connaissons aujourd'hui.

7 33234 À l'époque, M. Schreiber était
8 président de Thyssen Bear Head, et je pense président
9 de Thyssen Canada, et il était respect -- et il était
10 associé à une société internationale très respectée
11 comptant plus de 160 000 employés partout dans le
12 monde, dont un peu plus de 3 000 ici, au Canada.

13 33235 En plus, il était très recommandé par
14 un grand nombre de personnes ici, à Ottawa, et
15 ailleurs, comme Elmer MacKay et Fred Doucet,
16 deux proches amis à moi que je connaissais depuis de
17 nombreuses années.

18 33236 Donc, pendant que j'étais en
19 fonction, lorsque je faisais affaire avec lui dans le
20 cadre de mes fonctions, M. Schreiber était un défenseur
21 convaincant et déterminé de ce qu'on a appelé le projet
22 Bear Head.

23 33237 Je trouvais que le projet était une
24 très bonne idée, en ce sens qu'on proposait qu'il se
25 situe à l'époque soit au centre-nord de la

1 33241 M^e PRATTE : Eh bien, laissez-moi donc
2 vous poser la question suivante : faites-vous référence
3 à ce contexte pour justifier la manière dont vous avez
4 traité la transaction dont nous parlerons en détail, en
5 très grand détail, dans les prochaines heures?

6 33242 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 Non, pas du tout. Le contexte ne justifie ou n'explique
8 pas entièrement la raison pour laquelle j'ai fait
9 affaire avec M. Schreiber de la manière dont je l'ai
10 fait.

11 33243 Ma relation d'affaires avec
12 M. Schreiber était légale, et en aucun temps je n'ai
13 commis d'acte répréhensible dans le cadre de cette
14 relation.

15 33244 Je regrette sincèrement, cependant,
16 que les circonstances entourant ces transactions, dont
17 je suis en grande partie responsable, suscitent des
18 doutes et je suis tout à fait d'accord que des ententes
19 mal consignées sont une chose inacceptable pour des
20 anciens titulaires d'une charge publique et, de toute
21 évidence, cela doit être évité en tout temps.

22 33245 M^e PRATTE : Ma dernière question
23 générale d'introduction, monsieur Mulroney, fait
24 référence à ce que vous venez de dire.

25 33246 Si selon vous ces transactions -- ou

1 cette transaction unique comportant plusieurs volets --
2 étaient illégales, pourquoi, comme nous le verrons,
3 avez-vous tenté de les cacher?

4 33247 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
5 bien, comme réponse à cette question, n'importe quelle
6 personne ayant une famille et n'importe quelle personne
7 ayant occupé une charge publique ou connue des médias,
8 comme je l'étais, cela remonte à plus de 20 ans.

9 33248 Très, très brièvement, en 1988, Air
10 Canada, alors une société d'État, a acheté 34 aéronefs
11 Airbus. Les rumeurs ont immédiatement commencé,
12 attisées par le soumissionnaire non retenu, je peux
13 vous dire, en rapport au fait qu'il y aurait eu
14 corruption. La GRC a immédiatement entamé une enquête,
15 et elle a ensuite établi qu'aucun acte répréhensible
16 n'était associé aux achats d'Airbus.

17 33249 Mais, les rumeurs et les insinuations
18 se sont poursuivies, et elles ont été entretenues au
19 fil des années par M^{me} Stevie Cameron et l'émission *the*
20 *fifth estate* de CBC. Et, jusqu'à présent, aucune preuve
21 d'acte répréhensible n'a été établie, environ 20 ans --
22 20 ans -- après que les rumeurs ont commencé.

23 33250 Par conséquent, en 1995, la GRC a
24 envoyé une lettre rogatoire au gouvernement de la
25 Suisse dans laquelle elle affirmait -- elle ne

1 supposait pas -- dans laquelle elle affirmait que
2 j'étais un criminel depuis le jour de mon
3 assermentation, le 17 septembre 1984, jusqu'au jour où
4 je me suis démis de mes fonctions, le 25 juin 1993, et
5 que j'avais obtenu un pot-de-vin de cinq millions de
6 dollars suite à la transaction d'Airbus, lesquels
7 étaient conservés pour mon compte dans un compte
8 bancaire secret numéroté en Suisse.

9 33251 Les « informateurs fiables » --
10 souvenez-vous de ces mots -- les informateurs fiables
11 qui ont donné de faux renseignements à la GRC, étaient
12 M^{me} Stevie Cameron, qui est maintenant une informatrice
13 secrète de la GRC, et Giorgio Pelossi, un criminel
14 notoire.

15 33252 C'est en se fondant sur les
16 affirmations de ces personnes qu'a agi la GRC.

17 33253 Lorsque je les ai mis au défi, parce
18 que je luttais pour ma vie, le nom de mon père et
19 l'honneur de notre famille, lorsque je les ai mis au
20 défi en cour, la GRC et le gouvernement du Canada ont
21 laissé tombé leur cause sur les marches du palais de
22 justice de Montréal dès -- le début de l'instance, le
23 jour même de l'instance.

24 33254 Quatorze mois plus tard, et ils l'ont
25 reconnu -- ils ont tenté d'obtenir un règlement à

1 l'amiable. Ils ont demandé un règlement à l'amiable
2 dans lequel ils reconnaissaient ne pas avoir de preuve
3 pour justifier ce qu'ils avaient affirmé sur mon
4 compte, pour appuyer leurs accusations diffamatoires.

5 33255 Ils se sont excusés auprès de ma
6 famille et de moi-même, et on leur a ordonné de payer
7 les frais engagés pour ma défense.

8 33256 Mais, monsieur le commissaire, ma
9 famille et moi avons été marqués à vie par l'ampleur de
10 ces évènements, ce qui explique pourquoi j'ai tenté de
11 garder confidentiel la transaction commerciale que
12 j'avais conclue avec M. Schreiber après avoir quitté
13 mes fonctions -- après avoir quitté mes fonctions --
14 pour éviter que l'on dissémine de faux renseignements
15 trompeurs comme ceux qui ont causé l'affaire Airbus.

16 33257 Je sais qu'il est facile de faire le
17 commentaire, vous savez, c'est -- tout le monde se fait
18 critiquer et c'est un peu de la paranoïa. Ce n'est pas
19 de la paranoïa.

20 33258 La semaine dernière, dans cette même
21 salle, malgré les déclarations sans équivoque et
22 convaincantes de l'avocat de la Commission et d'un
23 témoin expert selon lesquelles je ne savais pas et que
24 je ne pouvais pas savoir quelle était la source des
25 sommes d'argent que M. Schreiber me remettait et que

1 les paiements n'avaient rien à voir avec Airbus, malgré
2 ces déclarations précises et convaincantes de l'avocat
3 de la Commission, comme vous le savez, certains médias
4 ont déformé ce témoignage pour laisser croire qu'un
5 lien, si ténu soit-il, me rattachait à des actes
6 répréhensibles.

7 33259 Alors, M^e Pratte, peut-être qu'en
8 examinant ma conduite ici, et particulièrement mes
9 tentatives légitimes de protéger ma vie privée et celle
10 de ma famille, il ne faudrait pas perdre ce contexte de
11 vue.

12 33260 M^e PRATTE : Merci, monsieur.

13 33261 Maintenant, c'est le temps de
14 commencer au commencement, en parlant de famille à
15 Baie-Comeau.

16 33262 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Oui.

18 33263 M^e PARENT : Vous êtes né le 20 mars
19 1939 à Baie-Comeau au Québec?

20 33264 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 C'est ça, oui.

22 33265 M^e PRATTE : J'aimerais que vous nous
23 parliez un peu de votre vie à Baie-Comeau, des membres
24 de votre famille, évidemment, sans divulguer tous les
25 détails, parce qu'il y a encore, quand même, des livres

1 que vous pourriez vendre, mais si vous nous donnez
2 toute l'histoire, on ne les achètera pas. Alors,
3 parlez-nous un peu de la ville dans laquelle vous êtes
4 né et des membres de votre famille.

5 33266 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
6 bien, mes parents sont originaires tous les deux d'un
7 petit village à l'extérieur de la ville de Québec,
8 Sainte-Catherine-de-Portneuf, une espèce d'endroit qui
9 a été choisi par les immigrants irlandais dans les
10 années trente et quarante, 1830, qui étaient chassés de
11 l'Irlande à cause de la famine et qui cherchaient une
12 nouvelle opportunité au Canada.

13 33267 Ils se sont mariés là, et peu de
14 temps après, mon père travaillait à Donnacona et
15 ensuite à High Falls, pas loin d'ici, comme
16 électricien. Il était apprenti électricien à l'occasion
17 de leur mariage, et puis il est allé à... durant la
18 Dépression, la grande crise des années trente, il
19 cherchait un emploi, sans succès. Alors, il s'est fait
20 offrir, comme bien d'autres du Québec et d'ailleurs,
21 l'occasion de se rendre sur la Côte-Nord pour la
22 construction d'une usine qui s'appelait la Québec North
23 Shore Paper Company.

24 33268 Alors, il est allé là sur la
25 construction comme électricien, et après la conclusion

1 des travaux, on a offert aux employés de construction
2 l'occasion d'y rester, avec des petites maisons
3 permanentes, une école, un petit hôpital, et caetera,
4 et pour mon père, qui venait de sortir de la grande
5 noirceur de la Dépression, il a sauté sur l'occasion.
6 Il a dit qu'il allait rester à Baie-Comeau le temps de
7 faire un petit pot avant de retourner à Québec, puis il
8 est mort là plusieurs années après.

9 33269 M^e PRATTE : Et combien d'enfants
10 a-t-il eus avec votre mère?

11 33270 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Mes parents ont eu six enfants. Mon père a travaillé,
13 comme je vous dis, comme électricien, mais vu qu'il
14 manquait toujours d'argent, il s'est créé une très
15 petite... on parle aujourd'hui de la petite et moyenne
16 entreprise. Dans son cas, c'était une petite
17 entreprise, si petite qu'il était le seul employé.

18 33271 Alors, le soir, après son ouvrage à
19 l'usine, il travaillait dans les maisons de la rue
20 Champlain, puis la rue Laurier, la rue Laval, et
21 caetera, en train de travailler sur des problèmes
22 électriques ou de chauffage, et caetera, des autres
23 employés de l'usine.

24 33272 M^e PRATTE : Et vous aviez cinq frères
25 et soeurs, je crois?

- 1 33273 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
2 J'ai quatre soeurs et un frère.
- 3 33274 M^e PRATTE : Un frère?
- 4 33275 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
5 Oui.
- 6 33276 M^e PRATTE : Où avez-vous été éduqué?
- 7 33277 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 J'ai été éduqué dans les écoles locales de Baie-Comeau
9 : à l'Académie Sainte-Amélie auprès des bonnes Soeurs
10 de la Sainte-Croix; ensuite, quelques années plus tard,
11 auprès des Clercs de Saint-Viateur. J'ai terminé mes
12 études au Collège... High School à Chatham,
13 Nouveau-Brunswick, et ensuite, je suis allé à
14 l'Université Saint-François-Xavier à Antigonish,
15 Nouvelle-Écosse.
- 16 33278 M^e PRATTE : Vous êtes allé à
17 Saint-François-Xavier pendant combien d'années?
- 18 33279 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Pendant quatre ans.
- 20 33280 M^e PRATTE : Et dans cette période-là,
21 avez-vous été impliqué dans la chose politique, si je
22 peux m'exprimer ainsi?
- 23 33281 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Oui.
- 25 33282 M^e PRATTE : Est-ce que c'est là que

1 votre intérêt pour la politique...

2 33283 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Oui.

4 33284 M^e PRATTE : ...a pris source?

5 33285 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :

6 Oui. Mes parents, dans la mesure qu'ils s'intéressaient
7 à la politique, mes parents, comme la quasi-totalité
8 des Québécois de souche libérale catholique... de
9 souche irlandaise catholique, étaient des supporteurs
10 du Parti libéral.

11 33286 Mais moi, je n'avais aucune
12 expérience dans quoi que ce soit, et je me suis rendu à
13 l'Université Saint-François-Xavier, où il y avait des
14 clubs politiques très actifs sur le campus. Alors,
15 j'étais invité à me joindre au Parti
16 progressiste-conservateur, et j'ai accepté en partie
17 parce qu'en Nouvelle-Écosse à ce moment-là, les
18 Libéraux provinciaux étaient au pouvoir depuis presque
19 40 ans et à Ottawa depuis 20 ans... 22 ans. Alors, ça
20 me donnait l'occasion de participer plus activement
21 parce qu'il y avait moins de membres, moins de
22 popularité pour le Parti conservateur.

23 33287 M^e PRATTE : Ce que vous êtes en train
24 de me dire, c'est que le Parti conservateur à l'époque
25 recrutait des gens sans aucune expérience; c'est ça que

1 vous me dites?

2 33288 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
3 Absolument.

4 33289 M^e PRATTE : Et là, avez-vous rencontré
5 des gens comme monsieur Fred Doucet ou monsieur Lowell
6 Murray, dont on reparlera plus tard?

7 33290 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Oui. Effectivement, Lowell Murray était le leader du
9 Parti progressiste du Club progressiste-conservateur
10 sur le campus. C'est lui qui m'a recruté. Alors, il y a
11 des Canadiens qui pourront le tenir responsable, mais
12 c'est lui qui m'a recruté il y a au-delà de... en 1950,
13 c'est ça. Ça fait au-delà de 50 ans passés.

14 33291 Et monsieur Doucet était du
15 Cap-Breton, d'une famille acadienne très respectée, et
16 son frère Gérald et lui se sont ramassés également à
17 Saint-FX.

18 33292 M^e PRATTE : Avez-vous gardé une
19 association, une implication dans l'Université
20 Saint-François-Xavier au fil des années ou plus tard?

21 33293 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Oui, jusqu'à ce jour.

23 33294 M^e PRATTE : Oui. Avez-vous joué un
24 rôle dans une campagne de financement dans les
25 années... fin années '70, début '80?

1 33295 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :

2 Oui. L'Université, ce n'était pas... je veux dire, avec
3 respect, à ce moment-là, l'Université
4 Saint-François-Xavier n'était pas Harvard, surtout pas
5 dans le domaine des finances. On n'avait jamais, dans
6 le coin, essayé une campagne de financement qui avait
7 réussi.

8 33296 Alors, on m'avait approché. A ce
9 moment-là, j'étais... en 1979, j'étais devenu président
10 de la compagnie Iron Ore. On m'a demandé de présider
11 une campagne de souscription au niveau international,
12 ce que j'ai fait. Mais le travail de base, j'avais
13 besoin de quelqu'un, bien sûr, pour m'aider. Alors,
14 j'en avais parlé au recteur de l'Université, puis il
15 avait choisi monsieur Doucet...

16 33297 M^e PRATTE : Monsieur Fred Doucet?

17 33298 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :

18 ...qui était là, avec qui j'ai travaillé pendant trois
19 ans sur cette campagne-là.

20 33299 M^e PRATTE : Maintenant, suite à vos
21 études à Saint-François-Xavier, que faites-vous?

22 33300 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
23 passe brièvement à Dalhousie pour me rendre... par la
24 suite, pour m'inscrire à l'Université Laval à Québec, à
25 la Faculté de Droit.

1 33301 M^e PRATTE : Et avez-vous obtenu une
2 licence en droit de la Faculté Laval?

3 33302 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Effectivement.

5 33303 M^e PRATTE : A l'été 1962, avez-vous
6 été appelé à travailler sur la scène politique à
7 Ottawa?

8 33304 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Oui. Alors que j'étais étudiant en droit, à la fin de
10 ma deuxième année, je pense, c'est en 1962, et le
11 gouvernement de monsieur Diefenbaker avait déclenché
12 des élections. Alvin Hamilton, qui était de la
13 Saskatchewan, c'était un grand ministre de
14 l'agriculture, est tombé malade. Il était atteint de
15 Bell's Palsy, puis on avait besoin de quelqu'un pour
16 voyager avec lui. Roy Fabish, qui était son... Roy
17 Fabish, qui était son chef de cabinet, avait été muté
18 auprès de monsieur Diefenbaker, premier ministre, pour
19 la campagne, puis il avait besoin de quelqu'un pour
20 voyager avec Alvin à travers l'Ouest canadien.

21 33305 Alors, Roy m'a invité. J'ai accepté.
22 Alors, j'ai passé quatre ou cinq mois dans l'Ouest
23 canadien avec Alvin. J'étais... on m'appelait
24 secrétaire particulier, mais j'étais dans le fond le
25 frotteur.

- 1 33306 M^e PRATTE : O.K. Et donc...
- 2 33307 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
3 portais ses valises.
- 4 33308 M^e PRATTE : Pardon?
- 5 33309 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
6 portais ses valises.
- 7 33310 M^e PRATTE : Vous portiez ses valises?
- 8 33311 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Oui.
- 10 33312 M^e PRATTE : Il y a une question qui me
11 chicote. Ma femme m'a dit de ne pas la poser, Monsieur
12 Mulroney, mais je ne peux pas résister. Qui était le
13 doyen de la Faculté de droit à Laval à l'époque?
- 14 33313 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY : A
15 ce moment-là?
- 16 33314 M^e PRATTE : Oui.
- 17 33315 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
18 me souviens d'un doyen qui s'appelait Pratte. Je pense
19 bien que c'était votre père.
- 20 33316 M^e PRATTE : Ah, oui! Je pense que oui.
- 21 33317 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Oui.
- 23 33318 M^e PRATTE : Il m'a parlé de vous,
24 d'ailleurs.
- 25 33319 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il

1 était bon aussi.

2 --- Rires / Laughter

3 33320 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Tough, exigeant.

5 33321 M^e PRATTE : Suite à vos études en
6 droit, que se passe-t-il au niveau professionnel?

7 33322 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Alors, je pensais... je devais retourner sur la
9 Côte-Nord, à Baie-Comeau, pour pratiquer le droit, et
10 j'ai reçu, subito presto, un appel de l'associé senior
11 de chez Ogilvy Renault à Montréal, me demandant de m'y
12 rendre. On avait entendu parler de moi à l'Université
13 Laval, et puis on voulait me recruter pour venir chez
14 Ogilvy Renault. Alors, c'était le plus grand cabinet
15 d'avocats au Québec, d'excellente réputation. Alors,
16 c'était un honneur pour moi d'accepter leur offre.

17 33323 M^e PRATTE : Et est-ce que c'est ça qui
18 vous a amené à déménager à Montréal?

19 33324 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 C'est ça qui... effectivement.

21 33325 M^e PRATTE : Et en quelle année à peu
22 près auriez-vous déménagé à Montréal?

23 33326 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Soixante-quatre.

25 33327 M^e PRATTE : Et vous vous êtes joint à

1 Ogilvy Renault immédiatement?

2 33328 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Oui.

4 33329 M^e PRATTE : Et vous avez pratiqué

5 comme avocat chez Ogilvy Renault surtout dans le

6 domaine du droit du travail; c'est ça?

7 33330 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :

8 C'est ça.

9 33331 M^e PRATTE : Et jusqu'à quelle année à

10 peu près?

11 33332 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :

12 Jusqu'en 1976.

13 33333 M^e PRATTE : J'ai oublié de vous

14 demander tantôt : Qu'est-il arrivé des membres de votre

15 famille? Est-ce que tout le monde est resté à

16 Baie-Comeau à cette période-là?

17 33334 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :

18 Non. Mon père est décédé le 16 février 1965, à l'âge de

19 61 ans. Alors, ma mère était seule là avec les deux

20 plus jeunes enfants, toujours d'âge scolaire. Alors, on

21 n'avait pas les moyens de faire quoi que ce soit, sauf

22 l'option pour moi de les déménager à Montréal, de

23 quitter mon appartement de célibataire que j'avais loué

24 et de prendre un appartement, à Notre-Dame-de-Grâce, un

25 petit peu plus large pour ma mère, les deux plus jeunes

1 enfants et moi.

2 33335 Alors, pendant le temps, les années,
3 je ne sais pas, quatre ou cinq ans, quatre ans
4 peut-être, que ça pris pour les enfants de terminer
5 leurs études au collège, j'étais avec ma mère à
6 Montréal, un peu comme le... un petit peu comme le
7 pater familias de la famille, comme mon père l'avait
8 souhaité.

9 33336 M^e PRATTE : Et votre mère est décédée
10 quand?

11 33337 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY : En
12 2002.

13 33338 M^e PRATTE : Qui s'est occupé de ses
14 besoins financiers principalement pendant cette période
15 de '65 à 2002?

16 33339 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 C'est moi.

18 33340 M^e PRATTE : En '76, Monsieur Mulroney,
19 il est de notoriété publique que vous ayez brigué les
20 suffrages pour la chefferie du Parti conservateur.
21 Pouvez-vous m'expliquer brièvement comment ça s'est
22 produit? Et je sais que ce n'est peut-être pas le
23 souvenir le plus cher à votre cour.

24 33341 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Effectivement. Monsieur Stanfield avait perdu trois

1 élections de suite, et il a décidé de démissionner.
2 Moi, je l'avais conseillé de rester parce que c'était
3 un grand homme, mais il a décidé de partir, et il y a
4 eu une course à la chefferie, et immédiatement, une
5 dizaine de députés se sont présentés à sa succession.
6 Et un moment donné, les gens...

7 33342 Je venais de terminer à ce moment-là
8 mon travail sur la Commission Cliche, qui a été établie
9 par le gouvernement Bourassa suite au saccage de la
10 Baie-James et la corruption qui existait dans
11 l'industrie de la construction, des deux côtés, au
12 Québec, qui était notre industrie la plus importante à
13 ce moment-là. Alors, j'avais acquis un certain profil
14 quand même assez modeste, mais j'étais connu au moins
15 au Québec.

16 33343 Alors, certains m'ont suggéré que je
17 me présente contre tous ces députés-là pour devenir
18 chef du Parti. Alors, j'ai dit non, bien sûr. Mais là,
19 finalement, j'ai fait comme bien d'autres avant moi
20 puis après, je me suis regardé dans le miroir un matin,
21 puis j'étais d'accord avec celui-là pour dire, vous
22 êtes compétent pour devenir chef du Parti. Alors, je me
23 suis présenté.

24 33344 J'avais dit en anglais un moment
25 donné après l'expérience : Pourquoi avez-vous décidé de

1 vous présenter? Vous n'étiez pas membre du Parlement ou
2 quoi que ce soit. Pourquoi avez-vous décidé de vous
3 présenter pour être chef du Parti conservateur? En
4 1976, vous aviez 35 ans, vous et Mila aviez deux jeunes
5 enfants. Et j'ai dit : Eh bien, j'ai finalement compris
6 cette chose. La compétence la plus importante pour se
7 présenter comme chef d'un grand parti politique est une
8 capacité remarquable à se faire des illusions.

9 33345 Alors, je me suis présenté. J'ai été
10 battu. Monsieur Clark a gagné, et j'ai réintégré
11 Montréal.

12 33346 M^e PRATTE : Brièvement, Monsieur
13 Mulroney, dans la course au leadership de '76, à ce
14 moment-là, est-ce que vous aviez rencontré, au meilleur
15 de votre souvenir, monsieur Schreiber?

16 33347 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Non.

18 33348 M^e PRATTE : Aviez-vous connaissance de
19 quelque aide financière qu'il aurait pu apporter à
20 votre campagne au leadership en '76?

21 33349 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Non.

23 33350 M^e PRATTE : Après la défaite de 1976 à
24 la course au leadership, que se passe-t-il dans votre
25 vie professionnelle?

1 33351 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY :
2 Alors, j'ai retourné chez Ogilvy Renault et j'avais
3 reçu quelques offres pour faire autre chose, et entre
4 elles, il y avait la possibilité de devenir... de
5 commencer comme vice-président exécutif de la compagnie
6 minière IOC, the Iron Ore Company of Canada, et
7 président l'année subséquente.

8 33352 Alors, parle-parle, jase-jase, j'ai
9 regardé ça, parlé à ma femme, et j'ai décidé que
10 c'était une occasion en or. Ma mère disait souvent que
11 le changement est aussi bénéfique que le repos. Alors,
12 j'ai accepté, puis je me suis ramassé bientôt à la
13 présidence de la compagnie IOC.

14 33353 M^e PRATTE : Eh bien, je suppose que ce
15 n'était reposant que pour un certain temps, car ensuite
16 vous avez envisagé de retourner en politique vers le
17 début des années 80, comme nous le savons tous.

18 33354 Pourriez-vous nous dire, dire au
19 commissaire, comment vous en êtes ultimement venu, en
20 1983, à tenter de devenir, encore une fois, chef du
21 Parti conservateur fois?

22 33355 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Oui, j'avais certainement juré de renoncer à la
24 politique après l'expérience de 76. C'est très
25 douloureux, après tout cela, de devoir payer ses

1 factures et tenter de tout recommencer. Ce n'est pas
2 facile pour les candidats à la chefferie de n'importe
3 quel parti politique.

4 33356 Alors j'avais accepté cette offre et
5 pris la décision de faire le travail. La Iron Ore
6 Company of Canada avait 7 500 employés. C'était une
7 entreprise d'un milliard de dollars. Il y avait eu
8 56 arrêts de travail avant mon arrivée là-bas, et on
9 n'avait pas fait de profit en onze ans. Même les
10 paiements de dettes avaient dû être reportés.

11 33357 On avait une équipe formidable, et on
12 a rassemblé nos forces et on a commencé à faire de
13 l'argent pour nos actionnaires et nos employés, et
14 j'étais très content de ça, évidemment. Nos affaires
15 allaient extrêmement bien. Aucune journée n'a été
16 perdue en arrêt de travail après mon arrivée là-bas et
17 j'ai réglé le premier arrêt de travail.

18 33358 Donc, nos affaires allaient bien et
19 je pensais que j'allais probablement être là pour la
20 vie, et Mila croyait très fermement que ce serait la
21 meilleure chose à faire pour notre famille, qui
22 comptait à ce moment-là Caroline et Ben puis, en 79,
23 Marko.

24 33359 Alors, c'était très étonnant
25 d'envisager ça encore.

- 1 33360 En plus, comme vous le constatez
2 d'après la récession que l'on vit actuellement et la
3 conséquence que peuvent avoir les mauvais marchés sur
4 tout le monde, en 1982, la Iron Ore Company a été
5 confrontée à un problème très grave, et c'était la
6 concurrence extraordinaire du Brésil, avec ses minerais
7 très riches, à un coût de production très faible par
8 rapport à nous, dans le nord du Canada.
- 9 33361 On était présent à Labrador City, à
10 ce que nous appelions le projet Carol, l'énorme projet
11 Carol. On était présent à Schefferville, à Sept-Îles, à
12 Contrecoeur et ailleurs. Mais Schefferville -- le
13 minerai, Schefferville a commencé en 52, et il était
14 exploité, et on était rendus dans les très faibles
15 gisements.
- 16 33362 M^e PRATTE : Attention là, car on
17 n'achetara pas votre livre.
- 18 33363 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
19 bien j'ai donc dû aller -- je devais prendre une
20 décision et faire une recommandation à mon conseil
21 d'administration, ce que j'ai fait, c'est-à-dire la
22 fermeture de notre exploitation de Schefferville, ce
23 qui signifiait en fait de fermer la ville de
24 Schefferville, car c'était tout ce qu'il y avait.
- 25 33364 Et le gouvernement du Québec a

1 demandé une commission parlementaire pour examiner
2 cette décision, qui était très délicate, comme vous
3 pouvez l'imaginer. Alors, vous pouvez imaginer que ce
4 n'était pas la façon idéale de lancer une campagne à la
5 chefferie, alors ma foi -- j'étais loin de penser à ça
6 quand une campagne à la chefferie a été annoncée en
7 1983.

8 33365 M^e PRATTE : Il y a eu des témoignages,
9 M. Mulroney, au cours de la présente instance, que vous
10 avez quelque peu suivie, je présume, indiquant que
11 pendant cette période de temps précédant l'élection du
12 chef -- d'abord, expliquez-moi, M. Mulroney, y avait-il
13 eu -- je ne crois pas que ce soit controversé -- avant
14 la campagne à la chefferie, ce qu'on appelle une
15 révision de la direction, qui je pense a eu lieu à
16 Winnipeg, au début de 1993?

17 33366 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Oui.

19 33367 M^e PRATTE : Je devrais plutôt dire
20 1983, si j'ai fait un lapsus.

21 33368 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Oui. Selon les règles du Parti
23 progressiste-conservateur de l'époque, si un chef
24 perdait une élection, il devait faire l'objet d'une
25 révision de la direction par les membres, et il devait

1 obtenir 50 pour cent plus un pour conserver son titre
2 de chef.

3 33369 M^e PRATTE : Dans les mois ou les
4 années, une année ou deux avant cette révision de la
5 direction -- y avez-vous assisté, premièrement?

6 33370 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : À
7 Winnipeg?

8 33371 M^e PRATTE : La révision de Winnipeg?

9 33372 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 Oui, j'y ai assisté.

11 33373 M^e PRATTE : Où viviez-vous à cette
12 époque, à Montréal, ou où travailliez-vous à cette
13 époque? Étiez-vous à Montréal?

14 33374 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 J'étais à Montréal. Notre siège social était à
16 Montréal, dans l'immeuble de la Standard Life.

17 33375 M^e PRATTE : D'accord. Vous
18 souvenez-vous d'avoir rencontré M. Schreiber dans cette
19 période de temps précédant la révision de la direction
20 de Winnipeg?

21 33376 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
22 ne me souviens pas du tout de l'avoir rencontré, mais
23 ça peut très bien s'être produit. J'étais régulièrement
24 présenté à toutes sortes de personnes, comme vous
25 pouvez l'imaginer.

1 33377 M^e PRATTE : Alliez-vous de temps en
2 temps à un hôtel bien connu de Montréal appelé le
3 Ritz-Carleton?

4 33378 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
5 Oui. Oui, le Ritz-Carlton --

6 33379 M^e PRATTE : En fin de journée, peu
7 importe?

8 33380 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Oui. Si je n'y étais pas allé, je serais la seule
10 personne de Montréal qui n'était pas là à cette époque.
11 C'était situé juste de l'autre côté de la rue de
12 l'immeuble de la Standard Life. J'étais membre du
13 conseil d'administration de la société à laquelle
14 appartenait le Ritz. Donc, moi et beaucoup d'autres,
15 nous nous rassemblions parfois là-bas après le travail
16 et nous tuions le temps en parlant de ce qui se passait
17 en ville.

18 33381 M^e PRATTE : Savez-vous si M. Schreiber
19 a participé de quelque manière que ce soit au processus
20 de révision de la direction?

21 33382 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Non, je ne sais pas, non.

23 33383 M^e PRATTE : Plus précisément, parce
24 que je veux être clair, M. Mulroney, savez-vous si
25 M. Schreiber a contribué financièrement aux efforts

1 déployés en votre nom lors de la révision de la
2 direction de Winnipeg?

3 33384 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
4 ne sais pas. Et je pense qu'il a témoigné quelque part
5 relativement au fait qu'il n'a joué aucun rôle dans la
6 campagne de 83, la campagne à la chefferie.

7 33385 A-t-il contribué à un autre aspect
8 touchant la révision de la direction? Je n'en ai aucune
9 idée.

10 33386 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître Pratte,
11 je m'excuse. Parlez-vous de la révision ou de la course
12 à la direction?

13 33387 M^e PRATTE : Clarifions donc les
14 choses.

15 33388 COMMISSAIRE OLIPHANT: D'accord.

16 33389 M^e PRATTE : Ma première question
17 concernait la révision. Clarifions d'abord cette
18 question, M. Mulroney.

19 33390 Selon certains éléments de preuve
20 spumis, M. Schreiber aurait pu contribuer des sommes
21 d'argent en rapport avec la révision de la direction.
22 Ma première question était donc la suivante :
23 Étiez-vous ou êtes-vous au courant de cela?

24 33391 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Non. Mais je peux dire quelque chose à ce sujet.

1 33392 Une des grandes rumeurs de l'histoire
2 de la politique canadienne concerne la révision de la
3 direction de Winnipeg.

4 33393 Pour remporter le congrès à la
5 direction du Parti progressiste-conservateur ou pour
6 conserver la direction dans ces circonstances, il
7 fallait obtenir 50,1 p. 100 des votes. M. Clark a
8 obtenu presque 68 p. 100 des votes, mais a décidé de
9 démissionner. Pourquoi, je ne sais pas.

10 33394 Croyez-moi, si j'avais obtenu
11 67 p. 100 de votes et si j'avais été chef du parti,
12 vous auriez été obligés de me sortir de là avec une
13 barre à clous. Il n'y aurait pas eu de démission. Mais,
14 pour des motifs qui lui appartient, il a choisi de
15 démissionner.

16 33395 Puis, tout d'un coup, les rumeurs ont
17 commencé à affluer, alors il y a eu -- et j'étais au
18 congrès. Je suis un enfant du Parti progressiste-
19 conservateur. Je suis arrivé à Ottawa en 1956 à l'âge
20 de 16 ans pour voter pour John Diefenbaker. J'étais le
21 vice-président des jeunes qui appuyaient Diefenbaker et
22 je savais, je croyais, que tout le monde au sein du
23 Parti conservateur, moi y compris, pouvait sentir un
24 complot ou une cabale à un mille de distance, parce que
25 pendant des années j'ai probablement participé à bon

1 nombre d'entre elles. Je pouvais donc me rendre compte
2 de ce qui se passait.

3 33396 Nous voilà donc à Winnipeg et, tout à
4 coup, la rumeur qui circule est que pour une raison ou
5 pour une autre quelqu'un -- aurait versé des fonds
6 étrangers, comme ils disaient.

7 33397 Je pense que Dalton Camp, dans un de
8 ses accès fantasques, a rédigé une chronique ou un
9 article quelconque à ce sujet.

10 33398 Toujours est-il que 450 délégués
11 québécois, plus ou moins « bourrés », sont arrivés à
12 Winnipeg, au milieu du mois de janvier, pendant une
13 tempête de neige, pour voter en faveur d'une révision
14 de la direction. C'est ce qui expliquerait pourquoi
15 M. Clark n'a pas réussi à faire la différence entre 68
16 et 70 p. 100.

17 33399 Si vous pensez pouvoir faire ça à
18 Winnipeg sans qu'aucun Winnipegois n'en prenne
19 connaissance, aucune photo n'a été prise, personne n'a
20 vu quoi que ce soit, mais voilà c'est une opinion
21 généralement admise par certaines personnes.

22 33400 Il s'agit de la chose la plus
23 loufoque qu'on puisse imaginer. Toutefois, si vous
24 voulez savoir la vérité, lisez un article qui a été
25 rédigé par Peter Mansbridge la fin de semaine suivante,

1 un samedi en 1983, je me souviens pas de la date
2 exacte. Mansbridge a souligné que M. Clark avait
3 l'appui de sept premiers ministres provinciaux -- les
4 premiers ministres progressistes-conservateurs du
5 pays -- et ils avaient environ 350 délégués d'office
6 alliés qui auraient pu se rendre à Winnipeg et voter
7 automatiquement pour lui, parce que les premiers
8 ministres, leurs patrons, appuyaient M. Clark, sans
9 exception, comme ils devaient le faire. Ils étaient des
10 premiers ministres provinciaux et ils appuyaient le
11 chef national. Cela ne posait pas de problème.

12 33401 Moins de 20 p. 100 d'entre eux se
13 sont présentés pour appuyer leur chef.

14 33402 En fait, plusieurs premiers ministres
15 provinciaux ne se sont pas présentés.

16 33403 Comme Mansbridge, de façon compétente
17 et analytique, l'a souligné, c'est pour cette raison
18 que M. Clark n'a pas réussi à obtenir ce qu'il
19 souhaitait obtenir -- soit 70 p. 100 des votes -- et
20 cette idée loufoque selon laquelle 450 Québécois sont
21 arrivés en avion au milieu de la nuit, pendant une
22 tempête de neige à Winnipeg, s'est retrouvée dans un
23 banc de neige, la place qui lui revient.

24 33404 M^e PRATTE : Laissez-moi alors vous
25 poser la deuxième question soulevée ou la distinction

1 que le commissaire m'a demandé d'établir.

2 33405 Alors, au sujet de votre course à la
3 direction, savez-vous si M. Schreiber --

4 33406 Quand la course à la direction
5 a-t-elle eu lieu dans les faits? Approximativement, à
6 quelle date s'est-elle déroulée?

7 33407 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Elle a commencé, pour moi, en mars et s'est terminée en
9 juin -- le 11 juin.

10 33408 M^e PRATTE : En juin 1983.

11 33409 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Oui.

13 33410 M^e PRATTE : Savez-vous si M. Schreiber
14 a contribué financièrement à votre campagne à la
15 direction en juin 1983?

16 33411 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
17 ne sais pas, mais il a déclaré qu'il ne l'avait pas
18 fait.

19 33412 M^e PRATTE : Connaissez-vous un certain
20 M. Frank Moores?

21 33413 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Oui.

23 33414 M^e PRATTE : Savez-vous qui M. Moores
24 appuyait dans la campagne à la direction qui a mené à
25 votre élection en 1983?

- 1 33415 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
2 John Crosbie.
- 3 33416 M^e PRATTE : Au moment de votre
4 élection, en juin 1983, comme chef du Parti
5 progressiste-conservateur, comment décririez-vous votre
6 relation avec M. Schreiber?
- 7 33417 Pas M. Moores -
- 8 33418 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
9 n'entretenais pas de relations avec lui.
- 10 33419 M^e PRATTE : Merci. Nous reparlerons de
11 M. Moores plus tard.
- 12 33420 Nous allons maintenant entamer le
13 volumineux dossier, M. Mulroney, avec ses divers
14 volumes, et je vais aller, monsieur le commissaire,
15 d'abord à la pièce P-43, qui figure dans le premier
16 cahier.
- 17 33421 Non, en fait c'est le cahier 4, P-7.
18 Il s'agit de la correspondance de M. Schreiber.
- 19 33422 COMMISSAIRE OLIPHANT : De quel cahier
20 s'agit-il?
- 21 33423 M^e PRATTE : C'est la pièce P-7,
22 monsieur le commissaire, les documents à l'appui du
23 témoignage de Karlheinz Schreiber, cahier 4.
- 24 33424 Juste pour que tout soit bien clair
25 et pour la bonne compréhension de la greffière, plutôt

1 que de réimprimer tous les mêmes documents, monsieur le
2 commissaire, une deuxième fois, en plus des trois
3 cahiers cotés P-43, P-44 et P-45, la Commission a
4 proposé, et c'est logique, que nous utilisions quelques
5 pièces déjà classées, dont ce cahier de correspondance.
6 Il s'agit de la correspondance que M. Schreiber a
7 adressée - ou qui a été échangée entre lui et
8 M. Mulroney au fil des ans.

9 33425 COMMISSAIRE OLIPHANT: Je suis
10 d'accord avec cette proposition. Je sais que
11 l'industrie des pâtes et papiers est en difficulté au
12 Canada, mais nous avons déjà suffisamment sacrifié
13 d'arbres dans le cadre de cette Commission, faisons
14 donc ce que nous pouvons.

15 33426 M^e PRATTE : Merci, monsieur.

16 33427 M. Mulroney, êtes-vous à l'onglet 1
17 de ce cahier?

18 33428 Il semble s'agir d'un télégramme. Le
19 voyez-vous?

20 33429 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 Oui.

22 33430 M^e PRATTE : Cela ne saute peut-être
23 pas aux yeux, mais si vous regardez à la toute première
24 ligne du document, vous remarquez un rectangle carré
25 dans le coin supérieur gauche, il s'agit de la date. Je

1 ne pense pas qu'on puisse le contester, il s'agit bien
2 de février 1982.

3 33431 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 M'hmm.

5 33432 M^e PRATTE : S'agit-il d'un télégramme
6 que vous avez envoyé à M. Schreiber à ce moment-là?

7 33433 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Cela semble fort possible.

9 33434 M^e PRATTE : Et, en apparence -- je ne
10 vais pas le lire, mais si je me permets de paraphraser,
11 vous le félicitez d'être devenu citoyen canadien.

12 33435 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Oui.

14 33436 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous avoir
15 envoyé ce télégramme?

16 33437 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Non.

18 33438 M^e PRATTE : Comment cela se peut-il?
19 Pouvez-vous nous expliquer comment vous pouvez en
20 arriver à envoyer un télégramme à quelqu'un avec qui,
21 selon ce que vous nous avez dit, vous n'entreteniez
22 aucune relation à cette époque?

23 33439 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
24 ne fait aucun doute pour moi de la façon dont cela
25 s'est passé, quelqu'un m'a demandé de le faire.

- 1 Frank Moores, Bob Coates ou quelqu'un d'autre a dit :
2 « M. Schreiber est un de nos amis. » [Traduction]--
3 qui, soit dit en passant, m'a peut-être été présenté au
4 Ritz ou ailleurs à l'époque -- « M. Schreiber a obtenu
5 sa citoyenneté canadienne. Il était de nationalité
6 allemande et il est devenu citoyen canadien. Voici
7 l'ébauche d'un télégramme, auriez-vous objection à
8 l'envoyer pour le féliciter? » [Traduction]
- 9 33440 Je n'y voyais aucun problème.
- 10 33441 M^e PRATTE : Maintenant, vous avez été
11 élu chef du Parti progressiste-conservateur en juin
12 1983.
- 13 33442 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Oui.
- 15 33443 M^e PRATTE : Vous n'aviez pas de siège
16 à la Chambre à l'époque?
- 17 33444 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Non.
- 19 33445 Me PRATTE : Pouvez-vous nous
20 expliquer comment vous avez réussi à être élu à la
21 Chambre des communes en 1983.
- 22 33446 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Cela représentait un grand défi, car M. Trudeau était
24 premier ministre, et il l'était depuis longtemps. Il
25 jouait un rôle de chef de file très important dans

1 certains domaines, et si je n'avais pas réussi à me
2 faire élire dans le cadre d'une élection partielle, je
3 n'aurais pas pu être à la Chambre à l'automne pour
4 diriger le parti lors des prochaines élections.

5 33447 Cela a donc été un grand jour quand
6 Elmer MacKay, une personne très respectée et vénérée en
7 Nouvelle-Écosse, qui avait un siège conservateur sûr, a
8 offert de démissionner pour me permettre de me
9 présenter dans une élection partielle. C'est
10 fantastique ce qu'il a fait.

11 33448 Alors, Mila, moi et les enfants avons
12 déménagé dans la circonscription de Nova-Centre, qui,
13 en passant, était situé à proximité -- tout près de
14 l'endroit où j'ai vécu à Antigonish lorsque je
15 fréquentais l'Université Saint-François-Xavier, je
16 connaissais donc la région et je connaissais assez bien
17 les gens, et j'y étais revenu au cours des trois années
18 précédentes en raison de la campagne de financement de
19 Saint-François-Xavier.

20 33449 Il s'agissait donc d'une évolution
21 normale, Elmer s'est retiré, et il y a eu le
22 déclenchement d'une élection partielle pour le 29 août.
23 Sur place, Mila, moi et les enfants logions à l'hôtel
24 Celtic, nous avons fait campagne sept jours par semaine
25 et nous avons remporté l'élection partielle du 29 août.

1 33450 M^e PRATTE : Connaissez-vous bien à
2 l'époque, ou à cette époque, devrais-je plutôt dire, la
3 situation économique générale de la province de la
4 Nouvelle-Écosse?

5 33451 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : À
6 tel point que j'ai fondé ma campagne sur un slogan qui
7 disait que je m'engageais, si on m'élisait, à me
8 concentrer que sur trois éléments de ma -
9 trois objectifs de ma plateforme : des emplois, des
10 emplois, des emplois.

11 33452 M^e PRATTE : Avant que M. MacKay ne
12 cède son siège de la façon dont vous l'avez décrit,
13 connaissez-vous celui-ci?

14 33453 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Oui, et j'étais bien disposé à son égard.

16 33454 M^e PRATTE : Quelles répercussions, le
17 cas échéant, le geste qu'il a posé envers vous a-t-il
18 eues par la suite sur votre relation avec M. MacKay?

19 33455 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
20 bien, voyez-vous, si je n'avais pas pu entrer à la
21 Chambre dans ces circonstances, vous pouvez imaginer --
22 étant donné la nature douce et indulgente du Parti
23 conservateur, vous pouvez imaginer combien de temps
24 j'aurais pu rester chef. Cela a été absolument
25 déterminant.

1 33456 Lorsque je suis devenu chef, j'ai
2 nommé Elmer au Bureau du chef de l'opposition en tant
3 que mon conseiller principal, et puis, lorsque j'ai
4 formé un gouvernement, ayant fait ce que j'avais promis
5 de faire, soit de faire campagne au Québec et de
6 remporter des sièges au Québec -- parce que c'était la
7 seule façon de faire. On ne peut pas former un
8 gouvernement sans remporter des sièges au Québec, et si
9 vous le faites, vous ne pouvez pas gouverner dans ce
10 pays, et vous ne devriez pas gouverner.

11 33457 Il était donc essentiel que je me
12 présente au Québec, j'ai donc remis le siège à Elmer,
13 qui a fait campagne et a remporté l'élection, puis il
14 est devenu un membre important de mon gouvernement
15 pendant neuf ans, et un conseiller estimé pendant toute
16 la durée de son mandat.

17 33458 M^e PRATTE : Alors, vous vous retrouvez
18 élu chef de l'opposition. Des éléments de preuve soumis
19 par M. Schreiber dans la présente instance indiquent
20 qu'au cours de cette période, vous pourriez l'avoir
21 rencontré ainsi que M. Max Strauss.

22 33459 Est-ce que ce nom vous dit quelque
23 chose, Max Strauss?

24 33460 LE TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY : Ce
25 qui me dit quelque chose c'est Franz Josef Strauss, que

1 je n'ai jamais rencontré. Je sais que -- j'ai déclaré
2 ailleurs que je ne connaissais par Max Strauss. Vous
3 pouvez être assuré que c'est vrai.

4 33461 Mais Pat MacAdam, apparemment, a
5 déclaré que lorsqu'il était contrôleur d'accès de mon
6 bureau du Parlement, alors que j'étais chef de
7 l'opposition, après la période de questions, au moment
8 où les gens vont et viennent pour prendre des photos et
9 serrer des mains, M. Schreiber serait apparemment venu
10 avec Max Strauss, qui avait alors environ 22 ans et qui
11 était, à ce qu'il paraît, un des fils de Franz Josef,
12 il y aurait eu une rencontre de 90 secondes dans mon
13 bureau.

14 33462 M. MacAdam précise que ni lui ni moi
15 ne savions qui ils étaient, et que cette brève
16 rencontre avait été probablement organisée par
17 M. Bob Coates, qui était également un ami de
18 M. Schreiber, mais je ne m'en souviens pas du tout.

19 33463 Mais si M. MacAdam ou quelqu'un
20 d'autre dit que c'est arrivé, alors c'est arrivé.

21 33464 M^e PRATTE : Finalement, il y a eu une
22 élection et vous êtes devenu premier ministre.

23 33465 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

24 Oui.

25 33466 M^e PRATTE : Quelle était la date de

1 cette élection?

2 33467 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Cette élection a eu lieu en 1984, le 4 septembre.

4 33468 M^e PRATTE : Et je vais vous poser de
5 nouveau ma question. Au moment de votre élection comme
6 premier ministre du Canada en 1984, comment
7 décrieriez-vous votre relation avec M. Schreiber?

8 33469 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

9 Avant que je devienne premier ministre?

10 33470 M^e PRATTE : Oui.

11 33471 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

12 Inexistante.

13 33472 Essentiellement inexistante. Je l'ai
14 peut-être rencontré par hasard dans un événement
15 politique ou quelque chose du genre.

16 33473 M^e PRATTE : Très bien. Vous avez été
17 assermenté comme premier ministre à quelle date,
18 M. Mulroney?

19 33474 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Le
20 17 septembre 1984.

21 33475 M^e PRATTE : La Commission a passé un
22 certain temps, comme vous le savez, M. Mulroney, à
23 examiner soigneusement le projet Bear Head et la façon
24 dont il a été mené par différentes personnes. Peut-être
25 que, avant de nous pencher plus précisément sur le

1 projet Bear Head, vous pourriez nous faire part
2 brièvement de votre perception du rôle de premier
3 ministre, ainsi que de la relation avec les ministres,
4 puis avec la bureaucratie.

5 33476 Donnez-nous une brève description de
6 la façon dont vous percevez le rôle de premier ministre
7 dans notre système de gouvernement.

8 33477 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Si
9 vous n'avez jamais été premier ministre et n'avez
10 jamais travaillé dans l'entourage immédiat d'un premier
11 ministre, ce qui était mon cas, lorsque vous arrivez et
12 que vous êtes assermenté comme premier ministre, c'est
13 vraiment quelque chose. La concentration -- comme
14 Donald Savoie l'a écrit, la concentration du pouvoir
15 entre les mains du premier ministre canadien est sans
16 doute sans égal ailleurs dans le monde libre,
17 simplement par la façon dont nous avons choisi de faire
18 les choses.

19 33478 Vous apprenez que le premier ministre
20 a des pouvoirs considérables en matière de nomination.
21 Il nomme les ambassadeurs, les sous-ministres, les
22 membres de la magistrature, de la Cour suprême, Il
23 nomme les membres du Cabinet, du Sénat, etc.

24 33479 Il y a donc énormément de pouvoirs
25 concentrés entre les mains du premier ministre. Il

1 nomme les membres du Cabinet, et ceux-ci sont choisis
2 pour gouverner le pays et rendre compte au Parlement, à
3 la Chambre des communes.

4 33480 M^e PRATTE : En ce qui concerne les
5 ministres maintenant, au cours de votre mandat, quelle
6 était la relation avec les ministres, en ce qui
7 concerne le partage des responsabilités?

8 33481 Vous dites, en définitive, que c'est
9 vous qui aviez tous les pouvoirs, mais comment
10 percevez-vous vos relations avec les ministres, en
11 général?

12 33482 Je ne parle pas ici du projet
13 Bear Head, je tiens simplement à situer les choses dans
14 leur contexte.

15 33483 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
16 Chaque premier ministre, je suppose, a son propre
17 style. Le mien était de choisir les meilleurs ministres
18 possible et de les laisser diriger leur ministère, sans
19 m'immiscer d'aucune façon.

20 33484 Je disais aux ministres : Si vous
21 avez un problème, venez me voir, nous le réglerons
22 ensemble. Ne vous attendez pas à ce que je surveille ce
23 que vous faites et vous dise quoi faire. Il s'agit de
24 votre responsabilité, vous allez de l'avant.

25 33485 M^e PRATTE : Qu'en est-il de ce qui est

1 désigné souvent par l'expression « bureaucratie », à
2 savoir, les représentants non élus? Comment se déroule
3 la relation entre ces deux entités, les représentants
4 élus d'un côté et les représentants non élus de
5 l'autre, la bureaucratie?

6 33486 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 Nous avons une excellente fonction publique au Canada,
8 et il existe toujours un certain degré de tension entre
9 les représentants élus, qui sont les décideurs ultimes,
10 et les représentants de la fonction publique qui sont
11 là pour offrir des conseils, de l'aide, de
12 l'orientation et les avantages de la sagesse accumulée
13 de 142 ans de services rendus au pays.

14 33487 De plus, depuis 142 ans, le Canada
15 étant un pays régi par des lois, nous avons élaboré
16 notre propre système de responsabilité et
17 d'imputabilité, de respect pour l'intégrité du
18 processus, etc., et le greffier du Conseil est là pour
19 --

20 33488 M^e PRATTE : Vous parlez du Conseil
21 privé?

22 33489 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Oui, du Conseil privé.

24 33490 Le greffier du Conseil privé est en
25 fait le sous-ministre du premier ministre. Le premier

1 ministre le nomme, et ensuite ils nomment tous les
2 autres sous-ministres.

3 33491 Les sous-ministres, tout en étant
4 responsables du bien-être des ministres et de la saine
5 gestion de leur ministère, sont également -- relèvent
6 également du premier ministre par l'entremise du
7 greffier du Conseil, et c'est suivant les
8 recommandations du greffier du Conseil que j'effectuais
9 des remaniements de sous-ministres ici et là, ou même,
10 parfois, de ministres ici et là, afin de satisfaire
11 l'évolution des besoins du gouvernement.

12 33492 M^e PRATTE : Il existe de nombreux
13 éléments de preuve - et nous parlerons de certains
14 d'entre eux dans une minute ou deux -- au sujet du
15 projet Bear Head et du point de vue qu'ont pu avoir la
16 bureaucratie ou d'autres ministres sur son bien-fondé.
17 Mais, pour situer les choses dans leur contexte,
18 M. Mulroney, simplement pour comprendre le rapport de
19 force --

20 33493 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 Oui.

22 33494 M^e PRATTE : Le premier ministre
23 peut-il, par exemple, s'il choisit de le faire, aller à
24 l'encontre des vœux de la bureaucratie dans une
25 situation particulière?

1 33495 Est-ce possible?

2 33496 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
3 Absolument, si le premier ministre est prêt à en
4 accepter les conséquences.

5 33497 Je peux vous raconter une petite
6 anecdote à ce sujet.

7 33498 Le gouvernement du Canada, avant que
8 je ne sois assermenté comme premier ministre, a
9 commandité un concours international pour la conception
10 et l'architecture de la nouvelle ambassade canadienne à
11 Washington, qui était -- vous vous souvenez peut-être
12 de la controverse -- tout à fait unique pour nous tous,
13 mais particulièrement unique en son genre pour les
14 architectes de partout dans le monde, parce que nous
15 avons obtenu de l'administration Reagan le seul
16 emplacement sur l'avenue Pennsylvania disponible pour
17 une ambassade située entre la Maison-Blanche et le
18 Capitole. Vous pouvez donc imaginer ce que valait cet
19 emplacement.

20 33499 Or il se trouve que le gouvernement
21 de M. Trudeau avait eu la responsabilité de choisir les
22 architectes; j'ai eu pour ma part la responsabilité de
23 donner suite à ce projet, d'inaugurer cette ambassade
24 et ainsi de suite.

25 33500 Aussi, lorsque le concours a été

1 lancé, des architectes du monde entier ont envoyé leurs
2 maquettes, M. Trudeau -- qui, soit dit en passant, a
3 étudié en architecture. Lui et moi avons passé une
4 journée ensemble dans le hall de la Cour suprême
5 pendant qu'il m'expliquait le travail des architectes
6 qui avaient réalisé chaque section de l'immeuble. Il
7 excellait dans ce domaine.

8 33501 Il a donc dit à l'un de ses
9 assistants, Bob Fowler -- qui était son conseiller en
10 politique étrangère, tout comme il fut le mien par la
11 suite, avant de travailler pour M. Chrétien -- il a
12 demandé à M. Fowler où se trouvaient les maquettes pour
13 la conception de l'ambassade canadienne à Washington.
14 Et M. Fowler lui a répondu qu'elles se trouvaient dans
15 l'édifice de l'Ouest, qu'elles étaient remisées là-bas.

16 33502 M. Trudeau lui dit alors : « Parfait.
17 À 19 h, avant de rentrer à la maison, allons y jeter un
18 coup d'œil. » [Traduction]

19 33503 Ils se rendent donc à l'édifice
20 Ouest, et là dans une salle spéciale se trouvaient
21 toutes les maquettes de la nouvelle ambassade à
22 construire sur l'avenue Pennsylvania.

23 33504 M. Trudeau jette un coup d'œil et est
24 très impressionné par ce qu'il voit, puis il dit à
25 Bob Fowler : « Bob » -- et il faut comprendre que

1 M. Trudeau était un grand ami d'Arthur Erickson - un
2 très grand ami d'Erickson -- M. Trudeau dit : « Bob, où
3 se trouve la maquette d'Arthur? » [Traduction] Bob lui
4 répond : « Monsieur le premier ministre, je suis
5 vraiment désolé, mais M. Erickson ne figure pas parmi
6 les finalistes. » [Traduction] M. Trudeau lui
7 réplique : « Ça alors, c'est malheureux, parce qu'il
8 vient tout juste de gagner. » [Traduction]

9 33505 C'est un exemple de ce qu'un premier
10 ministre peut faire et de ce qu'il fera s'il est -- et,
11 en passant, l'ambassade sur l'avenue Pennsylvania a été
12 conçue -- ce magnifique édifice a été conçu par
13 Erickson, ce qui prouve que, en dépit des avis
14 contraires, M. Trudeau a pris la bonne décision.

15 33506 M^e PRATTE : Parlons maintenant de
16 l'APECA. Vous étiez alors premier ministre. Que
17 signifie l'acronyme APECA, M. Mulroney?

18 33507 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 L'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

20 33508 M^e PRATTE : Et quand a-t-elle vu le
21 jour?

22 33509 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Elle a été créée par mon gouvernement.

24 33510 M^e PRATTE : Pourquoi?

25 33511 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Parce que, compte tenu de mon expérience dans la région
2 du Canada atlantique, j'étais d'avis que le Canada
3 atlantique avait été très défavorisé et très négligé
4 pendant de nombreuses années. Il n'y avait pas d'équité
5 quant au degré de possibilités économiques, et tous les
6 Canadiens doivent s'efforcer de l'obtenir.

7 33512 Nous avons donc décidé, sur l'avis de
8 personnes comme Elmer MacKay et d'autres, de créer
9 l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
10 et d'établir son siège social à Moncton, au Nouveau-
11 Brunswick.

12 33513 M^e PRATTE : Très brièvement, mis à
13 part le projet Bear Head, auquel on s'intéressera
14 bientôt, y a-t-il d'autres projets dans lesquels vous
15 vous êtes investi dans cette région du Canada,
16 M. Mulroney, en fait, y a-t-il des projets avec
17 lesquels vous êtes allés de l'avant en dépit des
18 objections formulées par d'autres personnes?

19 33514 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Nous avons financé l'APECA -- j'avais été témoin de
21 l'expérience de la Caisse de dépôt au Québec, alors que
22 la Caisse avait pour mission d'aider la petite et
23 moyenne entreprise. Les entrepreneurs
24 canadiens-français qui n'avaient jamais eu accès à des
25 capitaux pouvaient dorénavant en obtenir pour la

1 première fois, dans les années 1960, de la part de la
2 Caisse, et cela a contribué à transformer le Québec et,
3 dans une large mesure, le Canada. On peut donc voir
4 aujourd'hui ces entrepreneurs canadiens-français de
5 premier plan qui ont eu la chance de faire ce qu'ils
6 ont fait grâce à un accès facile aux fonds de la Caisse
7 de dépôt.

8 33515 Les autres provinces ne pouvaient
9 bien sûr en faire autant, puisque le gouvernement
10 fédéral administrait leurs régimes de pension. Nous
11 avons donc créé l'APECA pour aider les Canadiens de la
12 région Atlantique, les gestionnaires de petites
13 entreprises et autres à avoir accès à du crédit et à
14 des fonds de développement, et cela s'est finalement
15 avéré, je pense, un succès -- de toute évidence.

16 33516 Puis, nous avons dû faire face, par
17 exemple -- vous savez, j'étais déterminé à faire
18 quelque chose pour aider ces gens. Nous avons donc dû
19 faire un choix important concernant un contrat de
20 construction navale pour 12 ou 14 frégates, un contrat
21 de 6 milliards de dollars, il s'agissait à l'époque du
22 plus grand contrat d'acquisition de l'histoire
23 canadienne.

24 33517 On prétendait qu'on devait le
25 partager entre les régions de Québec et de Saint John

1 (Nouveau-Brunswick). J'ai finalement dit : « Non, nous
2 allons le faire entièrement à Saint John, au
3 Nouveau-Brunswick, parce que cela leur donnera
4 l'occasion de créer une zone d'excellence, d'excellence
5 technologique, qui aidera les jeunes du
6 Nouveau-Brunswick et des Maritimes à prendre de l'essor
7 comme jamais auparavant. »

8 33518 Nous avons construit le pont. Nous
9 avons travaillé à l'érection du pont entre le
10 Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, un projet
11 auquel beaucoup de gens s'opposaient. La plupart des
12 gens s'y opposaient en raison de son coût énorme.

13 33519 Quelles ont été les conséquences
14 là-bas? Eh bien, pour ne citer qu'un seul exemple,
15 conjugué à l'Accord de libre-échange, qui faisait
16 partie de nos calculs, les exportations de
17 l'Île-du-Prince-Édouard vers les États-Unis ont
18 augmenté de 600 p. 100 dans les cinq années qui ont
19 suivi l'inauguration du pont.

20 33520 Puis, il y a eu un projet qui avait
21 probablement une envergure encore plus grande,
22 Hibernia. En 1990, M. Wells, après avoir saboté
23 l'Accord du lac Meech, juste après, a déclaré
24 qu'Hibernia ne valait même pas deux usines de poisson.
25 Mais John Crosbie et moi, on voyait les choses

1 différemment.

2 33521 En raison des années que j'avais
3 passées à Terre-Neuve-et-Labrador, je savais qu'il
4 s'agissait d'une occasion unique de stimuler l'économie
5 de Terre-Neuve et de donner une vague technologique de
6 possibilités de développement à ses habitants, comme
7 ils n'en avaient jamais vu auparavant, et d'espérer
8 transformer cette province en la faisant passer d'une
9 société pauvre à une province riche et bien pourvue.

10 33522 Le problème, à ce moment-là, était
11 qu'ils avaient besoin de 2,8 milliards de dollars en
12 garanties de prêts, et tout le monde -- et je dis bien
13 presque tout le monde -- s'y opposait. Nous n'avions
14 plus d'argent dans les coffres de l'État, à proprement
15 parler, nous étions aux prises avec un déficit, nous
16 étions au beau milieu d'une récession, et la personne
17 qui était aux commandes à Terre-Neuve venait tout juste
18 de saboter ce que je considérais comme -- sans vouloir
19 trop polémiquer à ce sujet -- ce que je considérais
20 comme un grand effort national de réconciliation entre
21 nous tous.

22 33523 John Crosbie est venu me voir et nous
23 en avons longuement discuté. Nous partagions le même
24 avis au sujet de Terre-Neuve.

25 33524 Je devais assumer seul la

1 responsabilité de m'adresser au Cabinet et à mon
2 caucus, et plus particulièrement au caucus du Québec,
3 où je comptais 63 députés -- nous avons absolument
4 besoin d'eux pour faire adopter cette mesure par la
5 Chambre des communes -- et je leur ai dit que -- non
6 seulement je comprenais leur chagrin et leur sentiment
7 de perte par rapport à ce qui s'était passé à
8 l'assemblée législative de Terre-Neuve à cause de
9 M. Wells, mais que je le ressentais profondément, ce
10 n'était pas les partis politiques qui étaient en cause,
11 c'était le Canada et l'avenir du Canada, et la
12 possibilité pour les Terre-Neuviens d'être traités
13 équitablement.

14 33525 J'ai donc approuvé les 2,8 milliards
15 de dollars en garanties de prêts, Hibernia a pu aller
16 de l'avant, la question de l'énergie est devenue
17 primordiale, et j'ai été ravi un jour de prendre
18 connaissance d'une étude qui montrait que, au cours des
19 cinq années précédentes, Terre-Neuve-et-Labrador, pour
20 la première fois depuis son entrée dans ce pays en
21 1949, occupait la première place de toutes les
22 provinces canadiennes, y compris l'Alberta, au chapitre
23 du développement économique exprimé en pourcentage de
24 la croissance du PIB. C'était fantastique.

25 33526 Voyez la croissance de cette province

1 et l'espoir que représente aujourd'hui

2 Terre-Neuve-et-Labrador.

3 33527 C'est le genre de situations
4 auxquelles nous avons dû faire face, et auxquelles tous
5 les premiers ministres, j'en suis certain, ont eu à
6 faire face. Ce sont là certaines de celles auxquelles
7 moi j'ai fait face.

8 33528 Vous m'avez demandé de placer les
9 choses dans le contexte du développement du Canada
10 atlantique; c'est ce que je viens de faire.

11 33529 M^e PRATTE : Très bien. Maintenant,
12 quelques observations générales, très brèves, pour que
13 nous comprenions comment le système fonctionne.

14 33530 Il y a un volume auquel je vous ai
15 renvoyé, M. Mulroney, portant sur la correspondance de
16 M. Schreiber avec vous, principalement, il s'agit de
17 P-7, le cahier que nous consultions plus tôt qui
18 comportait le télégramme.

19 33531 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

20 Oui.

21 33532 M^e PRATTE : Je vais vous renvoyer à
22 quelques onglets dans un instant, mais j'aimerais
23 simplement que vous nous mentionniez, brièvement,
24 comment la correspondance envoyée au cabinet du premier
25 ministre est traitée --

1 33533 Je suis conscient qu'il y a une
2 question qui sera abordée plus tard dans le cadre de la
3 présente audience qui ne concerne pas ce que je
4 demande, mais je veux simplement savoir, lorsque vous
5 étiez en poste, M. Mulroney, comme premier ministre,
6 lorsque quelqu'un envoie une lettre au premier
7 ministre, confidentielle ou autre, vous est-elle
8 transmise?

9 33534 Très brièvement, pouvez-vous nous
10 expliquer comment le système de correspondance, si je
11 peux m'exprimer ainsi, fonctionne?

12 33535 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 C'est sans doute plus perfectionné maintenant, mais à
14 l'époque où j'étais premier ministre, ce qui semble une
15 éternité -- c'était probablement assez embryonnaire.
16 Nous avons un service de correspondance, et un service
17 très efficace d'ailleurs.

18 33536 Comme M. Tellier, je présume, vous
19 l'a dit, le premier ministre reçoit des milliers et des
20 milliers de communications, de notes de service, de
21 lettres, etc.

22 33537 La façon dont cela se passait dans
23 notre cas, c'est qu'on avait tendance à les séparer de
24 différentes façons. Il y avait les lettres qui
25 traitaient de questions de politique publique et de

1 questions apolitiques, qui étaient transmises au BCP.
2 Celui-ci rédigeait alors directement des réponses ou
3 préparait des ébauches à soumettre à notre attention.

4 33538 Deuxièmement, il y avait les lettres
5 à caractère strictement politique qui étaient envoyées
6 au CPM.

7 33539 Puis, le troisième classement
8 beaucoup moins volumineux, comportait le courrier
9 provenant de la famille et des amis. Si quelqu'un
10 voulait m'écrire directement, elle inscrivait un code
11 particulier sur la lettre et le personnel savait tout
12 de suite qu'il s'agissait de la tante Jenny du premier
13 ministre qui lui écrivait, et on me la transmettait
14 pour que je puisse en prendre connaissance.

15 33540 Il arrivait donc souvent le soir que
16 des personnes, comme Bill Pristanski, qui était mon
17 chef de cabinet, et qui est ici présent, prennent les
18 trois dossiers séparés qui se trouvaient là ce jour-là
19 et qu'ils les classent dans l'un de mes
20 porte-documents.

21 33541 Je rentrais à la maison chaque soir
22 avec deux porte-documents. L'un contenait
23 essentiellement des affaires du BCP, avec la
24 correspondance du gouvernement, et l'autre contenait la
25 correspondance politique ou la correspondance des amis,

1 etc.

2 33542 Et à partir de cette correspondance,
3 Bill, Hébert Piché, Paul Smith et d'autres préparaient
4 une liste d'appels téléphoniques à effectuer à mon
5 intention qui émanait généralement de cette
6 correspondance.

7 33543 Ainsi, à la fin de la journée, je
8 commençais à effectuer mes appels à partir de mon
9 bureau ou de la voiture en direction du 24 Sussex. Je
10 rentrais à la maison, prenais mon repas avec Mila et
11 les enfants, m'adonnais aux activités de tout parent, à
12 savoir les devoirs des enfants, etc., puis je me
13 rendais à mon bureau où je travaillais quelques heures,
14 jusque vers 23 h, puis je téléphonais à Paul Tellier
15 vers 23 h tous les soirs pour discuter brièvement de la
16 journée de travail du lendemain.

17 33544 Pendant cette période de travail,
18 j'examinais les documents qui m'avaient été remis ainsi
19 que les dossiers de correspondance -- par là, je veux
20 dire la correspondance à caractère familial et
21 personnel -- et pendant la soirée, lorsque je tombais
22 sur une lettre provenant d'un premier ministre
23 provincial ou d'un ancien premier ministre ou de
24 quelqu'un du genre, je lui téléphonais, je l'appelais
25 chez lui, vous savez pour dire « Bonsoir, Bill »

1 [Traduction], ou « Duff » ou n'importe qui d'autre,
2 « Comment allez-vous? J'ai reçu votre lettre »
3 [Traduction], et ainsi de suite, simplement pour
4 effectuer un appel afin d'établir un contact avec eux.

5 33545 C'est ainsi que ce faisait le tri, si
6 je me souviens bien.

7 33546 M^e PRATTE : Parfait. Monsieur
8 Mulroney, je vais vous demander de consulter rapidement
9 deux ou trois des onglets du volume que vous avez sous
10 les yeux, entre l'onglet 2 et l'onglet 17
11 inclusivement. Il s'agit d'un certain nombre de lettres
12 que M. Schreiber vous a écrites et de deux notes de
13 service que vous lui aviez adressées et dont nous
14 allons parler.

15 33547 Voici ma première question : Vous
16 rappelez-vous avoir reçu ou avoir lu une des lettres de
17 M. Schreiber -- je ne parle ici que de la période au
18 cours de laquelle vous avez été premier ministre -- qui
19 se trouvent entre ces deux onglets?

20 33548 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 Non, je ne connais pas un seul premier ministre dont le
22 personnel inclurait des lettres de lobbyistes dans sa
23 correspondance.

24 33549 M^e PRATTE : Examinons la lettre de
25 l'onglet 2. Il s'agit d'une lettre --

1 33550 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
2 Cela étant dit, je suis prêt à admettre qu'il ait pu
3 arriver, une très rare fois, qu'une telle lettre passe
4 à travers le filtre. C'est toujours possible.

5 33551 M^e PRATTE : Eh bien examinons cette
6 première lettre, monsieur Mulroney -- je pense que
7 c'était quand vous étiez premier ministre -- qui
8 provient de M. Schreiber. Elle vous est adressée et il
9 s'agit donc de la lettre qui figure à l'onglet 2 datée
10 du 28 août 1989 et qui dit ceci :

11 « Cher Brian,
12 J'ai beaucoup aimé notre
13 rencontre de la semaine
14 dernière... » [Traduction du
15 texte lu]

16 33552 Ça c'était le premier paragraphe.

17 Puis, au troisième paragraphe, on lit ceci :

18 « J'ai écouté avec beaucoup
19 d'intérêt votre discours lors de
20 l'assemblée annuelle du PC... »
21 [Traduction du texte lu]

22 33553 Et cetera, et cetera. Vous
23 rappelez-vous avoir reçu cette lettre à l'époque?

24 33554 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

25 Non.

1 33555 M^e PRATTE : Pouvez-vous prendre
2 l'onglet --

3 33556 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Mais il parle de l'assemblée annuelle du PC.

5 33557 M^e PRATTE : Oui...?

6 33558 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 C'est probablement -- excusez-moi.

8 33559 M^e PRATTE : Prenons l'onglet 3.

9 33560 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 Oui.

11 33561 M^e PRATTE : Vous écrivez ceci :
12 « Cher Karlheinz,
13 Merci pour votre lettre du
14 28 août.
15 Moi aussi, j'ai été heureux de
16 vous rencontrer. La récente
17 assemblée générale nous a donné
18 l'occasion extraordinaire... »
19 [Traduction du texte lu]

20 33562 Et ainsi de suite. Vous rappelez-vous
21 avoir rencontré M. Schreiber lors de l'assemblée du PC?

22 33563 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Non.

24 33564 M^e PRATTE : Avant toute chose, afin
25 que je sache ce dont il était question, de quelle

1 assemblée parle-t-on?

2 33565 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
3 s'agissait de l'assemblée générale du parti à laquelle
4 ont dû participer 3 000 ou 4 000 délégués, partisans et
5 autres personnes en tous genres. C'était énorme -- ces
6 assemblées sont de grands déploiements pour tous les
7 partis politiques. Elles ont lieu -- elles avaient lieu
8 tous les deux ans.

9 33566 Les fidèles du parti se rassemblent
10 en grand nombre à cette occasion, surtout si le parti
11 est au pouvoir à ce moment-là.

12 33567 Dans sa lettre il me dit ceci :
13 « J'ai été très heureux de vous
14 rencontrer la semaine dernière,
15 c'était un plaisir
16 inattendu... » [Traduction du
17 texte lu]

18 33568 C'est sans doute parce qu'il m'a
19 rencontré par hasard et que je l'ai bien sûr salué.
20 C'est ce dont il parle.

21 33569 M^e PRATTE : Je vous ai posé des
22 questions sur la façon dont la correspondance était
23 traitée. Je ne parlais que -- nous n'avons parlé que de
24 la façon dont la correspondance était traitée à partir
25 du moment où elle était envoyée --

1 33570 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

2 Oui.

3 33571 M^e PRATTE : -- au cabinet du premier
4 ministre et ensuite.

5 33572 Et les réponses? Est-ce que vous
6 rédigez toutes les réponses devant éventuellement être
7 envoyées en votre nom? Comment cela fonctionnait-il?

8 33573 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

9 Certainement pas. Le personnel du service de la
10 correspondance du CPM ou du BCP préparait une ébauche
11 et le premier ministre -- si c'était important --
12 l'autre chose, excusez-moi, j'ai oublié de vous parler
13 des communications émanant parfois des chefs d'État.

14 33574 On pense souvent que tout cela se
15 passe par téléphone, mais pas à l'époque et nous
16 recevions beaucoup de lettres, par exemple, du
17 président Reagan au sujet des négociations sur le
18 libre-échange. Cela constitue une catégorie à part au
19 BCP et au CPM. Les réponses devaient être rédigées avec
20 soin, chaque mot étant pesé.

21 33575 Il m'arrivait souvent de m'asseoir en
22 compagnie de Tellier et de Derek Burney, par exemple,
23 pour nous assurer que les lettres répondaient à ces
24 critères, après quoi je les signalais.

25 33576 Mais, en règle générale, les lettres

1 que vous voyez étaient signées par une machine.

2 33577 M^e PRATTE : Quand vous dites « les
3 lettres que vous voyez », à quoi faites-vous allusion?

4 33578 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
5 y en a une, ici, adressée à M. Schreiber et datée du
6 18 septembre, après l'assemblée annuelle. J'ai
7 personnellement l'impression qu'elle a été signée par
8 une machine.

9 33579 M^e PRATTE : Et est-ce que vous voyiez
10 ces lettres --

11 33580 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Non.

13 33581 M^e PRATTE : -- ou est-ce qu'elles
14 étaient simplement expédiées? Je parle de ce type de
15 lettres.

16 33582 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Non.

18 33583 M^e PRATTE : Vous rappelez-vous avoir
19 signé ces lettres?

20 33584 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 Non.

22 33585 M^e PRATTE : Il y en a une autre,
23 monsieur Mulroney, qui est peut-être la seule autre
24 lettre émanant de vous. Prenez l'onglet 17.

25 33586 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Oui, maître.

2 33587 M^e PRATTE : Je vous demanderai
3 également de prendre l'onglet 13. Vous pouvez peut-être
4 garder votre doigt en dessous.

5 33588 Commençons par l'onglet 13.

6 33589 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

7 Oui.

8 33590 M^e PRATTE : La lettre est datée du
9 15 mars 1993 :

10 « Monsieur le Premier ministre,
11 De retour au Canada, je ne
12 voulais pas manquer l'occasion
13 de vous envoyer cette lettre
14 pour vous faire part de toute ma
15 tristesse à cause de l'évolution
16 de la situation politique au
17 Canada depuis que nous nous
18 sommes rencontrés la dernière
19 fois au petit-déjeuner, à votre
20 résidence. » [Traduction du
21 texte lu]

22 33591 Je suppose qu'il voulait parler du
23 24 Sussex à l'époque, pas de votre résidence privée --
24 est-ce que M. Schreiber est déjà allé à votre résidence
25 privée, monsieur Mulroney?

1 33592 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

2 Non.

3 33593 M^e PRATTE : Puis, au dernier

4 paragraphe, il dit ceci :

5 « Il est certain que vous allez
6 bientôt découvrir qui sont vos
7 véritables amis. » [Traduction
8 du texte lu]

9 33594 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

10 « N'oubliez pas que deux d'entre
11 eux vivent en partie en » --

12 « vos véritables amis ».

13 [Traduction du texte lu]

14 33595 M^e PRATTE : D'accord.

15 33596 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 Vos véritables amis.

17 « N'oubliez pas... »

18 33597 Il dit :

19 « ... que deux d'entre eux
20 vivent en partie en Bavière et
21 qu'ils espèrent que Mila et
22 vous-même trouverez bientôt le
23 temps de venir sillonner la
24 "Route romantique" qui passe par
25 chez nous. » [Traduction du

1 texte lu]

2 33598 M^e PRATTE : Et il ajoute ceci :

3 « Et ne pensez-vous pas que ce

4 serait... » [Traduction du texte

5 lu]

6 33599 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

7 M. Schreiber.

8 33600 M^e PRATTE : « Ne pensez-vous pas que

9 ce serait une bonne idée de

10 passer nous voir et de nous

11 permettre de vous montrer un

12 peu ce qu'est l'hospitalité

13 bavaroise? » [Traduction du

14 texte lu]

15 33601 Avez-vous donné suite à cette offre?

16 33602 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

17 Non.

18 33603 M^e PRATTE : Passez à 17,

19 l'onglet 17 --

20 33604 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

21 Oui.

22 33605 M^e PRATTE : -- il y figure une lettre

23 émanant de vous, une lettre courte, datée du 29 mars

24 1993, portant votre signature. Elle porte une mention

25 manuscrite en bas.

1 33606 Est-ce votre écriture, monsieur
2 Mulroney?

3 33607 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Oui, c'est mon écriture.

5 33608 M^e PRATTE : Auriez-vous rédigé cette
6 lettre? Tout d'abord, vous rappelez-vous avoir rédigé
7 une réponse?

8 33609 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Non, mais je peux vous dire ce dont il est question.

10 33610 J'avais annoncé ma démission le
11 24 février 1993 et, comme vous pouvez l'imaginer, Mila
12 et moi avons alors reçu beaucoup de lettres de
13 félicitations et de bons vœux. La rédaction a dû être
14 assurée par le BCP -- c'est de toute évidence ce dont
15 il s'agit -- le ton est suffisamment général pour
16 englober toutes les expressions de bons vœux. Comme je
17 le disais, c'est ce genre de lettre, différente des
18 dossiers distincts.

19 33611 Cependant, comme je quittais mes
20 fonctions, ces lettres me parvenaient et je pouvais
21 ajouter une petite note à l'intention de Harry, de Jim
22 ou de Pat ou quelque chose du genre. C'est tout.

23 33612 M^e PRATTE : Bien. Enfin -- monsieur le
24 commissaire, le moment est peut-être choisi pour
25 prendre une pause. Je passerai ensuite directement au

1 projet Bear Head à proprement parler.

2 33613 Une dernière petite question pour que
3 je comprenne bien la façon dont les choses se
4 passaient, monsieur Mulroney. Pouvez-vous prendre
5 l'onglet 5 du même cahier? Remontez de quelques
6 onglets.

7 33614 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Quel onglet, maître?

9 33615 M^e PRATTE : Le cinq.

10 33616 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Bien.

12 33617 M^e PRATTE : Il s'agit d'une lettre
13 datée du 27 août 1990, qui provient encore une fois de
14 M. Schreiber. Au cas où je n'aurais pas soulevé cela
15 avant, il y a la mention « PERSONNEL ET CONFIDENTIEL,
16 POUR SES YEUX SEULEMENT » [Traduction du texte lu] en
17 majuscules et en caractères gras.

18 33618 Est-ce que, en général, ce genre de
19 mention -- je ne parle pas forcément de ce cas en
20 particulier -- a une incidence sur la façon dont le
21 courrier est traité? Autrement dit, est-il garanti que
22 cette lettre aboutisse sur le bureau du premier
23 ministre?

24 33619 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Bien sûr que non.

- 1 33620 M^e PRATTE : On peut ensuite lire
2 ceci :
- 3 « Monsieur le Premier
4 ministre, » [Traduction du texte
5 lu]
- 6 33621 C'est le premier paragraphe complet,
7 Monsieur Mulroney :
- 8 « Permettez-moi, tout d'abord,
9 de vous remercier pour notre
10 conversation téléphonique de la
11 semaine dernière. J'espère que
12 la célébration de l'anniversaire
13 de votre mère a été un événement
14 joyeux, pour elle et pour toute
15 votre famille. » [Traduction du
16 texte lu]
- 17 33622 Vous souvenez-vous d'avoir eu cette
18 conversation avec M. Schreiber?
- 19 33623 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Non.
- 21 33624 M^e PRATTE : Est-ce possible qu'il y en
22 ait eu une ou qu'on vous ait transmis son appel?
- 23 33625 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Écoutez, il est possible -- il est possible qu'on me
25 l'ait transmis au téléphone. Il pouvait être avec Elmer

1 ou il a pu me croiser lors d'une fête d'anniversaire en
2 l'honneur de ma mère au Château ou ailleurs. Je n'en ai
3 aucune idée.

4 33626 Mais, vous savez, le premier ministre
5 peut appeler n'importe quand, mais il est assez
6 difficile de le joindre. Vous ne pouvez pas simplement
7 prendre le téléphone et composer son - l'appeler de
8 façon normale au 24 Sussex.

9 33627 Il y a normalement un numéro spécial
10 et il faut passer par un standard téléphonique pour
11 joindre le premier ministre, les appels doivent donc
12 passer par le standard téléphonique -- à mon époque,
13 c'est ainsi que cela se passait.

14 33628 Tout ce que je vous raconte date de
15 mon époque. Je ne peux pas vous dire comment cela
16 fonctionne de nos jours, parce que je n'ai pas reçu
17 beaucoup d'appels récemment du cabinet du premier
18 ministre.

19 --- Laughter / Rires

20 33629 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : De
21 mon temps, il fallait passer par le standard
22 téléphonique et dire qu'on voulait parler au premier
23 ministre. L'appel était alors dirigé vers l'un des
24 membres de mon personnel. Soit il reconnaissait
25 l'interlocuteur, soit il ne le reconnaissait pas et

1 demandait ce dont il s'agissait, il me préparait alors
2 une note indiquant le numéro de téléphone à rappeler et
3 précisant que, M. Untel, votre ami de Calgary ou votre
4 ami d'Antigonish vous a appelé et souhaiterait que vous
5 le rappeliez dès que vous le pourrez.

6 33630 Comme je vous le disais, je rappelais
7 mes interlocuteurs à la fin de la journée.

8 33631 Il pouvait arriver que l'employé me
9 dise que nous avons reçu tel ou tel appel. Je n'avais
10 aucune idée de ce dont il s'agissait. Il veut -- il
11 veut vous dire sans doute que vous êtes le pire premier
12 ministre que le Canada ait connu. Ces appels sont à
13 mettre dans la catégorie des « non déterminés ».

14 33632 Le Canada est un merveilleux pays,
15 mais il y a beaucoup -- il y a près de 35 millions
16 d'habitants et de 35 millions d'opinions.

17 33633 Les appels étaient donc soigneusement
18 surveillés et filtrés.

19 33634 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous d'avoir
20 vous-même appelé M. Schreiber entre 1984 et 1993,
21 pendant votre mandat de premier ministre?

22 33635 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Non, je ne me souviens pas de l'avoir appelé, ni
24 d'avoir reçu un appel de lui.

25 33636 M^e PRATTE : Monsieur le commissaire,

1 le moment est peut-être choisi pour prendre une pause.
2 33637 Je suis l'exemple de maître Wolson,
3 car il est 11 heures. C'est peut-être un bon moment.
4 J'espère réussir aussi bien que lui à vous convaincre
5 de la nécessité de prendre une pause, mais nous sommes
6 ici depuis une heure et demie.
7 33638 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
8 Nous allons prendre notre pause matinale de 15 minutes.
9 --- Upon recessing at 11:00 a.m. / Suspension à 11 h 00
10 --- Upon resuming at 11:20 a.m. / Reprise à 11 h 20
11 33639 COMMISSAIRE OLIPHANT : Veuillez vous
12 asseoir.
13 33640 M^e PRATTE : Excusez-moi, monsieur le
14 commissaire, mais on m'a dit que ma voix était en train
15 de s'estomper, je vais donc essayer de parler plus près
16 du micro.
17 33641 COMMISSAIRE OLIPHANT : Il est
18 important de parler le plus possible dans le micro.
19 33642 M^e PRATTE : Merci, monsieur.
20 33643 Monsieur Mulroney, quand avez-vous
21 entendu parler pour la première fois du projet Bear
22 Head, pendant que vous étiez premier ministre?
23 Approximativement?
24 33644 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
25 savais que, en 1984-1985, Sinclair Stevens, qui était

1 alors ministre du Développement économique, et qui a
2 fait un excellent travail dans le cadre de ce
3 portefeuille, voulait créer une zone économique
4 spéciale assortie de conditions fiscales intéressantes
5 pour les personnes et les entreprises désireuses d'y
6 investir. Il était question d'attirer des
7 investissements à Cap-Breton, d'y créer des emplois.

8 33645 Si mes souvenirs sont bons, la
9 première fois où j'ai entendu parler de ce projet et où
10 on me l'a un peu expliqué devait être, je suppose, en
11 1986-1987, début 1987.

12 33646 M^e PRATTE : Qu'aviez-vous compris de
13 ce projet à l'époque? Que comportait-il selon la façon
14 dont vous compreniez les choses?

15 33647 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : La
16 première fois qu'on a communiqué avec le gouvernement,
17 par écrit, on a mentionné que Thyssen désirait investir
18 là-bas, à condition qu'il y ait de l'aide en matière
19 d'infrastructure bénéficiant du genre de traitement
20 fiscal dont je vous ai parlé et qu'elle concevrait et
21 fabriquerait des véhicules militaires qui pourraient
22 être utilisés pour le combat ou pour les missions de
23 paix. Ça se résumait à cela.

24 33648 M^e PRATTE : Et où ce projet devait-il
25 être réalisé?

- 1 33649 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
2 pense que c'était à Cap-Breton, de l'autre côté du
3 détroit de Canso, à Pointe Bear Head.
- 4 33650 M^e PRATTE : Vous rappelez-vous qui
5 vous a informé de ce projet au sein de votre
6 gouvernement?
- 7 33651 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Non, mais je ne serais pas surpris que ce soit --
9 c'était sans doute Bob Coates ou Elmer. Bob Coates
10 avait été ministre de la Défense pendant un certain
11 temps et il s'intéressait beaucoup au développement
12 économique de la Nouvelle-Écosse. Il était député de la
13 Nouvelle-Écosse. Elmer, quant à lui, était un député
14 important de mon gouvernement ainsi que de la
15 Nouvelle-Écosse.
- 16 33652 C'était sans doute l'un d'eux.
- 17 33653 M^e PRATTE : Dans les années qui ont
18 suivi, avez-vous eu des discussions avec M. MacKay au
19 sujet du projet Bear Head?
- 20 33654 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 Oui.
- 22 33655 M^e PRATTE : Quelle a été votre
23 première réaction, vos premières impressions sur la
24 valeur du projet?
- 25 33656 Je cherche le bon mot, mais --

1 33657 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Au
2 début, il m'a en fait été présenté comme un concept, et
3 celui-ci m'a plu. Je vais vous dire une chose. Vous
4 êtes le premier ministre du Canada. Vous avez des
5 régions au pays, surtout dans le centre et l'est de la
6 Nouvelle-Écosse, où les taux de chômage atteignent
7 fréquemment les 50 p. 100, et voilà que quelqu'un vient
8 vous dire qu'il peut créer 500 -- monter une usine
9 moderne dotée d'une nouvelle technologie, pouvant
10 exporter -- qu'il peut créer 500 emplois et même 1 000
11 emplois en tenant compte de l'effet multiplicateur. Eh
12 bien, vous pourrez parier votre dernier dollar que ce
13 genre de proposition va m'intéresser immédiatement et
14 qu'elle intéresserait n'importe quel premier ministre
15 du Canada.

16 33658 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous si le
17 bien-fondé de ce projet a fait l'objet d'une opposition
18 au sein du gouvernement; a-t-il suscité des points de
19 vue divergents à l'époque?

20 33659 Je parle de 1987. Je pense vous avoir
21 entendu dire que c'était peut-être en 1986 ou 1987 --

22 33660 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Oui.

24 33661 M^e PRATTE : -- que vous avez entendu
25 parler de ce projet pour la première fois.

- 1 33662 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 2 Oui. Eh bien, la façon dont ça m'a été présenté -- je
3 parle essentiellement de mémoire, mais il m'a été
4 présenté au début comme je vous l'ai décrit. Ce projet
5 a subi plusieurs réincarnations et reconfigurations par
6 la suite, mais au début c'était comme ça.
- 7 33663 Le premier commentaire dont je me
8 souviens de la part du gouvernement a été formulé
9 quand le projet ou une partie du projet a abouti au
10 Cabinet, par le biais du système de comités du Cabinet,
11 et qu'on nous a dit que de nouveaux aspects avaient été
12 rajoutés en cours de route.
- 13 33664 J'avais le concept de base à
14 l'esprit, celui dont je vous ai parlé et qui
15 m'enthousiasmait beaucoup. D'un seul coup, voilà que
16 nous étions invités à examiner d'autres aspects.
- 17 33665 Si je me souviens bien, le premier
18 problème à avoir été soulevé concernait la fabrication
19 au Canada par Thyssen de véhicules qui pourraient être
20 expédiés vers des pays comme l'Arabie saoudite, la
21 Syrie et autres.
- 22 33666 C'était contre nos -- cela aurait pu
23 être considéré comme allant à l'encontre de nos règles
24 de contrôle en matière d'exportation.
- 25 33667 M^e PRATTE : Examinons cela brièvement,

1 monsieur Mulroney -- vous devriez avoir sous les yeux,
2 c'est peut-être le cas, mais assurons-nous que nous
3 parlons bien du même recueil, P-43, cahier 1 de 3.

4 33668 Est-ce que vous avez?

5 33669 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

6 Oui.

7 33670 M^e PRATTE : Pouvez-vous aller à

8 l'onglet 4.

9 33671 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

10 Oui.

11 33672 M^e PRATTE : Tout d'abord, monsieur
12 Mulroney, afin que nous comprenions bien le genre de
13 document dont il s'agit, pouvez-vous me dire de qui
14 provient ce document?

15 33673 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Ce
16 document vient du greffier du Conseil privé et
17 secrétaire du Cabinet. C'était Paul Tellier.

18 33674 M^e PRATTE : Et c'est cette personne
19 qui assumait les responsabilités que vous avez décrites
20 plus tôt quant au poste de greffier du BCP.

21 33675 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Le
22 greffier est le grand patron de la fonction publique au
23 Canada et tous les sous-ministres relèvent d'abord de
24 lui avant de relever du premier ministre.

25 33676 M^e PRATTE : Est-ce que vous

1 rencontriez fréquemment le greffier du Conseil privé?

2 33677 Encore une fois, il s'agit peut-être
3 d'un aspect que je n'ai pas couvert, mais en règle
4 générale à quoi ressemblait votre relation de premier
5 ministre avec le greffier du Conseil privé? Pouvez-vous
6 nous le dire très succinctement?

7 33678 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
8 le rencontrais tous les matins et c'est à lui que je
9 faisais mon dernier appel de la soirée, outre que je le
10 voyais couramment dans la journée.

11 33679 Je pense pouvoir dire que Paul
12 Tellier était généralement considéré comme l'un des
13 plus grands fonctionnaires de l'histoire du Canada.

14 33680 M^e PRATTE : C'est vous qui l'avez
15 nommé quand vous êtes devenu premier ministre?

16 33681 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
17 travaillait dans la fonction publique. Il avait été
18 sous-ministre ou peut-être sous-ministre adjoint à
19 l'époque de M. Chrétien et il avait dirigé le Centre
20 d'information sur l'unité canadienne lors du référendum
21 de 1980. Quand je suis arrivé, je crois qu'il était
22 sous-ministre à l'Énergie, mais je me trompe peut-être.

23 33682 Quoi qu'il en soit, je l'ai promu,
24 parce que Gordon Osbaldeston, dont j'avais hérité de
25 M. Turner, après qu'il eut servi M. Trudeau à la fin de

1 son mandat -- qui était, lui aussi, un type fantastique
2 -- avait décidé de prendre sa retraite, ce qui m'avait
3 obligé à faire un choix parmi les hauts fonctionnaires
4 à Ottawa. J'ai décidé que le greffier du Conseil privé
5 serait Paul Tellier et je l'ai nommé à ce poste.

6 33683 M^e PRATTE : Combien de temps a-t-il
7 occupé ce poste pendant que vous étiez premier
8 ministre? À peu près?

9 33684 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
10 a été nommé en 1985 et il y est resté jusqu'à ce que je
11 le nomme président et président-directeur général du CN
12 en 1992, si je ne me trompe pas. Il a déménagé à
13 Montréal et a assumé la direction du CN.

14 33685 M^e PRATTE : Si vous lisez -- il y a
15 ici une note de service intitulée « NOTE DE SERVICE À
16 L'INTENTION DU PREMIER MINISTRE ». [Traduction du texte
17 lu]

18 33686 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Oui.

20 33687 M^e PRATTE : Est-ce que vous voyez cela
21 sur la première page, monsieur Mulroney?

22 33688 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Oui, oui, je le vois.

24 33689 M^e PRATTE : Vous nous avez parlé de la
25 façon dont la correspondance parvient au premier

1 ministre.

2 33690 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Oui.

4 33691 M^e PRATTE : Ai-je raison de supposer
5 que lorsque le greffier vous écrivait, vous receviez sa
6 correspondance?

7 33692 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

8 Les notes du greffier étaient placées tous les soirs
9 dans mon porte-documents, dans le porte-documents des
10 politiques du BCP.

11 33693 M^e PRATTE : Bien.

12 33694 Je vous lis le premier paragraphe :

13 « La présente note de service a
14 pour objet de faire le point sur
15 la proposition de Thyssen
16 d'ouvrir une usine à Bear Head,
17 île du Cap-Breton. » [Traduction
18 du texte lu]

19 33695 Vous voyez cela?

20 33696 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

21 Oui.

22 33697 M^e PRATTE : J'en suis à la première
23 page, monsieur Mulroney.

24 33698 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

25 Oui, je le vois.

1 33699 M^e PRATTE : Parfait. Vous
2 rappelez-vous avoir reçu ce document?

3 33700 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
4 ne me rappelle pas l'avoir reçu. Je me rappelle de
5 l'argument qui y est exposé et je sais que, comme à
6 l'habitude, j'ai dû lire cette note avec soin, parce
7 qu'il y a mon écriture --

8 33701 M^e PRATTE : Quand vous dites --

9 33702 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : --
10 à la page 3.

11 33703 M^e PRATTE : Parfait. Passons donc à la
12 page 3.

13 33704 Quand vous dites qu'il y a votre
14 écriture, il y a un paragraphe, l'avant-dernier
15 paragraphe de la note de M. Tellier -- tout d'abord,
16 s'agit-il des initiales manuscrites de M. Tellier qui
17 apparaissent au bas?

18 33705 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 C'est de lui.

20 33706 M^e PRATTE : Parfait.

21 33707 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 C'est de lui.

23 33708 M^e PRATTE : Pardon, monsieur?

24 33709 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 C'est de lui.

- 1 33710 M^e PRATTE : Dans la marge à côté d'une
2 phrase soulignée de l'avant-dernier paragraphe, il y a
3 quelque chose d'écrit.
- 4 33711 Est-ce votre écriture?
- 5 33712 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 C'est la mienne.
- 7 33713 M^e PRATTE : Et que peut-on lire?
- 8 33714 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 « NB » ce qui vise à attirer l'attention sur ce qui est
10 souligné.
- 11 33715 Ça dit ceci :
12 « Après avoir examiné [...] la
13 proposition de Thyssen, sous
14 l'angle du développement
15 économique régional et sous
16 l'angle de la politique
17 étrangère, compte tenu de
18 considérations très importantes
19 touchant à la politique
20 étrangère, nous recommandons que
21 le gouvernement n'approuve pas
22 la proposition de Thyssen. »
23 [Traduction du texte lu]
- 24 33716 M^e PRATTE : Est-ce ce dont vous
25 parliez plus tôt -- de quoi est-il question ici, dans

1 la mesure où vous pouvez --

2 33717 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
3 pense que c'est une référence à ce qui figure ici, à la
4 page 2 où on peut lire ceci :

5 « Vous n'êtes pas sans savoir
6 que, il y a quelques années
7 [...] (une entreprise allemande
8 qui construisait les chars
9 Leopard et qui sont maintenant
10 utilisés par ...) a essayé de
11 vendre une version modernisée de
12 ce char à l'Arabie saoudite. Le
13 gouvernement allemand est
14 intervenu et a bloqué la vente,
15 prétendant qu'il ne voulait pas
16 que l'Allemagne soit perçue
17 comme héritière du régime nazi
18 en vendant des armes à un pays
19 qui a des différends avec
20 Israël. » [Traduction du texte
21 lu]

22 33718 Tout cela s'est donc retrouvé au
23 Cabinet et il y a eu une note de service de M. Clark à
24 moins qu'il ne m'ait aussi appelé avant cela. Nous
25 étions en très bons termes et entretenions des

1 relations étroites et il était, comme je l'ai dit à
2 maintes reprises, un fantastique ministre des Affaires
3 étrangères. Nous avons donc parlé de ce dossier.

4 33719 J'ai donc dit au Cabinet que, avant
5 de se lancer -- il y avait à l'époque un conflit entre
6 la dimension développement économique et la dimension
7 politique étrangère et, en pareille situation, le
8 premier ministre doit intervenir. C'est --

9 33720 M^e PRATTE : Une copie de la note a été
10 ou semble avoir été --

11 33721 COMMISSAIRE OLIPHANT : Un instant.
12 Aviez-vous terminé votre réponse, monsieur Mulroney?

13 33722 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Pardon, monsieur?

15 33723 COMMISSAIRE OLIPHANT : Aviez-vous
16 terminé votre réponse? J'ai eu l'impression que
17 M^e Pratte avait commencé à vous poser une question
18 avant que vous n'ayez terminé.

19 33724 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Oui. Tout ce que je voulais dire, monsieur, c'est que
21 mes souvenirs du sens général des différents arguments
22 des uns et des autres, c'était -- vous savez, c'est ce
23 que nous avons aujourd'hui entre -- nous n'en avons
24 pas autant à l'époque. Aujourd'hui, par exemple, il y a
25 opposition entre environnement et développement

1 économique et entre développement économique et
2 politique étrangère. Les réserves exprimées
3 concernaient ce manufacturier allemand, très bon par
4 ailleurs, mais qui avait été associé au régime nazi.

5 33725 Ce produit - nous venions de nous en
6 rendre compte. Ce n'était pas l'énoncé initial de la
7 compagnie. Nous venions juste de nous rendre compte que
8 ce matériel allait -- pouvait être vendu dans des zones
9 sensibles, au Moyen-Orient.

10 33726 C'est alors que j'ai simplement dit
11 au Cabinet : « Écoutez, M. Clark a soulevé ce problème.
12 Je vais vous donner -- pour être bref, je vais vous
13 donner la position du gouvernement. Nous n'enverrons
14 pas, sous aucune considération, dans un pays du
15 Moyen-Orient, du matériel qui risquerait de placer
16 Israël en situation de désavantage. Nous ne le ferons
17 jamais. Vous pouvez donc arrêter d'en parler et si
18 c'est ça le projet ultime, nous allons en rester là. »

19 [Traduction]

20 33727 Voilà quelle était la position sur
21 cette question.

22 33728 M^e PRATTE : Qu'est-il advenu de cette
23 question? A-t-elle été résolue, puisque nous savons que
24 le projet s'est poursuivi?

25 33729 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Comme nous le verrons, je pense, le projet est réapparu
2 sous une configuration différente et la question du
3 contrôle des exportations et d'expédition possible --
4 écoutez, le gouvernement israélien communiquait avec
5 moi à cette époque. Shimon Peres était -- si je ne
6 m'abuse, Shimon était ministre des Affaires étrangères
7 à l'époque, c'est ça. Nous échangeons beaucoup à ce
8 sujet pour dire que cette situation était inacceptable.

9 33730 J'éprouvais des sentiments partagés,
10 parce que je voulais créer des emplois au Cap-Breton,
11 mais même si c'était ce que je désirais très fort, je
12 n'aurais jamais permis que quoi que ce soit, comme je
13 l'ai dit, place Israël dans une position
14 désavantageuse.

15 33731 M^e PRATTE : Très bien. Veuillez à
16 présent prendre l'onglet 11, monsieur Mulroney.

17 33732 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Oui.

19 33733 M^e PRATTE : Il s'agit d'un document --
20 tout d'abord, je ne l'ai pas précisé, monsieur le
21 commissaire, la première note de service émanant de
22 M. Tellier semble dater de 1986. C'est la note de
23 service de l'onglet 4.

24 33734 Donc, monsieur Mulroney, nous en
25 sommes à l'onglet 11 et il s'agit d'une autre note de

1 service -- en fait, je devrais vous poser la question.
2 S'agit-il d'une autre note de service qui vous est
3 adressée?

4 33735 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
5 Elle vient de Tellier.

6 33736 M^e PRATTE : Oui. Elle est datée du
7 17 septembre 1987 et elle est intitulée « Proposition
8 de Thyssen concernant l'usine de Cap-Breton ».

9 [Traduction du texte lu]

10 33737 Elle commence ainsi :

11 « Il semble que la proposition
12 de Thyssen de construire une
13 usine à l'île du Cap-Breton est
14 encore active. » [Traduction du
15 texte lu]

16 33738 Arrêtons-nous ici, monsieur Mulroney.

17 33739 Pourquoi M. Tellier vous fait-il
18 rapport au sujet de ce projet? Comment se fait-il qu'il
19 soit devenu le rapporteur, si je puis l'appeler ainsi,
20 de toute information concernant ce projet?

21 33740 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
22 faut voir ça dans le cadre du processus que j'ai décrit
23 tout à l'heure. Rien d'important ne se produit au sein
24 du gouvernement du Canada sans que le secrétaire du
25 Cabinet, le greffier du Conseil privé, le sache. Tout

1 projet d'envergure destiné au Cabinet, d'une façon ou
2 d'une autre, transite par le centre, c'est-à-dire le
3 Bureau du Conseil privé.

4 33741 Outre qu'il était secrétaire du
5 Cabinet et greffier du Conseil privé, M. Tellier était
6 mon sous-ministre. Je devais être au courant en tant
7 que premier ministre, parce que le premier ministre est
8 responsable envers le Parlement et envers le pays quant
9 au fonctionnement de son gouvernement -- il fallait que
10 je sache ce qui se passait.

11 33742 Donc, M. Tellier obtenait ce genre
12 d'informations des autres sous-ministres. Il leur
13 demandait ce qui se passait. Il leur disait : « Je vois
14 ici un dossier que vous essayez de faire inscrire à
15 l'ordre du jour ». Un dossier provenant, par exemple,
16 du ministère de la Santé. « Ce dossier n'a pas été
17 autorisé par le comité du Cabinet ou n'a pas été
18 examiné par le Bureau du Conseil privé, alors,
19 mettez-moi de l'ordre là-dedans et revenez plus tard. »

20 33743 C'est cela qu'il aurait fait. Une
21 fois qu'il aurait été convaincu -- ou plutôt, une fois
22 que le ou les ministères concernés l'auraient convaincu
23 qu'il valait la peine, si je puis m'exprimer ainsi, de
24 soumettre cela au comité du Cabinet ou au Cabinet, il
25 aurait préparé une telle note pour me faire part de son

- 1 opinion à ce sujet.
- 2 33744 M^e PRATTE : Parfait.
- 3 33745 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
- 4 se peut, à l'époque, vous aurez pu remarquer que -- je
- 5 ne sais pas si ça se trouve ici, mais vous avez
- 6 peut-être remarqué dans d'autres circonstances ou à la
- 7 faveur d'autres communications -- laissez-moi voir si
- 8 c'est ici.
- 9 33746 Oui, souvent -- ça n'est pas ici,
- 10 mais souvent, il y a une indication de copie jointe à
- 11 mon chef de cabinet.
- 12 33747 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney,
- 13 revenons-en à la première note que nous avons examinée,
- 14 celle de l'onglet 4, parce que je voulais poser une
- 15 question à son sujet, mais j'ai omis de le faire.
- 16 33748 Prenez l'onglet 4, page 3, monsieur
- 17 le commissaire. C'est la dernière page de l'onglet,
- 18 monsieur Mulroney, qui est la première note que nous
- 19 avons examinée et qui comporte --
- 20 33749 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 21 Oui.
- 22 33750 M^e PRATTE : -- une annotation de votre
- 23 part.
- 24 33751 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 25 Oui.

- 1 33752 M^e PRATTE : Et en bas de la page, vous
2 voyez « c.c. Bernard Roy ». Qui est Bernard Roy?
- 3 33753 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 C'était mon chef de cabinet au CPM.
- 5 33754 M^e PRATTE : Le CPM étant le Cabinet du
6 premier ministre.
- 7 33755 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Le
8 Cabinet du premier ministre.
- 9 33756 M^e PRATTE : D'accord.
- 10 33757 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 M. Tellier explique à M. Roy ce qui se passe dans le
12 cas de ce dossier.
- 13 33758 Pourquoi fait-il cela? Eh bien, il
14 n'y a que deux façons d'acheminer ce genre
15 d'informations sensibles à un premier ministre, soit
16 par le canal du greffier du Conseil privé, soit par le
17 canal du chef de cabinet du premier ministre. C'est
18 l'un ou l'autre.
- 19 33759 Il peut y avoir des exceptions de
20 temps en temps, mais croyez-moi elles sont plutôt rares
21 dans le cas des projets importants.
- 22 33760 M^e PRATTE : Bien. Passons -
23 excusez-moi, monsieur Mulroney, poursuivez.
- 24 33761 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 J'allais simplement dire que la raison pour cela est

1 que, parfois, les premiers ministres doivent - il m'est
2 arrivé de retour au 24 Sussex de devoir étudier des
3 tonnes de dossiers de ce genre et on obtient ces
4 informations du Conseil privé. C'est très logique. On
5 se dit, parfait, je pense que je vais prendre telle
6 orientation. Puis, vous ouvrez ce qui vient du CPM et
7 vous voyez qu'il y a une note de service de quelqu'un
8 au CPM qui dit que, politiquement, c'est une vraie
9 mélasse et qu'il ne faut pas y toucher, et qui vous en
10 donne les raisons.

11 33762 Je leur donnais donc pour consigne de
12 mettre de l'ordre dans tout ça. Je ne voulais pas me
13 retrouver avec trois ou quatre opinions différentes.
14 C'est avant le débat que tout le monde doit émettre ses
15 opinions. Moi, je voulais une recommandation adressée
16 au gouvernement.

17 33763 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney,
18 veuillez revenir à l'onglet 11.

19 33764 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Oui.

21 33765 M^e PRATTE : Je vous lis la première
22 phrase.

23 33766 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Oui.

25 33767 M^e PRATTE : Elle dit ceci :

1 « Le sénateur Murray et des
2 hauts fonctionnaires de
3 Promotion économique du Canada
4 atlantique ont récemment
5 rencontré des représentants de
6 Thyssen pour parler des détails
7 de leur proposition. »

8 [Traduction du texte lu]

9 33768 Vous voyez ça?

10 33769 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

11 Oui.

12 33770 M^e PRATTE : Tout à l'heure, quand nous
13 parlions de Saint-François-Xavier, vous avez mentionné
14 Lowell Murray. Quel rôle remplissait Lowell Murray --
15 il avait été nommé sénateur, mais quel rôle jouait-il
16 au sein de votre gouvernement, surtout en ce qui avait
17 trait au projet Bear Head en 1987?

18 33771 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

19 M. Murray a été nommé au Sénat par le premier ministre
20 Clark en 1979 et, quand j'ai constitué le gouvernement,
21 je l'ai fait venir à mon cabinet pour lui confier le
22 ministère des Relations fédérales-provinciales et lui
23 demander ensuite d'être le ministre responsable de
24 l'APECA.

25 33772 M^e PRATTE : À ce titre, monsieur

1 Mulroney -- je vais formuler la chose différemment.

2 33773 Était-il en rapport avec M. Tellier?

3 Tenait-il M. Tellier au courant ou comment M. Tellier
4 a-t-il su que M. Murray avait, en compagnie d'autres
5 hauts fonctionnaires de l'APECA, rencontré les gens de
6 Thyssen?

7 33774 Comment cette information est-elle
8 parvenue à M. Tellier?

9 33775 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Le
10 sous-ministre du ministère de M. Murray -- je crois que
11 c'était Don McPhail à l'époque -- devait
12 automatiquement tenir M. Tellier au courant.

13 33776 M^e PRATTE : Nous allons examiner
14 quelques autres notes de service de M. Tellier,
15 monsieur Mulroney, mais pour autant que vous vous
16 souveniez, M. Tellier a-t-il été tenu au courant de
17 l'évolution de ce projet pendant qu'il était greffier
18 du Conseil privé?

19 33777 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 M. Tellier a été parfaitement et régulièrement tenu au
21 courant de ce dossier, comme les documents l'indiquent,
22 je pense. Et il convient de souligner, comme je l'ai
23 dit, qu'il a su contrôler son enthousiasme envers ce
24 projet, du début à la fin.

25 --- Laughter / Rires

- 1 33778 M^e PRATTE : Et c'est sans doute
2 pourquoi il a dit ce qui suit, au second paragraphe de
3 la première page :
- 4 « Selon nous, cette proposition
5 est très discutable à divers
6 points de vue. » [Traduction du
7 texte lu]
- 8 33779 Est-ce que --
- 9 33780 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 Tout à fait.
- 11 33781 M^e PRATTE : Quand il dit « cette
12 proposition est très discutable à divers points de
13 vue », il dit en fait « de notre point de vue ».
- 14 33782 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Oui.
- 16 33783 M^e PRATTE : Qui est -- du point de vue
17 de qui parle-t-il?
- 18 33784 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : De
19 celui de la fonction publique.
- 20 33785 M^e PRATTE : La fonction publique.
- 21 33786 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Dans ce cas il parle plus particulièrement au nom du
23 ministère de la Défense nationale.
- 24 33787 M^e PRATTE : Passez à la page 2 --
- 25 33788 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Oui.

2 33789 M^e PRATTE : -- et vous verrez que sous
3 sa signature -- en fait il s'agit d'une signature
4 dactylographiée et je crois qu'il y a aussi ses
5 initiales. C'est exact?

6 33790 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Ce
7 sont ses initiales.

8 33791 M^e PRATTE : Parfait. Il y a trois noms
9 dans la marge de gauche, à la toute dernière ligne.

10 33792 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Oui.

12 33793 M^e PRATTE : « Swan/Hagen/Swain ».
13 Savez-vous de qui il s'agissait?

14 33794 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Oui.

16 33795 M^e PRATTE : Qui est M. Swain, par
17 exemple?

18 33796 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
19 est -- Harry est sous-ministre -- il était
20 sous-ministre à Industrie, mais à l'époque il
21 travaillait peut-être au Bureau du Conseil privé.

22 33797 M^e PRATTE : Parfait. Et les deux
23 autres...?

24 33798 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
25 s'agissait sûrement de secrétaires adjoints du Conseil

1 privé à l'époque. Je ne me souviens pas exactement où
2 ils en étaient avec leur carrière à ce moment-là.

3 33799 M^e PRATTE : Très bien.

4 33800 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

5 Mais MM. Swan, Hagen et Swain sont tous trois de bons
6 fonctionnaires, bien connus. Ils ont travaillé pour
7 Tellier.

8 33801 M^e PRATTE : Parfait.

9 33802 COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur

10 Mulroney, on nous a dit plus tôt que, chaque fois que
11 des noms comme ceux-ci apparaissent sur une note de
12 service vous étant adressée par M. Tellier, c'est que
13 les personnes en question ont sans doute joué un rôle
14 important dans le parachèvement de ces notes.

15 33803 C'est ce dont vous vous souvenez?

16 33804 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

17 Oui, monsieur.

18 33805 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bien. Nous

19 pouvons donc tenir pour avéré, par exemple, que Harry
20 Swain, dont le nom apparaît ici, a joué un rôle dans la
21 rédaction de cette note de service que M. Tellier
22 allait vous adresser?

23 33806 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

24 C'est exact.

25 33807 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bien.

1 33808 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Ce
2 qui arrivait de temps en temps, monsieur le
3 commissaire, c'est que Paul recevait une ébauche à son
4 bureau, ou l'équivalent d'une ébauche. Il pouvait
5 estimer que la note ne se tenait pas, auquel cas il
6 gribouillait quelque chose et la renvoyait au
7 rédacteur. Les notes portaient ses observations
8 manuscrites parce qu'il les avait examinées. Elles
9 passaient ensuite dans le système et je recevais les
10 versions révisées pour dire éventuellement qu'elles ne
11 tenaient pas. Je disais que mon gouvernement n'allait
12 pas faire ceci ou cela et qu'il fallait que les
13 fonctionnaires se remettent à la planche à dessin pour
14 tenir compte du point a) et du point b).

15 33809 Les fonctionnaires -- et nous avons
16 la chance, au Canada, d'avoir une excellente fonction
17 publique. Bien qu'ils soient bons, les fonctionnaires
18 ne sont pas infaillibles et ils n'ont pas non plus à se
19 faire réélire.

20 33810 En outre, le premier ministre est le
21 chef d'un parti politique. J'ai mentionné, en passant,
22 la décision de M. Harper de se lancer dans une élection
23 en annonçant une réduction de deux points de la TPS.
24 Pas un seul économiste au ministère des Finances ou à
25 la Banque du Canada lui aurait alors dit que c'était la

1 chose à faire. Cette mesure allait amputer les recettes
2 de l'État de 12 milliards de dollars et priver le pays
3 de sa meilleure mesure fiscale, c'est-à-dire la TPS.
4 Les exportations sont touchées, mais c'est bien parce
5 que cela disparaît à la frontière.

6 33811 M. Harper a dû leur dire : « Vous
7 avez peut-être raison, mais je me suis présenté et j'ai
8 dit aux Canadiens que s'ils m'étaient premier
9 ministre, je réduirais la TPS de deux points. C'est
10 peut-être une mauvaise politique économique, mais c'est
11 de la bonne politique politicienne, parce que j'ai
12 gagné, que je suis premier ministre et que je veux que
13 ça soit fait. »

14 33812 Tous les fonctionnaires étaient
15 opposés à cette mesure -- je vous parie qu'ils étaient
16 tous contre --, mais ils n'ont pas eu le choix. C'est
17 le peuple qui dirige. M. Harper avait remporté les
18 élections sans conteste et il lui appartenait désormais
19 de décider de ce qu'il voulait faire. S'il se trompait,
20 c'était la même chose pour moi ou pour Chrétien, il en
21 payait le prix la fois suivante --.

22 33813 Donc, il faut être prudent quand on
23 dit que M. Harper, M. Chrétien, M. Mulroney ou
24 M. Trudeau sont allés à l'encontre -- il faut toujours
25 traiter avec respect les recommandations de la fonction

1 publique, mais ce ne sont pas des bulles papales. Elles
2 ne sont pas frappées d'infailibilité.

3 33814 Il faut donc tenir compte de cet
4 aspect quand les gens disent : « Ah ces sales
5 politiciens, ils n'ont pas écouté les fonctionnaires »
6 et ainsi de suite. C'est une simple réalité de la vie.

7 33815 M^e PRATTE : Je ne vous demanderai pas
8 qui était le père de la TPS, monsieur Mulroney.

9 33816 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 C'était l'idée de Michael Wilson.

11 --- Laughter / Rires

12 33817 M^e PRATTE : Nous lui enverrons un
13 extrait de cette transcription.

14 --- Laughter / Rires

15 33818 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney, pouvez-
16 vous prendre l'onglet 15? Nous étions en train
17 d'examiner un document dans lequel M. Tellier exprimait
18 ses réserves au nom de la fonction publique et nous
19 avons ici une lettre -- vous y êtes, monsieur Mulroney,
20 à l'onglet 15?

21 33819 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Oui. Oui.

23 33820 M^e PRATTE : Il s'agit d'une lettre
24 portant l'en-tête de Bear Head Thyssen qui vous est
25 directement adressée.

- 1 33821 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 2 Oui.
- 3 33822 M^e PRATTE : À la page 3, vous verrez
- 4 qui a signé cette lettre.
- 5 33823 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 6 Oui.
- 7 33824 M^e PRATTE : Ce sont deux noms que nous
- 8 avons déjà entendus, ceux de M. Massmann et de
- 9 M. Haastert.
- 10 33825 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
- 11 pense que c'est ça.
- 12 33826 M^e PRATTE : Connaissez-vous ces deux
- 13 personnes?
- 14 33827 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 15 Non.
- 16 33828 M^e PRATTE : Savez-vous si vous avez
- 17 reçu cette lettre?
- 18 33829 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
- 19 n'en ai aucune idée. Je ne me rappelle pas l'avoir
- 20 reçue.
- 21 33830 M^e PRATTE : Je vous invite à prendre
- 22 la dernière page de cet onglet.
- 23 33831 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 24 Ici?
- 25 33832 M^e PRATTE : Oui, c'est le même onglet.

1 33833 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

2 Oui.

3 33834 M^e PRATTE : Ça ressemble -- en fait,
4 je devrais plutôt vous demander à quoi cela vous fait
5 penser, monsieur Mulroney -- il y a une ligne ici qui
6 porte l'indication « Lowell Murray, ministre »
7 [Traduction du texte lu]. Ce n'est pas signé.

8 33835 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

9 Oui.

10 33836 M^e PRATTE : Vous pourriez peut-être
11 l'examiner rapidement pour voir si --

12 33837 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

13 Oui. Ça dit ceci :

14 « Le premier ministre m'a
15 demandé de répondre en son nom à
16 votre lettre du 1^{er} février
17 concernant la proposition de
18 Thyssen Industrie AG de
19 construire une usine en
20 Nouvelle-Écosse.

21 La proposition de Thyssen fait
22 l'objet d'un examen attentif
23 depuis quelque temps. Comme vous
24 le savez, celle-ci a des
25 répercussions sur un certain

1 nombre de décisions
2 d'approvisionnement importantes
3 et je ne suis donc pas en mesure
4 de vous répondre pour l'instant
5 au nom du gouvernement. Je vous
6 remercie pour l'intérêt que vous
7 démontrez dans cette affaire.
8 J'ai envoyé une lettre identique
9 à votre collègue, M. Haastert.
10 Je vous prie d'agréer, Monsieur,
11 l'expression de mes salutations
12 distinguées.
13 Lowell Murray
14 Ministre. » [Traduction du texte
15 lu]

16 33838 M^e PRATTE : Parfait. Savez-vous à qui
17 cette lettre a été envoyée?

18 33839 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
19 n'en ai aucune idée. Je n'étais -- vous savez, il
20 s'agit ici très clairement d'une réponse à une lettre
21 et c'est sans doute le BCP ou le CPM qui l'avait
22 transmise au sénateur Murray en sa qualité de ministre
23 responsable de l'APECA. C'est lui qui y a répondu.

24 33840 M^e PRATTE : Bien. Cependant, il dit
25 ici -- c'est du moins ce que précise l'ébauche -- tout

1 d'abord, pourquoi est-ce que M. Murray aurait rédigé ou
2 envisagé de rédiger une telle lettre? Quel était son
3 rôle dans ce dossier?

4 33841 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
5 était ministre responsable de l'APECA.

6 33842 M^e PRATTE : Parfait. À l'avant-dernier
7 paragraphe de cette ébauche, il dit ceci :

8 « Je vous remercie pour
9 l'intérêt que vous démontrez
10 dans cette affaire. »

11 33843 Vous voyez cela?

12 33844 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Oui.

14 33845 M^e PRATTE : Passons maintenant à
15 l'onglet 19.

16 33846 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Oui.

18 33847 M^e PRATTE : Le premier paragraphe est
19 une note de service, sous forme d'ébauche, de
20 M. McPhail à l'honorable Lowell Murray.

21 33848 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Oui.

23 33849 M^e PRATTE : Et on peut y lire ceci :
24 « Vous trouverez ci-jointe la
25 lettre au premier ministre

1 Oui.

2 33858 M^e PRATTE : Sur la troisième page,
3 reconnaissez-vous l'écriture de la personne qui a signé
4 la lettre?

5 33859 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 Oui.

7 33860 M^e PRATTE : Elle est de qui?

8 33861 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : De
9 Lowell Murray.

10 33862 M^e PRATTE : Parfait. Vous
11 souvenez-vous avoir reçu cette lettre?

12 33863 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Non, mais il aurait été approprié de me la faire
14 parvenir -- ou de l'envoyer.

15 33864 M^e PRATTE : Parfait. Si vous le voulez
16 bien, monsieur Mulroney, revenons à la première page de
17 sa lettre, le deuxième --

18 33865 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Oui.

20 33866 M^e PRATTE : Qui dit ceci :

21 « Monsieur le Premier ministre,
22 Il y a quelque temps, vous
23 m'avez demandé d'examiner et de
24 commenter au besoin la
25 proposition de Thyssen

1 Industries A.G. consistant à
2 établir une usine d'industrie
3 lourde à Cap-Breton. La présente
4 a pour objet de vous faire part
5 de cette évaluation et de vous
6 recommander la ligne d'action
7 que le gouvernement pourrait
8 suivre pour faciliter la
9 réalisation du projet de
10 Thyssen. » [Traduction du texte
11 lu]

12 33867 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

13 Oui.

14 33868 M^e PRATTE : Vous m'avez dit ne pas
15 vous souvenir d'avoir vu cette lettre. Quoi qu'il en
16 soit, est-ce que M. Murray exprime bien ce que vous lui
17 aviez demandé de faire, ce que vous vous souvenez de
18 lui avoir demandé?

19 33869 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

20 Oui, bien sûr.

21 33870 M^e PRATTE : Vous avez déjà vu ce
22 document. Est-ce que M. Murray était favorable au
23 projet à l'époque, malgré les réserves exprimées par
24 certaines personnes?

25 33871 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Oui.

2 33872 M^e PRATTE : Prenez la page 2, le
3 deuxième paragraphe.

4 33873 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

5 Oui.

6 33874 M^e PRATTE : Je vous le lis :

7 « J'ai demandé à Don McPhail de
8 négociier avec Thyssen sur la
9 base d'une "simple lettre
10 d'intention" énonçant les
11 progrès réalisés jusqu'ici. Bien
12 que n'étant pas contraignante,
13 une lettre confirmant nos
14 ententes jusqu'ici serait très
15 utile pour Thyssen, non
16 seulement pour lui permettre de
17 soutenir ses négociations de
18 partenariat avec General
19 Dynamics, mais aussi pour
20 faciliter l'agrément de son
21 propre conseil d'administration
22 au sujet du projet de
23 Cap-Breton. » [Traduction du
24 texte lu]

25 33875 Vous souvenez-vous de vous être

1 entretenu avec M. Murray au sujet de la négociation
2 éventuelle ou passée d'une déclaration d'intention?

3 33876 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

4 Oui.

5 33877 M^e PRATTE : Avez-vous dit quoi que ce
6 soit à M. Murray au sujet de cette déclaration
7 d'intention qui est devenue ensuite une entente de
8 principe?

9 33878 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

10 Comme nous en avons parlé, je rencontrais toujours
11 Lowell. C'était un ministre de premier plan, qui était
12 très proche de moi, et qui avait été mon ministre dans
13 le cadre des négociations constitutionnelles du lac
14 Meech. Je le connaissais depuis 50 ans et j'avais une
15 grande confiance en lui. Nous déjeunions ou dînions
16 tout le temps ensemble -- je ne devrais pas dire tout
17 le temps, mais souvent.

18 33879 Ces choses-là resurgissaient souvent
19 sous l'angle constitutionnel, parce qu'il était
20 toujours ministre responsable du BRFP et qu'il était
21 aussi --

22 33880 M^e PRATTE : Excusez-moi, vous venez
23 d'utiliser un autre acronyme. Je ne suis pas certain
24 qu'il ait été --

25 33881 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Le

1 Bureau des relations fédérales-provinciales.

2 33882 M^e PRATTE : Le BRFP, merci.

3 33883 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

4 Oui. Donc, il était ministre responsable de ce bureau
5 et il était également chargé de l'Agence de promotion
6 économique du Canada atlantique. Nous avons donc de
7 quoi discuter.

8 33884 Pour répondre à votre question, je
9 dirais oui, car je me suis personnellement intéressé à
10 ce dossier.

11 33885 M^e PRATTE : Bien. Prenez le paragraphe
12 qui se trouve tout de suite en dessous de celui que je
13 viens de vous lire. Celui-ci mentionne ceci :

14 « Une telle déclaration
15 d'intention se limiterait à
16 confirmer la politique du
17 gouvernement en matière de
18 développement économique et
19 d'aide à l'établissement de
20 sites de défense auxquels
21 Thyssen serait normalement
22 admissible. Il n'y aurait aucun
23 engagement, implicite ou autre,
24 à accorder un marché militaire à
25 Thyssen, autrement que par le

1 soulevées par M. Clark sur le plan politique étaient
2 résolues, parce que, à ce moment-là, Thyssen avait de
3 nouveau changé le projet et que celui-ci portait
4 désormais -- sur le plan des exportations et de tout ce
5 qui concernait l'accord de partage militaire avec les
6 Américains, Thyssen avait essayé de conclure une
7 entente avec l'un des gros fournisseurs américains de
8 la défense si bien que la compagnie aurait pu affirmer
9 que la plupart, pour ne pas dire la totalité de ses
10 produits pouvaient désormais être vendus sur le marché
11 de la défense nord-américain.

12 33891 C'était donc entièrement différent de
13 ce qui avait été annoncé au début. Ça, c'est la
14 première chose.

15 33892 Deuxièmement, ce genre de produit
16 avait, depuis toujours, été fabriqué à l'usine de
17 General Motors de London, en Ontario, qui était un gros
18 employeur dans le sud-ouest de la province, laquelle
19 représente une autre partie importante du pays.

20 33893 Dès lors, le raisonnement a consisté
21 à dire : « Nous comprenons que le Canada atlantique
22 traverse une mauvaise passe économique ».

23 33894 Ça, c'étaient les ministres qui le
24 disaient.

25 33895 « Mais il se trouve que nous venons

1 du sud-ouest de l'Ontario. Nous ne voulons pas que nos
2 gens se retrouvent sans travail uniquement pour
3 accommoder quelqu'un d'autre dans une autre partie du
4 pays. »

5 33896 C'était ce genre de raisonnement.

6 33897 Voilà certains des arguments qui
7 transparaisaient en filigrane.

8 33898 Même si j'étais encore
9 enthousiasmé -- nous parlons maintenant d'un projet
10 configuré -- à propos de tout ce qui était susceptible
11 d'aider le Canada atlantique sur le plan de la création
12 d'emplois, je me rendais compte des répercussions de ce
13 projet. M. Tellier me parlait de la politique
14 d'approvisionnement. Bob Fowler faisait la même chose
15 dans le cas de la Défense. J'ai donc dit à Lowell :
16 « Je veux que vous alliez voir Frank et je veux que
17 Frank lui-même rédige la clause qui, dans cette
18 entente, nous assurera que nous ne sommes absolument
19 pas liés sur le plan contractuel. Il ne faut pas qu'il
20 y ait de conséquences contractuelles. »

21 33899 C'est dans ces circonstances qu'on
22 m'a soumis l'idée d'envoyer une lettre d'assurance à
23 Thyssen.

24 33900 M^e PRATTE : Parfait. Passons à la
25 lettre --

- 1 33901 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Et
2 c'est finalement ce qui a été fait.
- 3 33902 M^e PRATTE : Certes, mais nous
4 parlerons de l'entente de principe dans un instant.
- 5 33903 Monsieur Mulroney, pouvez-vous passer
6 au même onglet --
- 7 33904 En fait, je veux que nous passions au
8 19 juillet.
- 9 33905 Je vous invite à prendre l'onglet 21.
10 Un peu plus tard, vous avez reçu une autre note de
11 service de la part de M. Tellier datée du 19 juillet
12 1988.
- 13 33906 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Oui.
- 15 33907 M^e PRATTE : Pouvez-vous passer à la
16 conclusion -- il y a un paragraphe à la page 3 qui est
17 intitulé « Conclusion ».
- 18 33908 Vous pourriez peut-être nous le lire
19 à voix haute, monsieur Mulroney.
- 20 33909 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 Oui.
- 22 « Bien qu'un investissement de
23 cette ampleur, assorti d'un
24 important potentiel de création
25 d'emplois, serait très bénéfique

1 pour l'économie de Cap-Breton,
2 je vous invite, personnellement,
3 à demander que la procédure
4 établie soit suivie en l'espèce.
5 Cela permettrait de répondre aux
6 principales préoccupations
7 soulevées par les ministères
8 clés. Je recommande d'inviter le
9 sénateur Murray à préparer une
10 note de service qui serait
11 soumise, par les voies
12 habituelles, au Cabinet et au
13 Conseil du Trésor. Le BCP
14 veillera à ce que les ministres
15 soient dûment saisis de ce
16 dossier en priorité.
17 Paul M. Tellier. » [Traduction
18 du texte lu]

19 33910 M^e PRATTE : Avez-vous donné les
20 directives que vous demandait M. Tellier?

21 33911 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Absolument. C'est pour cela que le protocole d'entente
23 ou la lettre d'assurance ne donnait absolument aucune
24 garantie à Thyssen de la part du gouvernement du Canada
25 relativement à l'évolution économique du dossier.

- 1 33912 M^e PRATTE : Pouvez-vous aller à
2 l'onglet 27.
- 3 33913 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Oui.
- 5 33914 M^e PRATTE : Nous y trouvons,
6 monsieur Mulroney, l'entente de principe du
7 27 septembre 1988.
- 8 33915 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Oui.
- 10 33916 M^e PRATTE : Savez-vous si vous avez vu
11 ce document au moment où il a été signé?
- 12 33917 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Non, je ne l'ai pas vu. Je l'ai reçu après avoir parlé
14 à Lowell et à Paul, à la suite de ce mémoire, et j'ai
15 reçu l'assurance de ces deux derniers que Iacobucci
16 avait effectivement fourni exactement le type de
17 documentation que j'avais exigée. Elle avait été
18 incorporée dans le document final, et, finalement, elle
19 a été signée sur cette base.
- 20 33918 M^e PRATTE : Pourriez-vous regarder à
21 la page des signatures -- voir la façon dont on a
22 signé -- à la page 6?
- 23 33919 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Page 6, oui.
- 25 33920 M^e PRATTE : Il y a plusieurs

- 1 signatures ici. La première, pouvez-vous la lire?
- 2 33921 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 3 Oui, il s'agit de Gerry Merrithew, de Saint John, qui,
- 4 je le constate, est le ministre responsable de l'APECA.
- 5 33922 Ce changement a eu lieu lorsque nous
- 6 nous préparions pour les élections. Lowell était
- 7 sénateur et il n'était pas obligé de se présenter,
- 8 heureusement pour lui.
- 9 33923 Mais c'était un ministre du Canada
- 10 atlantique.
- 11 33924 M^e PRATTE : Alors il a remplacé
- 12 M. Murray -
- 13 33925 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : À
- 14 l'APECA.
- 15 33926 M^e PRATTE : -- à l'APECA.
- 16 33927 Et ensuite M. de Cotret?
- 17 33928 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 18 Robert de Cotret.
- 19 33929 M^e PRATTE : Et M. Beatty.
- 20 33930 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 21 Perrin Beatty, oui.
- 22 33931 M^e PRATTE : Avez-vous été impliqué
- 23 d'une manière ou d'une autre dans la signature de ce
- 24 document par M. Beatty, alors ministre de la Défense
- 25 nationale?

- 1 33932 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 2 Non.
- 3 33933 M^e PRATTE : Lui avez-vous donné pour
- 4 directive de la signer?
- 5 33934 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 6 Non.
- 7 33935 M^e PRATTE : Avez-vous, par
- 8 l'intermédiaire d'autres personnes, laisser clairement
- 9 entendre qu'il devait signer, que c'était votre
- 10 souhait?
- 11 33936 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 12 Non.
- 13 33937 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney, la
- 14 Commission a entendu des témoignages selon lesquels,
- 15 comme vous le savez, après la signature de l'entente de
- 16 principe, certains paiements ont été reçus par
- 17 différentes personnes, incluant M. Frank Moores, sa
- 18 société je crois -
- 19 33938 COMMISSAIRE OLIPHANT : GCI.
- 20 33939 M^e PRATTE : -- GCI -
- 21 33940 Merci, monsieur le commissaire.
- 22 33941 Avant tout, connaissiez-vous GCI?
- 23 33942 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 24 Bien entendu, c'était la compagnie dont il est question
- 25 ici. Oui.

- 1 33943 M^e PRATTE : Eh bien, je veux dire, la
2 société, GCI -- Government Consultants International -
- 3 33944 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Ah, oui. Bien sûr, oui.
- 5 33945 M^e PRATTE : D'accord. Je crois,
6 également, que la preuve a laissé entendre que
7 M. Fred Doucet, dont nous allons parler dans un
8 instant, pourrait avoir reçu un paiement vers le mois
9 de novembre 1988, suite à la signature de ce document.
- 10 33946 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 C'est exact, oui.
- 12 33947 M^e PRATTE : Aviez-vous connaissance ou
13 aviez-vous été informé de ces paiements versés à ces
14 personnes?
- 15 33948 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
16 Non.
- 17 33949 M^e PRATTE : Quand avez-vous été
18 informé pour la première fois que cela s'était
19 peut-être produit? Autrement dit, que, après la
20 signature de ce document, ces personnes ont reçu de
21 l'argent relativement à la signature de l'entente de
22 principe, ou après sa signature ou à la suite de sa
23 signature?
- 24 33950 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
25 crois que c'est lorsque les documents ont été déposés

1 devant le comité parlementaire l'année dernière.

2 33951 M^e PRATTE : Excusez-moi un instant,
3 monsieur le commissaire.

4 --- Pause

5 33952 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney, je
6 viens de mentionner M. Moores.

7 33953 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Oui.

9 33954 M^e PRATTE : Nous en avons brièvement
10 parlé un peu plus tôt, lorsque nous discutons de la
11 course à la direction de 1983. Pouvez-vous dire à
12 monsieur le commissaire quelles étaient vos relations
13 avec M. Moore en 1988?

14 33955 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : En
15 1988, mes relations avec M. Moores étaient
16 inexistantes.

17 33956 M^e PRATTE : Pourquoi?

18 33957 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Parce que, en 1987, il a accordé à un journaliste une
20 entrevue qui a été publiée en première page de l'un des
21 quotidiens nationaux, disant que je perdrais aux
22 prochaines élections, et que je méritais de perdre.

23 33958 Lorsque mon caucus et mon cabinet se
24 sont réveillés -- je pense que c'était en 1987, à la
25 fin de 1987 -- et qu'ils ont vu la déclaration de

1 M. Moores, vous pouvez imaginer que cela a eu l'effet
2 d'un pétard mouillé.

3 33959 Alors j'ai simplement coupé toutes
4 communications avec lui.

5 33960 M. Moores, je l'ai bien connu.
6 C'était un député fédéral. Il a épousé Janis Johnson,
7 une amie adorable de Winnipeg. Il a été élu premier
8 ministre de Terre-Neuve, et j'ai souvent eu affaire
9 avec lui durant les années où j'étais président de la
10 Compagnie minière IOC.

11 33961 Il avait déménagé à Montréal. Je l'ai
12 vu très souvent.

13 33962 La personnalité et le style de
14 Frank Moores étaient agréables et suscitaient
15 l'admiration. À plusieurs points de vue, c'était une
16 charmante personnalité.

17 33963 Mais en dehors de jouir des
18 charmantes personnalités, je me démenais pour faire en
19 sorte que mon gouvernement soit réélu en 1988. Alors
20 quand j'ai vu la déclaration de Frank en ce sens, cela
21 a été la fin de nos relations, qui je pense n'ont
22 jamais été rétablies d'une quelconque façon jusqu'à ce
23 qu'il tombe malade, vers la fin de sa vie, et je lui ai
24 parlé et je suis intervenu pour lui à New York, pour le
25 faire transférer dans le Maine -

- 1 33964 Et Mila est demeurée en contact avec
2 son épouse, qui était elle-même une merveilleuse
3 personne.
- 4 33965 Mais c'est ce qui est arrivé.
- 5 33966 M^e PRATTE : Très bien. Permettez-moi
6 d'aller maintenant -
- 7 33967 Monsieur le commissaire, je suis dans
8 la pièce P-46.
- 9 33968 COMMISSAIRE OLIPHANT : Combien de
10 temps pensez-vous continuer avant de -
- 11 33969 M^e PRATTE : Je ferai ce que vous
12 voulez, monsieur le commissaire.
- 13 33970 COMMISSAIRE OLIPHANT : Non, mais à un
14 moment opportun pour faire une pause. D'accord?
- 15 33971 M^e PRATTE : Oui, je suis conscient de
16 cela, monsieur. Je pourrais poursuivre pendant une
17 dizaine de minutes environ, jusqu'à l'heure habituelle
18 de la pause repas à peu près.
- 19 33972 Puis-je vous demander,
20 monsieur Mulroney, d'aller à l'onglet 25 -- et
21 M. Hughes va poser ce nouveau recueil de documents
22 devant vous.
- 23 33973 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Oui.
- 25 33974 M^e PRATTE : Ce que je suis en train de

1 vous montrer, monsieur Mulroney, c'est une lettre qui a
2 été déposée en preuve. Il s'agit d'une lettre de
3 M. Schreiber, en date du 3 mars 2008, destinée au
4 président du Comité d'éthique de l'époque, M. Szabo.

5 33975 Pourriez-vous aller à la page 2 de ce
6 document?

7 33976 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

8 Oui.

9 33977 M^e PRATTE : Vous voyez, juste un peu
10 après le milieu de la page, qu'il y a une phrase en
11 caractères gras qui dit -- je vais la lire :

12 « Ces deux millions de dollars
13 ont été partagés entre
14 M. Mulroney et ses amis comme
15 suit. » [Traduction du texte lu]

16 33978 Permettez-moi de m'arrêter ici,
17 monsieur Mulroney. En ce qui concerne les deux millions
18 de dollars, savez-vous à quoi M. Schreiber peut faire
19 référence?

20 33979 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
21 n'ai pas la moindre d'idée de ce qu'il peut bien
22 vouloir dire.

23 33980 M^e PRATTE : Je pense que la preuve
24 établit clairement qu'un paiement de deux millions de
25 dollars, qui faisait partie de l'argent, a apparemment

1 été effectué à l'automne 1988.

2 33981 Ensuite, il affirme, et je cite :

3 « Le 2 novembre 1988, GCI (Frank
4 Moores) a déposé 500 000 \$ dans
5 le compte bancaire en Suisse
6 portant le nom de code
7 « Francfort », concernant le
8 projet Thyssen Bear Head et le
9 très honorable Brian Mulroney. »

10 [Traduction du texte lu]

11 33982 Avant tout, connaissiez-vous ce
12 compte Francfort?

13 33983 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

14 Non.

15 33984 M^e PRATTE : Ensuite, il ajoute ceci :

16 « M. Mulroney savait que cet
17 argent lui était destiné (le
18 document bancaire à l'appui est
19 joint en annexe). » [Traduction
20 du texte lu]

21 33985 Que dites-vous de cette déclaration,
22 monsieur Mulroney; que vous auriez été au courant de
23 cet argent, ou qu'il aurait été mis de côté pour vous?

24 33986 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

25 C'est grotesque, comme la plupart des déclarations et

1 des allégations de M. Schreiber, bien que je ne sois
2 pas surpris de voir cela dans cette lettre destinée à
3 l'honorable président du Comité d'éthique Szabo, comité
4 que M. Kaplan a décrit comme une honte nationale, et
5 que le premier ministre du Canada a décrit comme un
6 tribunal fantoche.

7 33987 Et je les félicite tous deux pour
8 leur clairvoyance.

9 33988 M^e PRATTE : Très bien. Revenons à la
10 preuve dans la présente instance, monsieur Mulroney.

11 33989 J'ai mentionné le nom un peu plus
12 tôt, dans le contexte de votre association avec StFX,
13 de M. Doucet.

14 33990 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Oui.

16 33991 M^e PRATTE : Vous m'avez dit que vous
17 avez eu affaire avec lui après avoir quitté StFX,
18 lorsque, j'imagine, vous avez dirigé une campagne vers
19 la fin des années 70, le début des années 80, en vue de
20 collecter des fonds pour votre alma mater.

21 33992 Est-ce exact?

22 33993 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 C'est exact.

24 33994 M^e PRATTE : Est-il revenu dans votre
25 vie, en tant que politicien, par la suite, après cette

1 campagne?

2 33995 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Oui.

4 33996 M^e PRATTE : Cette phrase était très

5 mal formulée.

6 33997 Avez-vous travaillé ensemble par la

7 suite?

8 33998 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

9 Oui.

10 33999 M^e PRATTE : Le commissaire me fait

11 signe à propos de ma remarque.

12 34000 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

13 Après l'expérience de la collecte de fonds de StFX, et
14 ensuite, la décision a été prise de participer à la
15 course à la direction du parti en 1983, Fred et Stewart
16 McInnes, d'Halifax, ont proposé d'organiser la province
17 de la Nouvelle-Écosse pour moi, ce qui nous mène
18 jusqu'au vote en juin. J'étais très heureux d'avoir
19 leur appui, et après avoir gagné la course à la
20 direction et les élections partielles à la fin du mois
21 d'août, j'ai nommé les membres de mon cabinet, en tant
22 que chef de l'opposition, et j'ai nommé Fred Doucet
23 chef de mon cabinet, et Lee Richardson, de Calgary, un
24 bon ami de longue date, un gars très compétent, chef de
25 cabinet adjoint.

1 34001 M^e PRATTE : M. Doucet, ensuite,
2 lorsque vous êtes devenu premier ministre -- et il
3 n'est pas nécessaire que nous entrions dans les
4 détails, monsieur Mulroney, mais au cours de la
5 période, disons de 1984 à 1988, M. Doucet a-t-il
6 continué à occuper des postes dans votre gouvernement?

7 34002 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Oui. Lorsque j'ai formé un gouvernement, j'ai modifié
9 la structure et les personnes concernées, et M. Bernard
10 Roy est devenu ce que l'on appelait à l'époque premier
11 secrétaire du premier ministre. Il était,
12 effectivement, chef de cabinet, mais le titre a été
13 utilisé pour la première fois dans mon cabinet lorsque
14 Derek Burney a remplacé M. Roy comme chef de cabinet.

15 34003 Lorsque je suis arrivé au
16 gouvernement, Bernard était le chef de cabinet
17 effectif, et Fred est devenu conseiller du premier
18 ministre.

19 34004 Après un certaine période, nous avons
20 eu une occasion unique, en termes de sommets. Le Canada
21 avait été choisi pour accueillir le Sommet de la
22 Francophonie, que nous avons créé avec la France,
23 principalement avec Mitterrand -- le président
24 Mitterrand -- et qui regroupait, pour la première fois
25 dans l'histoire, les 45 ou 50 pays francophones dans le

1 monde, créant ainsi un commonwealth de la francophonie.

2 34005 On m'avait demandé de le présider, ce
3 que j'ai fait, en octobre, je crois, 1987.

4 34006 Il a été immédiatement suivi du
5 Commonwealth britannique -- des réunions du
6 Commonwealth à Vancouver, sur le même sujet. À
7 l'époque, comme vous le savez, je travaillais
8 principalement pour le compte de Nelson Mandela et de
9 la campagne contre l'apartheid en Afrique du Sud.

10 34007 Et nous avons été choisis pour
11 accueillir le sommet du G7 à Toronto, en juin.

12 34008 Nous avons donc ces trois grands
13 sommets internationaux dans une période de huit ou neuf
14 mois, et quand nous avons jeté un coup d'œil sur le
15 programme, il était évident que nous avions besoin de
16 quelque chose de spécial pour gérer cela. Il a donc été
17 recommandé qu'une nouvelle structure soit créée en vue
18 de gérer ces sommets et de faire en sorte qu'ils se
19 déroulent sans heurt. C'était un grand défi pour le
20 Canada.

21 34009 Fred Doucet, en raison de ces grandes
22 compétences en matière d'organisation, a été choisi par
23 le gouvernement pour devenir le chef du bureau
24 organisationnel chargé de gérer les sommets, de les
25 organiser.

1 34010 Donc, à partir de cette époque -- ça
2 devait être quelque part vers la fin de 1986, je
3 suppose -- il exerçait la fonction de directeur de
4 cette institution unique en son genre, relevant sur le
5 plan fonctionnel du ministère des Affaires étrangères,
6 en vue d'organiser ces trois grands événements.

7 34011 M^e PRATTE : Puis-je vous demander
8 d'aller à -- et nous finirons là-dessus sans doute,
9 monsieur le commissaire -- ou nous suspendrons
10 là-dessus -- l'onglet 22.

11 34012 Nous sommes de retour dans le gros
12 cahier, monsieur Mulroney, volume 1, onglet 22.

13 34013 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Oui monsieur.

15 34014 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous lorsque
16 M. Doucet -

17 34015 Combien de temps M. Doucet est-il
18 resté?

19 34016 Nous savons qu'il a quitté son poste
20 au gouvernement. Savez-vous quand c'est arrivé,
21 environ?

22 34017 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Écoutez, je pense que Fred a quitté mon cabinet -- vous
24 savez, comme conseiller du premier ministre --
25 probablement vers la fin de 1986, et il a occupé la

1 fonction dont je viens de vous parler jusqu'à ce que
2 les sommets soient terminés, au cours de l'été 1988,
3 époque à laquelle il a présenté sa démission. Il avait
4 eu de gros problèmes cardiaques, de graves problèmes,
5 et il avait plusieurs enfants et une épouse à sa
6 charge, et il était très inquiet, ce qui est tout à
7 fait compréhensible, à propos de sa santé et il avait
8 le sentiment que -

9 34018 Et il avait accompli un boulot
10 extraordinaire en organisant ces trois événements.

11 34019 Il pensait qu'il était temps de
12 raccrocher, ce qu'il a fait, et il a démissionné du
13 gouvernement.

14 34020 M^e PRATTE : La lettre que je vous ai
15 demandé d'ouvrir, ou le document que je vous ai demandé
16 d'ouvrir, est une lettre adressée à M. Doucet de la
17 part du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Si
18 vous regardez à la page 2, elle est signée par
19 M. Jean-Pierre Kingsley.

20 34021 Voyez-vous cela à l'onglet 22,
21 monsieur Mulroney?

22 34022 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Oui.

24 34023 M^e PRATTE : Qui était M. Kingsley?

25 34024 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : À

- 1 l'époque, je ne suis pas certain -
- 2 34025 M. Kingsley travaillait, à cette
- 3 époque, je crois, pour le Conseil du Trésor, mais il
- 4 était peut-être le sous-registraire adjoint,
- 5 responsable du lobbying, et toutes ces choses, parce
- 6 que, ensuite, je l'ai nommé au poste de directeur
- 7 général des élections, je pense, en -- je ne me
- 8 souviens pas de l'année, mais je pense que c'était ça.
- 9 34026 Mais je ne sais pas quelle fonction
- 10 il exerçait à l'époque de cette lettre.
- 11 34027 M^e PRATTE : D'accord. À la page 2, si
- 12 vous y êtes, au paragraphe 4, tout en haut -
- 13 34028 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 14 Oui.
- 15 34029 M^e PRATTE : On peut lire ce qui suit :
- 16 « Il sera renoncé au délai de un
- 17 an vous empêchant d'intervenir
- 18 pour, ou au nom de, toute autre
- 19 personne ou entité devant tout
- 20 ministère avec lequel vous avez
- 21 entretenu des relations
- 22 importantes. » [Traduction du
- 23 texte lu]
- 24 34030 Le voyez-vous?
- 25 34031 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

- 1 Oui.
- 2 34032 M^e PRATTE : Je passe par-dessus -
- 3 34033 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 4 Oui.
- 5 34034 M^e PRATTE : Êtes-vous intervenu à
- 6 propos de cette renonciation obtenue par M. Doucet ou
- 7 accordée à son avantage?
- 8 34035 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 9 Non.
- 10 34036 M^e PRATTE : Quand avez-vous appris
- 11 qu'une telle renonciation avait-été accordée?
- 12 34037 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
- 13 crois, lorsqu'elle a été déposée devant la commission
- 14 du juge Oliphant.
- 15 34038 M^e PRATTE : Ce serait le bon moment
- 16 pour prendre un pause, monsieur le commissaire.
- 17 34039 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci
- 18 beaucoup, maître Pratte.
- 19 34040 Nous allons lever la séance pour la
- 20 pause repas, et nous reprendrons à 14 h cet après-midi.
- 21 --- Upon recessing at 12:23 p.m. / Suspension à 12 h 23
- 22 --- Upon resuming at 2:05 p.m. / Reprise à 14 h 05
- 23 34041 COMMISSAIRE OLIPHANT : Veuillez vous
- 24 asseoir.
- 25 34042 Maître Pratte...?

- 1 34043 M^e PRATTE : Merci monsieur.
- 2 34044 Monsieur Mulroney, j'ai encore
3 quelques questions à vous poser concernant le projet
4 Bear Head, alors que vous étiez premier ministre et
5 ensuite, nous passerons à d'autres événements.
- 6 34045 J'ai omis de vous demander, par
7 contre, lorsque je vous interrogeais à propos de
8 M. Moores et de sa société GCI, Government Consulting
9 International ou Inc. -- je ne me souviens pas,
10 honnêtement -- International -- vers 1988 et les
11 paiements déclenchés par l'EP, l'entente de principe.
- 12 34046 Y a-t-il déjà eu des discussions
13 entre vous et M. Moores ou d'autres représentants de
14 GCI quant à la possibilité que vous vous joignez à eux
15 un jour après avoir quitté la fonction de premier
16 ministre?
- 17 34047 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Non. Il est vrai que ce serait une grande aspiration
19 pour quelqu'un qui a occupé le poste de premier
20 ministre du Canada pendant neuf ans de travailler comme
21 lobbyiste pour Frank Moores. Dommage, j'ai vraiment
22 raté une bonne occasion.
- 23 --- Laughter / Rires
- 24 34048 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 C'est le genre d'absurdité qui imprègne la politique

1 canadienne lorsqu'une rumeur commence à courir et que
2 les médias s'en mêlent. Et oh surprise, c'est vrai.

3 34049 Il est difficile d'imaginer quelque
4 chose de plus insensé que Pierre Trudeau, Jean
5 Chrétien, moi-même ou quiconque ayant eu une longue
6 carrière de premier ministre de ce pays, aller
7 travailler pour une firme de lobbyistes à Ottawa.

8 34050 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney, je vais
9 accélérer un peu -- peut-être pas autant que je le
10 devrais. Mais en 1990, nous avons examiné quelques
11 mémoires de M. Tellier, et ainsi de suite, et en 1990,
12 une personne a fait son apparition dans le paysage et
13 son nom était M. Norman Spector.

14 34051 Qui était Norman Spector à
15 l'époque -- c'est-à-dire à n'importe quelle époque,
16 mais quel rôle assumait-il?

17 34052 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Norman Spector était un fonctionnaire de la
19 Colombie-Britannique qui a été recommandé à la fonction
20 publique par Fred Doucet. Il l'a embauché comme -- je
21 l'ai embauché comme secrétaire du Cabinet pour les
22 relations fédérales-provinciales. Ensuite, je l'ai
23 nommé chef du Cabinet du Premier ministre du Canada.
24 Puis, je l'ai nommé, à sa demande, ambassadeur du
25 Canada en Israël.

1 34053 Trois des nominations les plus
2 importantes auxquelles peut procéder un premier
3 ministre, je les ai données à M. Spector.

4 34054 M^e PRATTE : Lorsque M. Spector
5 était --

6 34055 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 J'espère que vous avez reconnu un signe de gratitude
8 sur son visage.

9 34056 M^e PRATTE : Lorsque M. Spector était
10 votre chef de cabinet, monsieur Mulroney, avant tout,
11 vous souvenez-vous à quelle époque c'était à peu près?

12 34057 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
13 est arrivé après Stanley Hartt, un excellent chef de
14 cabinet, en 1990-1991, je crois.

15 34058 M^e PRATTE : D'accord. Vous
16 souvenez-vous si M. Spector a joué un rôle quelconque
17 relativement au projet Bear Head et si vous avez eu des
18 discussions avec lui concernant ce projet?

19 34059 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Oui. M. Spector était nouveau. Il n'avait en aucune
21 sorte été mêlé au projet parce que, avant cela, il
22 était secrétaire du Cabinet pour les relations
23 fédérales-provinciales et il s'occupait exclusivement
24 des modifications constitutionnelles. Et il était
25 désormais au poste de chef de cabinet, qui est un peu

1 comme greffier du Conseil privé, un poste très
2 stratégique à Ottawa.

3 34060 Alors je pensais qu'il serait capable
4 d'examiner attentivement et minutieusement ce projet
5 avec un regard neuf, et qu'il me dirait si c'était bon,
6 mauvais ou sans intérêt, à son avis, après avoir
7 analysé la nature changeante de la présentation d'un
8 côté, la dimension changeante des coûts de l'autre
9 côté, et le nouveau contexte politique.

10 34061 Et donc il l'a fait pour moi.

11 34062 M^e PRATTE : Vous a-t-il présenté son
12 rapport après avoir procédé aux enquêtes et aux
13 réflexions qu'il jugeait nécessaires? Vous a-t-il
14 présenté la conclusion de son évaluation du projet Bear
15 Head en 1990?

16 34063 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Oui, il l'a fait. Il a fait preuve, comme d'habitude,
18 d'une grande diligence dans sa démarche et il a
19 rencontré à peu près toutes les personnes importantes
20 concernées, le ministère de la Défense nationale, le
21 Bureau du Conseil privé, l'APECA, et ainsi de suite.

22 34064 Si mes souvenirs sont bons,
23 j'étais -- c'était, j'allais dire 1990, 1990 ou 1991,
24 vers cette époque. Je crois que je me rendais à
25 Buckingham, Québec, pour prononcer un discours sur

1 l'unité nationale et il est monté en voiture avec moi
2 et nous avons fait la route ensemble.

3 34065 En cours de route, il m'a dit que sa
4 conclusion était que le coût de ce projet qui, comme
5 vous vous en souviendrez, au début, ne devait rien
6 coûter hormis une entente de partage d'infrastructure
7 avec la Nouvelle-Écosse et ensuite, les coûts ont
8 grimpé -- était censé coûter au moins 100 millions de
9 dollars de plus que ce qui avait été prévu, au moins
10 100 millions de dollars, oui.

11 34066 M^e PRATTE : Et ensuite, avez-vous
12 réagi à cette information?

13 34067 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 J'ai dit Norman, dans ce cas, ce projet est mort.

15 34068 Il savait ce qu'il avait à faire. Il
16 a immédiatement communiqué avec M. Tellier, qui était
17 le secrétaire du Cabinet, et ils ont déclenché le
18 processus nécessaire en vue de gérer cette situation.

19 34069 M^e PRATTE : Avez-vous personnellement
20 informé M. Schreiber ou Thyssen que le projet était
21 mort ou qu'il n'irait pas de l'avant?

22 34070 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Bien sûr que non. Le premier ministre n'appelle pas les
24 lobbyistes en ville pour leur dire nous allons faire
25 telle chose ou nous n'allons pas faire telle autre

1 chose.

2 34071 M^e PRATTE : Le projet, cependant,
3 comme nous le savons, n'est pas mort tout de suite.

4 34072 Passons, monsieur Mulroney, à un
5 mémoire concernant M. Tellier.

6 34073 Accordez-moi un instant, le temps que
7 je trouve ma référence. Il s'agit du volume 1

8 34074 Jetons un coup d'œil sur l'onglet 54,
9 monsieur Mulroney, dans le gros volume 1.

10 34075 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

11 Oui.

12 34076 M^e PRATTE : Il s'agit d'une lettre,
13 comme vous le voyez, à M. Tellier, de mai 1991.

14 L'original de la lettre -- cet exemplaire porte des
15 annotations et je crois qu'il a été reconnu, lors du
16 témoignage de M. Tellier, que c'était son écriture dans
17 les marges ici.

18 34077 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

19 Oui.

20 34078 M^e PRATTE : Mais d'abord, j'aimerais
21 que vous regardiez les deux premiers paragraphes de
22 cette lettre.

23 34079 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

24 Oui.

25 34080 M^e PRATTE : On peut y lire ce qui

1 suit :

2 « Cher monsieur Tellier,
3 Cette lettre fait suite à notre
4 réunion du 10 avril avec le
5 premier ministre, vous-même et
6 Fred Doucet.
7 À la fin de cette réunion, il a
8 été convenu que vous
9 contribueriez à ce dossier avec
10 votre leadership personnel et
11 que vous présideriez une réunion
12 entre le gouvernement et les
13 dirigeants de la société le plus
14 rapidement possible au cours de
15 la prochaine semaine. »

16 [Traduction du texte lu]

17 34081 Premièrement, monsieur Mulroney, vous
18 souvenez-vous d'avoir participé à une réunion avec
19 M. Schreiber, M. Doucet et M. Tellier à cette époque ou
20 à peu près?

21 34082 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

22 Oui.

23 34083 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous comment
24 la réunion a été convoquée?

25 34084 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Comme toutes les autres réunions sont convoquées,
2 j'aurais été -- certaines personnes, incluant l'éminent
3 M. Spector, se demandaient tout haut comment de telles
4 réunions pouvaient avoir lieu avec M. Schreiber.

5 34085 Elles n'avaient pas lieu avec
6 M. Schreiber. Je n'ai jamais consenti à une réunion
7 avec M. Schreiber. Elmer MacKay et (ou) Fred Doucet
8 m'ont demandé si je pouvais les rencontrer. Voilà
9 comment les réunions ont été convoquées.

10 34086 Je devais beaucoup à Elmer MacKay en
11 raison de ce qu'il avait fait pour me faire entrer à la
12 Chambre des communes et me donner son appui. Et c'était
13 un ami formidable. Qui plus est, sur le plan politique,
14 il avait fait l'impossible pour moi.

15 34087 Alors lorsqu'Elmer m'a demandé au
16 Cabinet, lorsqu'il s'est penché au Cabinet ou qu'il a
17 dit écoute, puis-je passer te voir concernant ce projet
18 de développement en Nouvelle-Écosse? Bien sûr, Elmer.
19 Ce ne sera pas possible cet après-midi mais pourquoi
20 pas demain au petit-déjeuner?

21 34088 Je déplacerais des montagnes pour lui
22 si je le pouvais, et je l'ai fait.

23 34089 Et M. Doucet était mon ami depuis
24 plus de 50 ans. Je savais qu'il représentait
25 M. Schreiber, mais je vais dire les choses clairement :

1 M. Schreiber n'avait pas accès à moi de quelle que
2 façon que ce soit.

3 34090 Il avait accès à son ami Elmer et à
4 son lobbyiste, M. Doucet. Et j'ai accepté de le
5 rencontrer parce qu'ils étaient associés à cela.

6 34091 M^e PRATTE : Eh bien, quelle que soit
7 la façon --

8 34092 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Mais je me souviens de cet événement, oui.

10 34093 M^e PRATTE : D'accord. Nous y
11 reviendrons dans un instant.

12 34094 Mais peu importe la manière dont
13 M. Schreiber est parvenu jusqu'à vous, le fait qu'il
14 ait eu accès à vous à l'occasion d'un certain nombre de
15 réunions a-t-il influencé la façon dont vous avez géré
16 ce projet au bout du compte, en tant que premier
17 ministre du Canada?

18 34095 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
19 bien, il avait une telle influence sur moi et je lui
20 étais tellement redevable que j'ai annulé le projet.
21 J'ai mis un terme à la transaction.

22 34096 M^e PRATTE : Revenons à la lettre,
23 monsieur Mulroney.

24 34097 Je devrais vous demander, en premier
25 lieu, la réunion mentionnée dans cette lettre se

1 déroule entre M. Doucet, M. Tellier, M. Schreiber et
2 vous-même.

3 34098 Vous souvenez-vous du nombre de
4 réunions que vous avez pu avoir avec M. Schreiber au
5 cours de la période comprise entre 1986, ou le moment
6 où le projet est arrivé sur la table, et le moment où
7 vous avez quitté votre poste de premier ministre?

8 34099 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
9 n'en ai pas la moindre idée. Mais vous savez, si vous
10 me dites que c'était six, je serais d'accord avec vous.
11 Si vous me dites huit ou neuf, je serais d'accord avec
12 vous. Je n'en ai pas la moindre idée.

13 34100 Mais je sais que j'avais des
14 photographes, comme tous les premiers ministres, et
15 plusieurs ou certaines de ces réunions ont été
16 consignées avec des photos. Alors je --

17 34101 M^e PRATTE : Y avait-il --

18 34102 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Excusez-moi...?

20 34103 M^e PRATTE : Je suis désolé, non.
21 Finissez, monsieur Mulroney, je n'avais pas --

22 34104 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Donc, j'en ai vu quelques-unes et de tout évidence,
24 elles ont eu lieu -- celle-ci, soit dit en passant, je
25 m'en rappelle parce que je pense qu'elle illustre bien

1 ce que je pouvais faire pour Elmer et (ou) Fred, que ce
2 soit pour ce client ou n'importe qui d'autre.

3 34105 Je n'allais pas prendre une décision
4 pour eux. Je ne l'ai manifestement pas fait. J'ai pris
5 la mauvaise décision.

6 34106 Ce que je pouvais leur donner -- et
7 cela changeait en permanence. Nous examinons différents
8 projets à différentes périodes en différents endroits.

9 34107 Mais ce que je pouvais leur donner,
10 c'était un accès, non pas un accès à moi mais un accès
11 dans le sens qui suit. S'ils s'adressaient à moi, comme
12 l'a fait Elmer -- et je pense, comme vous l'avez vu
13 dans la correspondance -- et disaient écoute, je ne
14 pense pas que ce projet soit -- et il est maintenant
15 différent de la première lettre que tu as reçue en 1985
16 de Thyssen. Il a changé depuis. Il va coûter plus cher,
17 mais il peut faire beaucoup mieux, plus d'emplois
18 créés, etc. Je ne pense pas qu'il reçoit le traitement
19 qu'il mérite de la part de la bureaucratie fédérale.

20 34108 Ils ont eu des conflits avec Fowler,
21 que j'avais nommé sous-ministre de la Défense
22 nationale. Ils ne s'entendaient pas avec les autres. Et
23 si Elmer était préoccupé, que pouvais-je y faire?

24 34109 Je ne suis jamais intervenu dans les
25 ministères de mes ministres. Je ne leur ai jamais donné

1 d'ordre quant à ce qu'ils devaient faire et le mieux
2 que je pouvais faire, c'était de m'assurer que
3 quelqu'un jette un coup d'œil sur ce projet.

4 34110 Alors j'ai dit à Paul Tellier : Paul,
5 je veux que tu assistes à une réunion. Tu jettes un
6 coup d'œil là-dessus, tu l'évalue par toi-même, c'est
7 une nouvelle transaction, et dis-moi ce que tu en
8 penses. Ils n'auraient pas pu rencontrer M. Tellier
9 sans mon intervention.

10 34111 Et bien entendu, il a répondu à ma
11 demande de venir à la réunion et il les a rencontrés et
12 c'est l'une des conséquences.

13 34112 Puis-je seulement ajouter ceci, parce
14 que je pense que c'est pertinent. Je pense que
15 M. Tellier a déclaré en réponse à M^e Wolson que le
16 fléau pour tout un chacun dans cette ville, ce sont ces
17 gens qui arrivent et qui disent le premier ministre
18 veut ceci et le CPM veut cela et ainsi de suite.

19 34113 J'ai dit à mon Cabinet -- et ils
20 feraient la même chose avec les ministres et les
21 autres. J'ai dit à mon Cabinet, si quelqu'un entre dans
22 votre bureau et affirme que le premier ministre veut
23 ceci ou que le CPM veut cela, je veux que vous fassiez
24 deux choses. Premièrement, vous le faites sortir de
25 votre bureau et deuxièmement, vous m'appellez

1 personnellement et vous me dites exactement ce qui a
2 été dit.

3 34114 Ce sont les directives que j'ai
4 données au Cabinet, parce que c'était quelque chose qui
5 arrivait souvent.

6 34115 Mais des projets de développement
7 économiques légitimes comme celui-ci, surtout dans une
8 région vulnérable comme la Nouvelle-Écosse, je voulais
9 m'assurer qu'il bénéficie du traitement qu'il méritait.

10 34116 Et puis écoutez, ce ne serait pas la
11 première fois que des partis pris s'immiscent dans une
12 décision rendue par quelqu'un, même un fonctionnaire.
13 Je voulais donc être sûr que Paul, qui n'avait aucun
14 intérêt dans l'affaire, examine le projet
15 attentivement. Je l'ai donc invité à venir jeter un
16 coup d'œil là-dessus.

17 34117 M^e PRATTE : D'accord. Vous avez fait
18 allusion au fait que le projet avait changé de nature.

19 34118 J'aimerais que vous preniez la
20 pièce P-7, le recueil de documents supplémentaire --
21 désolé, il s'agit des documents de M. Schreiber. C'est
22 ce recueil, monsieur Mulroney. Je suis sûr que
23 M. Hughes peut vous aider.

24 34119 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 C'est celui-ci?

- 1 34120 M^e PRATTE : Non, celui-ci à
2 l'onglet 10.
- 3 34121 COMMISSAIRE OLIPHANT : De quelle
4 pièce s'agit-il?
- 5 34122 M^e PRATTE : La pièce P-7, qui contient
6 les documents à l'appui du témoignage de M. Schreiber.
7 C'est le cahier de correspondance 4.
- 8 34123 Je ne sais sous quelle présentation
9 vous l'avez, monsieur le commissaire. Onglet 10.
- 10 34124 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Oui.
- 12 34125 M^e PRATTE : Monsieur Mulroney, il
13 s'agit de -- en réalité, il y a deux documents portant
14 la même date. Le premier est une lettre du
15 13 mai 1992 --
- 16 34126 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Oui.
- 18 34127 M^e PRATTE : -- de M. Schreiber qui
19 vous est destinée. Elle contient une lettre à M. Masse
20 en pièce jointe.
- 21 34128 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Oui.
- 23 34129 M^e PRATTE : Qui était M. Masse à
24 l'époque, en 1992?
- 25 34130 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Marcel Masse était, je pense, ministre de la Défense
2 nationale.

3 34131 M^e PRATTE : Oui. Vous pouvez voir, si
4 vous tournez simplement la page. La copie de la lettre
5 en pièce jointe --

6 34132 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 Nous y voilà.

8 34133 M^e PRATTE : D'accord. De quelle région
9 du pays venait-il?

10 34134 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Il
11 venait de la région de Thetford dans les
12 Cantons-de-l'Est.

13 34135 Il était de Joliette, mais il
14 représentait cette circonscription.

15 34136 M^e PRATTE : Quelle province?

16 34137 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Québec.

18 34138 M^e PRATTE : D'accord. Si vous revenez
19 à la première lettre --

20 34139 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : De
21 quelle date, monsieur?

22 34140 M^e PRATTE : Même onglet, 13 mai 1992.

23 34141 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Oui.

25 34142 M^e PRATTE : Il y a deux lettres. L'une

1 comporte une pièce jointe -- la première est une lettre
2 qui vous est destinée avec la lettre à M. Masse en
3 pièce jointe.

4 34143 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

5 Oui.

6 34144 M^e PRATTE : Et on peut y lire

7 « Monsieur le Premier ministre » -- manifestement,
8 c'est une lettre qui vous est destinée :

9 « Suite à notre réunion de la
10 semaine dernière et à la réunion
11 avec l'honorable Marcel Masse,
12 je suis heureux de vous informer
13 que j'ai eu des réunions très
14 encourageantes avec des
15 représentants du premier
16 ministre et des représentants de
17 la Province de Québec, et avec
18 quatre généraux importants de
19 l'armée. » [Traduction du texte
20 lu]

21 34145 Monsieur Mulroney, ma question est
22 très simple : Avez-vous encouragé M. Schreiber ou
23 Thyssen à tenter d'approcher la Province de Québec en
24 vue de déplacer le projet de la Nouvelle-Écosse vers la
25 province de Québec?

- 1 34146 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 2 Non.
- 3 34147 M^e PRATTE : Cette idée venait-elle de
- 4 vous?
- 5 34148 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 6 Non.
- 7 34149 M^e PRATTE : Avez-vous déjà discuté du
- 8 projet Bear Head avec le premier ministre Bourassa?
- 9 34150 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 10 Non.
- 11 34151 M^e PRATTE : Maintenant, monsieur
- 12 Mulroney, j'aimerais que vous ouvriez --
- 13 34152 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 14 Puis-je, avant que nous poursuivions?
- 15 34153 M^e PRATTE : Oui, monsieur, si vous
- 16 avez quelque chose à ajouter à votre réponse.
- 17 34154 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 18 Vous avez attiré mon attention et je tiens à souligner,
- 19 monsieur, dans ce document sur lequel vous avez attiré
- 20 mon attention, la lettre à Paul Tellier de M. Schreiber
- 21 en date du 7 mai 1991.
- 22 34155 Voilà la difficulté quand on traite
- 23 avec M. Schreiber.
- 24 34156 Voici une lettre destinée à
- 25 M. Tellier, et non à moi, et quand vous regardez

1 l'analyse qu'a faite M. Tellier de cette lettre qu'il a
2 reçue trois ou quatre semaines après avoir rencontré
3 M. Schreiber : au paragraphe 2, M. Tellier écrit ceci :
4 « inexact » [Traduction du texte lu], au paragraphe 3,
5 « inexact » [Traduction du texte lu], à la page 3,
6 paragraphe 2, « inexact » [Traduction du texte lu], à
7 la page 5, « inexact » [Traduction du texte lu], à la
8 page 7, où il le cite, « je n'ai jamais dit ça ».
9 [Traduction du texte lu]

10 34157 Il s'agit de M. Tellier. Je donne la
11 chance à ce monsieur de rencontrer le plus haut
12 fonctionnaire du Canada, un homme d'une grande
13 indépendance de jugement, écoutez, Tellier vous donnait
14 toujours la vérité sans détour. Personne ne pouvait
15 l'impressionner. Il faisait simplement de son mieux et
16 il disait toujours la vérité.

17 34158 Alors je lui ai donné accès à cet
18 homme, qui est un très haut responsable. Et qu'est-ce
19 qu'il fait? Il le rencontre et ensuite, il a la
20 témérité de lui écrire pour résumer la réunion et il
21 commet sept erreurs distinctes dans son résumé, et
22 Tellier affirme que cela n'a jamais été ainsi et que
23 c'est faux.

24 34159 Voilà le problème quand on fait
25 affaire avec M. Schreiber.

- 1 34160 M^e PRATTE : Mais le saviez-vous à
2 l'époque?
- 3 34161 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Juste ici.
- 5 34162 M^e PRATTE : Le saviez-vous à l'époque?
- 6 34163 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
7 commençais certainement à m'en rendre compte, mais je
8 ne savais pas que c'était à ce point, c'est évident.
- 9 34164 M^e PRATTE : Passons à l'année
10 suivante, monsieur Mulroney, à une réunion qui a eu
11 lieu le 3 juin.
- 12 34165 Pour cela, vous avez besoin du cahier
13 n° 2.
- 14 34166 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Non. 2, oui.
- 16 34167 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je suis
17 désolé, de quel onglet s'agit-il?
- 18 34168 M^e PRATTE : Un vingt-trois, monsieur
19 le commissaire.
- 20 34169 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.
- 21 34170 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Un
22 vingt-trois.
- 23 34171 M^e PRATTE : Vous verrez dans cet
24 onglet, une fois que vous y serez, il y a un certain
25 nombre de photocopies de différentes photographies.

- 1 34172 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Un
2 vingt-trois.
- 3 34173 M^e PRATTE : Oui.
- 4 34174 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
5 Oui.
- 6 34175 M^e PRATTE : Si vous tournez les pages
7 dans cet onglet jusqu'au cinquième document, vous
8 devriez voir quatre personnes.
- 9 34176 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 Oui.
- 11 34177 M^e PRATTE : Très bien. En premier
12 lieu, monsieur Mulroney, où est-ce? Dans quel bureau
13 est-ce?
- 14 34178 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 C'était mon bureau dans les édifices du Parlement.
- 16 34179 M^e PRATTE : D'accord. Et êtes-vous
17 capable de reconnaître ou de désigner les personnes sur
18 ces photos?
- 19 34180 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Oui, il y a M. Schreiber, M. Doucet, moi-même et David
21 McLaughlin.
- 22 34181 M^e PRATTE : Et qui est David
23 McLaughlin?
- 24 34182 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Mon chef de cabinet.

- 1 34183 M^e PRATTE : Je pense qu'il a été
2 prouvé sans aucun doute, monsieur Mulroney, que cette
3 réunion a eu lieu le 3 juin 1993.
- 4 34184 Vous souvenez-vous de cette réunion?
- 5 34185 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
6 ne m'en souviens pas, mais il y a une photo de cette
7 réunion ici et de M. McLaughlin en train de prendre des
8 notes, alors je présume que c'est quelque chose dont
9 ils voulaient parler au sujet de l'affaire.
- 10 34186 M^e PRATTE : Était-il inhabituel qu'une
11 photo de cet événement ait été prise?
- 12 34187 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Chaque -- comme je le disais, nous avons chacun --
14 tous les premiers ministres ont des photographes
15 personnels. Lorsque nous avons une réunion ou que
16 quelqu'un nous rendait visite, il aurait été inhabituel
17 qu'aucune photo ne soit prise. Ensuite, ce qui arrive,
18 c'est que beaucoup de photos -- elles vous reviennent
19 immédiatement et les gens vous en demandent des copies,
20 un souvenir de leur présence là-bas.
- 21 34188 Donc, à un moment donné, Bill
22 Pristanski ou Paul Smith me demandait de m'asseoir et
23 il y avait des centaines de photos à signer de
24 différentes manières, ce que je faisais.
- 25 34189 Mais la plupart de ces choses étaient

1 consignées avec des photos.

2 34190 M^e PRATTE : D'accord. Nous sommes le
3 3 juin 1993, peu de temps avant que vous quittiez votre
4 fonction de Premier ministre. Nous allons passer ces
5 événements en revue maintenant.

6 34191 Vous souvenez-vous s'il y a eu des
7 discussions au cours de cette réunion quant à la
8 possibilité que vous concluiez une transaction
9 commerciale avec M. Schreiber?

10 34192 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Absolument pas.

12 34193 M^e PRATTE : Avez-vous une idée de
13 l'affaire qui a été examinée à cette occasion?

14 34194 Eh bien, je ne devrais pas dire -- de
15 quoi d'autre a-t-il été question? Je ne voulais pas
16 mettre des mots --

17 34195 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Écoutez, je peux seulement présumer, étant donné qu'il
19 y a M. Doucet ici et M. Schreiber et David McLaughlin,
20 le chef de cabinet, que nous parlions du fait qu'ils
21 avaient demandé une réunion. Fred ou Elmer aurait
22 demandé une réunion, et même si je m'apprêtais à
23 partir, j'aurais écouté ce qu'ils avaient à dire, ce
24 qui devait avoir quelque chose à voir, je présume, avec
25 le projet.

- 1 34196 M^e PRATTE : Puis-je vous demander
2 maintenant, monsieur Mulroney, d'aller vers un autre
3 cahier, le numéro 3. Cela va vous demander un peu de
4 travail.
- 5 34197 L'onglet 9, monsieur le commissaire,
6 cahier 3.
- 7 34198 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
8 Oui.
- 9 34199 M^e PRATTE : Peut-être M. Hughes
10 peut-il vous aider. J'aimerais que vous ouvriez
11 l'onglet 9 --
- 12 34200 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Oui.
- 14 34201 M^e PRATTE : Numéro 3, onglet 9.
- 15 34202 Il s'agit, juste pour vous situer, il
16 s'agit d'extraits du journal de M. Schreiber.
- 17 34203 Vous verrez -- si vous prenez la
18 première -- la première page comporte la mention 1993,
19 la toute première page. Ensuite, nous passons sur des
20 extraits du calendrier.
- 21 34204 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Oui.
- 23 34205 M^e PRATTE : Maintenant, je pense que
24 c'est essentiellement en allemand, mais si vous tournez
25 deux ou trois pages plus loin, vous devriez voir une

- 1 journée pour le 3 juin dans la colonne de gauche tout
2 en haut.
- 3 34206 La voyez-vous?
- 4 34207 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
5 Oui. Oui, je la vois.
- 6 34208 M^e PRATTE : Et ensuite, vous voyez
7 qu'il y a essentiellement quatre colonnes dans ce
8 document.
- 9 34209 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 Oui.
- 11 34210 M^e PRATTE : La partie gauche semble
12 réservée aux notes, puis il y a les heures de la
13 journée.
- 14 34211 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Oui.
- 16 34212 M^e PRATTE : D'accord. Si vous allez au
17 3 juin à « 15 h 30. réunion ». [Traduction du texte lu]
18 34213 Pourrait-il s'agir de la réunion du
19 3 juin 1993 dont nous venons de parler?
- 20 34214 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 Très probablement.
- 22 34215 M^e PRATTE : D'accord. Ensuite, la
23 prochaine à droite, maintenant nous sommes le 4 juin.
- 24 34216 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui.

- 1 34217 M^e PRATTE : Et vous voyez la deuxième
2 annotation dans la dernière colonne de droite.
- 3 34218 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Oui.
- 5 34219 M^e PRATTE : On peut y lire, et je la
6 lirai pour référence : L'attention du commissaire a été
7 attirée sur ce point lors des autres interrogatoires.
- 8 34220 On peut y lire « Frankfurt Brian.Max
9 1236 ».
- 10 34221 La voyez-vous?
- 11 34222 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Oui.
- 13 34223 M^e PRATTE : Savez-vous à quoi cela
14 fait référence, monsieur Mulroney?
- 15 34224 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
16 Non.
- 17 34225 M^e PRATTE : Cela vous rappelle-t-il
18 quelque chose à propos d'une discussion que vous auriez
19 eue avec M. Schreiber le 3 juin 1993 ou vers cette
20 date?
- 21 34226 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Non.
- 23 --- Pause
- 24 34227 M^e PRATTE : Juste avant que nous
25 quittions le Cabinet du Premier ministre et plus

1 particulièrement l'examen du projet Bear Head, monsieur
2 Mulroney, je vais vous poser une série de questions
3 très rapides, comme vous allez voir, et elles vont
4 concerner différentes personnes.

5 34228 Avez-vous déjà exercé une pression
6 sur Paul Tellier afin qu'il approuve le projet Bear
7 Head sous une forme ou sous une autre ou lui avez-vous
8 ordonné de l'approuver?

9 34229 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 Non.

11 34230 M^e PRATTE : Même question à propos de
12 M. Lowell Murray.

13 34231 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Non.

15 34232 M^e PRATTE : Elmer MacKay...?

16 34233 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Non.

18 34234 M^e PRATTE : Perrin Beatty...?

19 34235 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Non.

21 34236 M^e PRATTE : M. Bill McKnight...?

22 34237 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Non.

24 34238 M^e PRATTE : L'ancienne première
25 ministre Kim Campbell...?

- 1 34239 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 2 Non.
- 3 34240 M^e PRATTE : Derek Burney...?
- 4 34241 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 5 Non.
- 6 34242 M^e PRATTE : Norman Spector...?
- 7 34243 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 8 Non.
- 9 34244 M^e PRATTE : Avez-vous ordonné ou
- 10 enjoint à quelqu'un d'approuver le projet Bear Head à
- 11 un moment donné entre 1985 et 1993?
- 12 34245 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 13 Non.
- 14 34246 M^e PRATTE : Donc l'été arrive,
- 15 monsieur Mulroney, et nous allons nous déplacer vers le
- 16 lac Mousseau pour l'été.
- 17 34247 Quand avez-vous annoncé votre
- 18 démission ou votre intention de démissionner de votre
- 19 fonction de premier ministre du Canada en 1993?
- 20 34248 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 21 Le -- je pense que c'était le 25 février 1993.
- 22 34249 M^e PRATTE : Et cela a-t-il déclenché
- 23 une course à la direction?
- 24 34250 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
- 25 Cela a déclenché une vague de pleurs et de lamentations

1 dans le pays --

2 --- Laughter / Rires

3 34251 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

4 -- et une course à la direction.

5 34252 M^e PRATTE : Eh bien, je ne sais pas ce

6 qui était le plus important pour le pays --

7 --- Laughter / Rires

8 34253 M^e PRATTE : -- mais restons --

9 34254 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

10 Vous savez ce qui était derrière tout ça, tout ce

11 brouhaha? Ils détestaient le libre-échange et la TPS et

12 ils savaient que le prochain gouvernement se

13 débarrasserait des deux. Alors vous voyez.

14 --- Laughter / Rires

15 34255 M^e PRATTE : Très bien. Vous

16 rappelez-vous, monsieur Mulroney, lorsque la course à

17 la direction est parvenue à son dénouement, en quelque

18 sorte, au Parti conservateur? À quelle date était-ce

19 environ, le savez-vous?

20 34256 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je

21 pense que -- j'ai été élu le 11 juin et c'était environ

22 dix ans pratiquement jour pour jour dix ans plus tard.

23 Alors je pense que c'était le 13 juin peut-être.

24 34257 M^e PRATTE : D'accord. Et cela a-t-il

25 affecté d'une manière ou d'une autre vos plans pour

1 l'été en termes de -- parce que vous résidiez toujours
2 au 24 Sussex jusqu'à cette date.

3 34258 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

4 Oui. Nous avons quitté le 24, Sussex comme nous le
5 faisons chaque année, et nous sommes partis passer
6 l'été au lac Mousseau avec les enfants et nous
7 exerçons nos activités de là-bas.

8 34259 Cette année-là, comme nous quittions
9 la fonction et que Mila voulait s'assurer que la maison
10 soit prête pour le nouvel occupant, Kim ou Jean
11 Charest, nous avons déménagé au lac Mousseau plus tôt
12 que nous n'en avions l'habitude.

13 34260 Il a été convenu que je quitterais
14 mes fonctions et que je démissionnerais officiellement
15 le 25. Mais en réalité, j'avais dit au vainqueur,
16 M^{me} Campbell, que j'aimerais quitter rapidement et que
17 Mila, moi et les enfants souhaitions partir -- j'ai
18 oublié la date exacte. Je pense que c'était peut-être
19 le 19, mais Kim m'a demandé de rester parce qu'elle
20 travaillait sur le Cabinet et sur d'autres choses après
21 le congrès à la direction. Je suis donc resté encore
22 quatre ou cinq jours ou une semaine et, lorsqu'elle a
23 été prête, je lui ai passé les rênes.

24 34261 M^e PRATTE : Vous souvenez-vous d'une
25 réunion avec M. Schreiber le 23 juin 1993 ou vers cette

1 date?

2 34262 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Oui, je m'en souviens.

4 34263 M^e PRATTE : Savez-vous comment cette
5 réunion a été convoquée?

6 34264 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
7 ne sais pas précisément, mais elle a sans doute été
8 organisée par M. MacKay ou demandée par M. MacKay ou
9 M. Doucet.

10 34265 Ce sont les seules personnes qui
11 étaient associées dans une telle mesure à M. Schreiber,
12 à ma connaissance.

13 34266 J'ai été informé, je pense par Paul
14 Smith, que la demande portait sur un appel de
15 courtoisie pour dire au revoir de la part de
16 M. Schreiber.

17 34267 M^e PRATTE : Pourquoi avez-vous accepté
18 de rencontrer M. Schreiber?

19 34268 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Comme je le disais, c'est Elmer ou Fred qui me l'a
21 demandé et il y avait beaucoup de monde qui passait
22 pour me dire au revoir. J'étais en mesure de le faire
23 et je l'ai fait.

24 34269 M^e PRATTE : Avez-vous d'une façon ou
25 d'une autre invité M. Schreiber à venir au lac Mousseau

1 pour cette réunion --

2 34270 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
3 n'ai jamais --

4 34271 M^e PRATTE : -- directement ou
5 indirectement?

6 34272 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
7 n'ai jamais au grand jamais déclenché de réunion avec
8 M. Schreiber.

9 34273 M^e PRATTE : Savez-vous
10 approximativement quand M. Schreiber est arrivé au lac
11 Mousseau?

12 34274 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
13 ne sais pas. Mais si je regarde ceci, certains des
14 documents ici, je dirais que c'était aux environs de
15 11 h.

16 34275 M^e PRATTE : D'accord.

17 34276 Je ne vous demanderai pas dans quel
18 genre de voiture il est arrivé ou reparti, monsieur
19 Mulroney, mais peut-être pouvons-nous simplement -- je
20 veux dire, à moins que vous ne sachiez quel genre de
21 voiture il conduisait. Le savez-vous?

22 34277 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
23 bien, je le sais seulement grâce au remarquable
24 traitement -- au traitement objectif et de bonne foi,
25 comme tout le monde a pu le remarquer, je pense, du

1 Fifth Estate, qui a déclaré qu'il était arrivé dans une
2 grosse limousine noire en faisant voler les cailloux
3 dans tous les sens, et j'en passe.

4 34278 Alors j'ai été un peu déçu
5 d'apprendre qu'il était arrivé dans la jeep d'occasion
6 de Paul Smith.

7 34279 Alors je savais quand il était arrivé
8 et j'avais une idée de l'heure à laquelle la réunion
9 avait commencé.

10 34280 M^e PRATTE : De quoi avez-vous parlé
11 pendant la réunion? De quels sujets vous rappelez-vous
12 avoir discuté?

13 34281 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Ce
14 qui a été discuté au cours de la réunion, comme on dit,
15 c'est une réunion de courtoisie pour dire au revoir.
16 Elle a duré environ 25 à 30 minutes, j'imagine, quelque
17 chose comme ça.

18 34282 Et ça c'est passé dans le salon au
19 lac Mousseau, qui est une pièce grande ouverte. Il n'y
20 a aucun mur ni rien de la sorte; les gens vont et
21 viennent, le personnel, les enfants, la famille entrent
22 et sortent. Et nous étions assis dans cette pièce et il
23 a dit, je suis très heureux de pouvoir vous voir et
24 vous dire au revoir.

25 34283 Ensuite, je pense, il a parlé de la

1 campagne électorale, de la campagne électorale
2 imminente et de ce que j'en pensais. Avec mon
3 infaillible précision habituelle, j'ai prédit un
4 gouvernement majoritaire pour M^{me} Campbell.

5 34284 Ça ne s'est pas produit mais nous
6 avons parlé de cela et de la façon dont ça pouvait
7 arriver, et ainsi de suite.

8 34285 Et ensuite, il a parlé d'un sujet
9 qu'il avait soulevé à plusieurs reprises avec moi, et
10 il s'agit de la réunification de l'Allemagne et de la
11 mesure dans laquelle cela a été bénéfique pour son pays
12 natal, et ainsi de suite. Il était très reconnaissant
13 pour le rôle que j'avais joué dans cet événement parce
14 que, monsieur le commissaire, c'était un sujet qui
15 m'avait beaucoup tenu à cœur.

16 34286 Et dans le célèbre discours du
17 chancelier Kohl devant le Bundestag, parlant de cet
18 événement historique, il a déclaré que l'Allemagne
19 serait toujours reconnaissante envers trois dirigeants
20 étrangers pour ce qui était arrivé, parce que c'était
21 lui l'architecte de tout ceci, vraiment. Et les trois
22 dirigeants qu'il a remerciés sont le président Bush, le
23 président Gorbatchev et moi-même.

24 34287 Alors j'étais un peu au courant de
25 tout ceci et j'en étais fier en raison de ce que le

1 Canada avait pu faire, et il en savait beaucoup sur le
2 sujet de toute évidence. Alors nous avons discuté. Cela
3 a transformé son pays et transformé son pays d'origine,
4 alors nous avons parlé de cela.

5 34288 Et ce fut le principal sujet de
6 conversation.

7 34289 Lorsque nous nous sommes levés
8 pour -- il s'est levé pour partir, il m'a demandé ce
9 que j'avais prévu de faire et je lui ai répondu, eh
10 bien, j'ai prévu de retourner à Montréal et d'exercer
11 le droit et probablement, d'assumer des postes
12 d'administrateur internationaux ou ce genre de choses.

13 34290 Il a dit compte tenu -- il venait de
14 finir de parler de la réunification de l'Allemagne et
15 il a dit compte tenu de votre vaste réseau de
16 connaissances partout dans le monde et de la grande
17 estime que vous portent ces dirigeants étrangers,
18 peut-être voudrai-je vous reparler de ce sujet
19 éventuellement.

20 34291 J'ai dit eh bien, je ne sais pas
21 exactement où je serai rendu mais ce sera quelque part
22 à Montréal et si vous voulez me parler, appelez Fred et
23 Fred me fera signe.

24 34292 M^e PRATTE : Y a-t-il eu, lors de cette
25 discussion, une quelconque mention ou allusion au

1 projet Bear Head relativement au fait qu'il allait
2 retenir vos services pour cela?

3 34293 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Effectivement il en a été question. J'aurais dû le
5 mentionner.

6 34294 J'ai dit -- et c'était au tout début.
7 J'ai dit, vous savez, je suis désolé que n'ayons pas pu
8 concrétiser ce projet. Je suis désolé que cela ne se
9 soit pas fait, parce que Dieu sait si nous avons
10 besoin de ces emplois en Nouvelle-Écosse. C'est tout.

11 34295 M^e PRATTE : D'accord. Avez-vous -- je
12 vais vous poser une question que M^e Wolson a posé à
13 M. Schreiber lorsqu'il était ici le 7 mai 2009.

14 34296 Avez-vous conclu une entente avec
15 M. Schreiber au lac Mousseau en vue de travailler
16 ensemble dans le futur?

17 34297 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Absolument pas.

19 34298 M^e PRATTE : M. Schreiber a-t-il
20 mentionné, au cours des discussions, le fait qu'il
21 devait vérifier s'il restait ou non de l'argent dans un
22 compte quelconque concernant le projet Bear Head?

23 34299 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Absolument pas.

25 34300 M^e PRATTE : Maintenant, j'aimerais

1 vous ramener, M. Mulroney -- je m'excuse de sauter de
2 l'un à l'autre -- au cahier N° 2, aux photographies.
3 C'est l'onglet 123.

4 34301 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
5 Cent vingt-trois.

6 34302 M^e PRATTE : La seconde photographie de
7 l'onglet.

8 34303 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Oui.

10 34304 M^e PRATTE : Est-ce que vous
11 reconnaissez cet homme?

12 34305 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Toujours aussi distingué. Je le reconnais.

14 34306 M^e PRATTE : Il y a une note en bas,
15 M. Mulroney.

16 34307 M. Schreiber a témoigné que vous lui
17 aviez promis, ou bien il a demandé une photographie, un
18 portrait de vous, qui a plus tard été livré, je crois
19 qu'il a dit à son bureau et il l'a trouvé à son retour
20 au Canada quelque temps plus tard.

21 34308 Est-ce que vous vous souvenez d'une
22 discussion au sujet d'une photographie?

23 34309 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
24 me souviens qu'il m'a demandé une photographie
25 personnalisée qu'il voulait, vous savez, accrocher au
26 mur ou faire je ne sais quoi d'autre avec. Il m'a

1 demandé si je pouvais lui en envoyer une et si je
2 pouvais la lui dédicacer pour qu'il puisse la conserver
3 dans sa collection.

4 34310 M^e PRATTE : D'accord. Était-ce rare
5 que des gens vous demandent votre photographie?

6 34311 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 Non. Je crois que Paul Smith vous a mentionné que je
8 signais des centaines et des centaines de
9 photographies, donc c'était loin d'être rare.

10 34312 M^e PRATTE : Vous écrivez -- eh bien,
11 tout d'abord, pouvez-vous confirmer que c'est bien
12 votre écriture en bas ici?

13 34313 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Oui.

15 34314 M^e PRATTE : Et cela dit, je cite :
16 « Pour mon ami, Karlheinz
17 (sic) avec toute ma
18 reconnaissance et toute mon
19 ... » [Traduction du texte lu]

20 34315 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 Non, « avec ma reconnaissance ».

22 34316 M^e PRATTE : J'aurais dû vous demander
23 de la lire alors.

24 34317 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui.

26 34318 M^e PRATTE : Re commençons pour que

1 l'enregistrement soit clair.

2 34319 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Oui.

4 34320 M^e PRATTE : Qu'est-ce que cela dit,

5 M. Mulroney?

6 34321 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

7 Cela dit :

8 « Pour mon ami Karlheinz,

9 avec ma reconnaissance et toute

10 mon estime,

11 Brian Mulroney »

12 34322 M^e PRATTE : Et qu'est-ce que cela --

13 qu'est-ce que ces mots étaient supposés signifier?

14 Pourquoi disiez-vous avec ma reconnaissance et toute

15 mon estime?

16 34323 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Ce

17 n'était pas une dédicace rare dans le monde politique

18 pour remercier quelqu'un qui vous avait, en quelque

19 sorte, aidé, s'était donné du mal pour vous, avait

20 essayé de récolter des votes pour vous, avait essayé

21 d'organiser des soupers pour vous pour soutenir vos

22 candidats ou votre parti, avait cogné aux portes pour

23 vous.

24 34324 J'envoyais des centaines et des

25 centaines de photographies et de notes, de notes

26 manuscrites, dans tout le pays à des gens qui nous

1 avaient aidés.

2 34325 C'est le seul moyen de souder un
3 caucus. Il faut se concentrer sur son caucus et son
4 parti parce que, au moment crucial, si le caucus n'est
5 pas à vos côtés, vous êtes mort. Et je me suis assuré,
6 et j'ai appris cela là-bas, et j'ai continué d'y
7 travailler.

8 34326 Donc, ceci n'est pas rare du tout.

9 34327 M^e PRATTE : Je veux juste être clair,
10 M. Mulroney, est-ce que ce qui est écrit ici était
11 d'une manière ou d'une autre en relation avec quelque
12 travail que vous pourriez faire pour M. Schreiber dans
13 le futur?

14 34328 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

15 Non, pas du tout.

16 34329 Puis-je juste faire remarquer une
17 chose qui pourrait apporter une petite nuance?

18 34330 J'ai lu certains des témoignages de
19 M. Schreiber où il dit que je lui avais envoyé une
20 copie de la photographie -- excusez-moi, une copie du
21 portrait, de mon portrait officiel qui est au Parlement
22 avec ceux des autres premiers ministres et que c'est ce
23 que c'est.

24 34331 Ce n'est cela pas du tout. C'est une
25 photographie que j'ai utilisée des milliers de fois
26 avec des gens partout au pays. Elle lui a été donnée en

1 1993. Je crois que mon portrait a été dévoilé 10 ou
2 12 ans plus tard au Parlement.

3 34332 Et il y a des photographies de ce
4 portrait qui sont envoyées, mais ce n'est pas --
5 c'était une photographie totalement conventionnelle au
6 plan politique que les politiciens et les premiers
7 ministres doivent utiliser.

8 34333 M^e PRATTE : M. Mulroney, merci,
9 monsieur. Vous pouvez mettre ce recueil de côté pour le
10 moment.

11 34334 Vous avez mentionné auparavant que
12 vous avez quitté le poste de premier ministre le
13 25 juin 1993.

14 34335 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 C'est vrai.

16 34336 M^e PRATTE : Par la suite, êtes-vous
17 resté député pendant quelque temps?

18 34337 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Oui. J'avais recommandé à Kim Campbell de convoquer la
20 Chambre, de prononcer un discours du Trône, de
21 présenter un exposé économique et ensuite de dissoudre
22 la Chambre et de déclencher une élection. De mon côté,
23 je resterais député au cas où elle aurait besoin de moi
24 à la Chambre, pour un jour ou deux, parce que c'est
25 vraiment tout le temps qu'elle aurait eu.

26 34338 Elle a choisi de ne pas faire cela.

1 Ça marchait extrêmement bien pour elle à l'été 1993, et
2 je pense que ce qui s'est passé, les chiffres étaient
3 en hausse; ça allait très bien pour elle. Le jour de la
4 fête du Travail, elle était fortement en avance sur les
5 Libéraux et je suppose qu'elle a pensé qu'elle n'en
6 avait pas besoin. Donc, elle a abandonné et a déclenché
7 l'élection.

8 34339 J'avais seulement accepté de
9 l'appuyer par courtoisie au cas où elle aurait convoqué
10 la Chambre et aurait eu besoin de moi pour quoi que ce
11 soit.

12 34340 M^e PRATTE : Peut-être pourriez-vous
13 rapprocher juste un peu votre microphone, M. Mulroney.

14 34341 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
15 Pardon.

16 34342 M^e PRATTE : Certaines personnes ont
17 peut-être du mal à vous entendre.

18 34343 Avez-vous exercé quelque activité
19 formelle que ce soit en tant que député entre le moment
20 où vous avez démissionné, ou bien le moment où vous
21 avez quitté le poste de premier ministre, et le moment
22 où l'élection a été déclenchée?

23 34344 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Non. J'ai fait mon dernier voyage dans mon comté, je
25 crois, les deux, trois et quatre juin et c'est tout.

26 34345 M^e PRATTE : Maintenant, M. Mulroney,

1 après avoir passé neuf années au poste de premier
2 ministre du Canada, je suppose que vous vous êtes posé
3 la question : Eh bien, que vais-je faire maintenant?

4 34346 Comment avez-vous répondu à cette
5 question?

6 34347 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
7 bien, on m'a demandé -- vous voulez dire en terme de
8 choix de carrière?

9 34348 M^e PRATTE : Oui.

10 34349 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Oui. Eh bien, on m'a demandé de me joindre au cabinet
12 d'avocats Ogilvy Renault à Montréal, Toronto, Québec et
13 Ottawa, un gros cabinet d'avocats, en tant qu'associé
14 principal et j'ai accepté.

15 34350 On m'a demandé de me joindre au
16 conseil d'administration d'Archer Daniels Midland,
17 l'une des grandes sociétés agro-industrielles
18 d'Amérique.

19 34351 On m'a demandé de me joindre au
20 conseil d'administration de Barrick Gold Corporation,
21 qui est la plus grande société aurifère au monde et au
22 conseil d'administration de Horsham Corp. qui détient
23 Trizec et beaucoup d'autres choses.

24 34352 Et donc, bien qu'il y ait toujours
25 des incertitudes, pour n'importe qui ayant quitté un
26 emploi ou déménagé, il est impossible de savoir à

1 l'avance si les choses vont bien aller. Mais je m'étais
2 toujours bien débrouillé.

3 34353 Et tant que j'avais moins de dépenses
4 que de revenus, je pensais que je serais capable de
5 prendre soin de Mila, des enfants et de ma mère, ainsi
6 que de mes autres obligations. Donc, j'étais assez
7 confiant.

8 34354 COMMISSAIRE OLIPHANT : Juste pour que
9 je comprenne bien : « J'avais moins de dépenses que de
10 revenus ».

11 34355 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Oui.

13 34356 COMMISSAIRE OLIPHANT : Est-ce que
14 vous parlez du flux monétaire ou de quitter une
15 fonction et d'en débiter une nouvelle?

16 34357 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Non, ce dont je parlais, monsieur le commissaire, c'est
18 de cela. Le plus gros salaire que j'ai touché en tant
19 que premier ministre du Canada pendant neuf ans
20 s'élevait à la fin à 113 000 \$ par an avant impôt. J'ai
21 été le premier ministre dont le salaire a été réduit de
22 15 pour cent et j'ai été le premier premier ministre de
23 l'histoire qui a payé pour sa propre nourriture et
24 celle de sa famille.

25 34358 Alors j'ai été capable, grâce à mon
26 travail à la Compagnie minière IOC, de subvenir

1 moi-même à nos besoins par le biais de mes économies et
2 de mes investissements pendant que j'y étais, parce que
3 cela me laissait environ -- je ne sais pas ce que cela
4 faisait, disons 40 000 \$ ou 50 000 \$ par an, quelque
5 chose comme ça, après impôt.

6 34359 Donc, comme je le dis -- j'avais
7 peut-être un peu plus. Donc, comme je -- vous savez,
8 quand je suis arrivé, je venais de la présidence de la
9 Compagnie minière IOC. J'avais beaucoup de chance et
10 j'étais privilégié. J'avais un -- comme beaucoup de
11 présidents de société, j'avais un bon arrangement et
12 donc je venais -- tout ce que je veux dire, c'est que
13 je partais avec moins que ce que j'avais à mon arrivée.

14 34360 M^e PRATTE : Je sais que cela est un
15 peu gênant, M. Mulroney, mais M. Schreiber a
16 certainement fait allusion quand il était ici, comme il
17 l'avait fait ailleurs, au fait que vous aviez
18 désespérément besoin d'argent quand il -- nous
19 aborderons ce point un peu plus tard -- mais quand il
20 vous a offert de l'argent à Mirabel.

21 34361 Que répondez-vous à cela?

22 34362 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
23 bien, je viens de répondre. Vous pouvez vous rendre
24 approximativement compte de combien ça pouvait faire.
25 C'est beaucoup d'argent.

26 34363 Je n'ai jamais -- vous savez, quand

1 mon père est mort, je vous en ai parlé, c'était la
2 première année qu'il gagnait 10 000 \$ en élevant six
3 enfants. Nous étions tels que ma mère a dû prendre des
4 pensionnaires. Mon père avait deux emplois et ma mère a
5 pris des pensionnaires et les enfants étaient entassés
6 comme des sardines dans cette maison-fabrique. Et j'ai
7 travaillé chaque été et chaque année comme ouvrier
8 agricole, quelques fois comme conducteur de petits
9 camions, travaillant pour Cargill Grain ou Québec North
10 Shore. Je connaissais la valeur d'un dollar.

11 34364 Donc, j'avais beaucoup de chance avec
12 la façon dont ma vie évoluait. Donc, je n'étais pas du
13 tout indigne de ce qui arrivait. J'étais très content
14 d'être capable de m'occuper de ma femme et de mes
15 quatre jeunes enfants et des autres.

16 34365 M^e PRATTE : J'ai juste quelques autres
17 questions, monsieur le commissaire, et ensuite
18 peut-être ce serait -- comme je vais changer de place -
19 - le moment de faire une pause.

20 34366 Sur ce sujet, M. Mulroney, mis à part
21 la présidence dont vous parliez il y a juste un moment,
22 étiez-vous aussi impliqué dans peut-être ce qui a été
23 votre marque, dans le secteur des communications, si
24 l'on peut dire?

25 34367 LE TRÈS HONNORABLE BRIAN MULRONEY :
26 Oui. J'ai été approché, monsieur le commissaire, par

1 les propriétaires du Washington Speakers Bureau pour
2 voir si je voulais travailler pour eux. Ils
3 représentaient notamment le président Reagan et
4 M^{me} Thatcher. Ils voulaient m'embaucher et que je me
5 joigne à la tournée des conférenciers.

6 34368 J'ai finalement fait ça. C'était une
7 partie importante de mes revenus au début.

8 34369 M^e PRATTE : Quel était -- je ne sais
9 pas si cela est public, si cela vous dérange de nous en
10 parler, mais quel genre de cachet payaient-ils pour une
11 personne prenant part à une telle activité?

12 34370 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 En 1993 -- je peux en faire mention, car c'était
14 public. Cela a été publié dans le Washingtonian
15 Magazine.

16 34371 J'étais payé -- on vous demandait de
17 prononcer un discours de 30 minutes, de répondre à
18 quelques questions. J'étais payé 45 000 \$ américains
19 par discours. Comme le dollar canadien, comme vous vous
20 en souviendrez, a commencé à s'échanger à 0,63 \$
21 canadien, cela veut dire que je gagnais la plupart du
22 temps aux environs de 65 000 \$ ou 70 000 \$ par
23 discours.

24 34372 Donc, je ne pense pas que quiconque
25 puisse dire que, avec ce genre de revenus, j'étais
26 d'une manière ou d'une autre défavorisé et j'étais

1 profondément reconnaissant de cette chance.

2 34373 Je n'avais aucune idée que cela
3 existait, vous savez, comme ça.

4 34374 Et je peux vous dire, si vous me le
5 permettez, monsieur le commissaire, exactement ce qui
6 s'est passé. Cela ne serait pas un sentiment étrange
7 pour certains d'entre nous.

8 34375 Il est venu me voir à New York, le
9 propriétaire de cette société, et je lui ai dit non, je
10 suis fatigué de ces affaires. Merci beaucoup, j'en ai
11 assez et je ne -- je veux me reposer. J'avais été
12 là-dedans pendant longtemps.

13 34376 Donc, j'ai raconté cela à Mila qui
14 est rentrée environ une heure plus tard et qui m'a
15 dit comment cela s'est-il passé avec le Washington
16 Speakers Bureau? J'ai dit bien, ils sont formidables et
17 ils veulent que je fasse des discours dans le monde
18 entier. Et elle m'a dit qu'est-ce que tu lui as dit.
19 J'ai dit que je lui avais dit que je ne pouvais pas le
20 faire. Je suis fatigué et je ne vais pas le faire.

21 34377 Elle a dit eh bien, c'est dommage.
22 Combien vont-ils te payer? J'ai dit 45 000 \$ américains
23 par discours.

24 34378 Elle m'a dit laisse-moi te dire
25 quelque chose. Tu as prononcé gratuitement 11 000
26 discours. Tu vas faire ces discours pour le Washington

1 Speakers Bureau.

2 --- Laughter / Rires

3 34379 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Et
4 c'est comme cela que je me suis lancé dans l'activité
5 de conférencier.

6 34380 Alors si vous mettez tout bout à
7 bout, je pense que la réponse rapide est que les
8 suggestions grotesques de M. Schreiber -- eh bien, vous
9 les avez vues partout. Elles ne sont pas dignes d'être
10 gratifiées d'un commentaire sérieux.

11 34381 M^e PRATTE : Pouvons-nous faire une
12 pause, monsieur le commissaire?

13 34382 COMMISSAIRE OLIPHANT : Il est
14 15 heures. Nous reviendrons donc à 15 h 15.

15 34383 M^e PRATTE : Merci, monsieur.

16 --- Upon recessing at 3:00 p.m. / Suspension à 15 h 00

17 --- Upon resuming at 3:21 p.m. / Reprise à 15 h 21

18 34384 COMMISSAIRE OLIPHANT : Asseyez-vous,
19 s'il vous plait.

20 34385 Maître Pratte, juste avant que vous
21 ne continuiez, quand il sera environ 16 h 30, au moment
22 qui vous conviendra, je pense que nous ferons une
23 pause. C'est une longue journée, surtout pour la
24 personne qui est à la barre des témoins.

25 34386 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
26 Merci, monsieur le commissaire.

- 1 34387 M^e PRATTE : Merci, monsieur le
2 commissaire.
- 3 34388 M. Mulroney, puis-je vous envoyer au
4 cahier N^o 1, onglet 68?
- 5 34389 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
6 Oui.
- 7 34390 M^e PRATTE : Vous y trouverez un
8 document intitulé « Extrait d'un accord passé le
9 2 août 1993 entre Ogilvy Renault et Brian Mulroney... »
- 10 34391 Est-ce que vous le voyez?
- 11 34392 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Oui.
- 13 34393 M^e PRATTE : Vous nous avez dit
14 auparavant que vous aviez décidé de rejoindre, je
15 pense, votre alma mater, Ogilvy Renault.
- 16 34394 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Oui.
- 18 34395 M^e PRATTE : Pourriez-vous juste, sans
19 nécessairement la lire, nous dire ce qu'est cette
20 clause?
- 21 34396 C'est un extrait du contrat de
22 société d'Ogilvy Renault.
- 23 34397 N'est-ce pas?
- 24 34398 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 Oui.
- 26 34399 M^e PRATTE : De quoi traite cet

1 extrait?

2 34400 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Quand je suis revenu, j'ai signé le contrat de société
4 conventionnel avec Ogilvy Renault, à une exception.
5 J'ai demandé à ce qu'ils prennent en considération mon
6 opinion en ce qui concerne la clause 6, qui exclut
7 simplement des revenus communs certaines affaires
8 personnelles que je pensais pouvoir envisager. Donc,
9 c'est juste une exclusion de l'une des règles
10 générales.

11 34401 M^e PRATTE : Quel genre de revenus
12 seraient exclus?

13 34402 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

14 Des revenus provenant de mandats d'expert-conseil
15 personnels, des revenus provenant des mes fonctions en
16 tant qu'administrateur, des revenus provenant
17 d'engagements en tant que conférencier.

18 34403 M^e PRATTE : Si vous allez à l'onglet
19 juste avant cela, l'onglet 67, M. Mulroney, vous verrez
20 un nombre de --

21 34404 En fait, je vous ai envoyé au mauvais
22 onglet.

23 34405 Si vous allez à l'onglet 67C -- vous
24 verrez que l'onglet est divisé en plusieurs
25 sous-onglets.

26 34406 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Oui.

2 34407 M^e PRATTE : À l'onglet C, vous devriez
3 trouver un extrait des documents d'enregistrement
4 corporatifs.

5 34408 Est-ce que vous le voyez?

6 34409 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

7 Oui, je le vois.

8 34410 M^e PRATTE : Il se rapporte à une
9 société à dénomination numérique qui, si l'on me permet
10 de poursuivre, nous le savons, est devenue une société
11 connue sous le nom de Cansult, si vous regardez
12 l'onglet D.

13 34411 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

14 Oui.

15 34412 M^e PRATTE : Il a été établi quand, à
16 peu près, le savez-vous?

17 34413 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

18 Autour du début du mois de septembre, je crois.

19 34414 M^e PRATTE : En fait, si vous revenez à
20 l'onglet C, vous verrez qu'il y a la date d'août 1993.

21 34415 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

22 Oui, dans ce --

23 34416 M^e PRATTE : D'accord. Pouvez-vous me
24 dire brièvement ce que la société était ou est?

25 34417 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
26 crois que j'avais demandé à mon ami et exécuteur

1 testamentaire littéraire Sam Minnsberg de l'incorporer
2 pour moi en prévision de ce qui allait se passer. Je
3 crois que c'était le cas, et c'était seulement un moyen
4 qui me permettrait de fonctionner au sein du
5 partenariat à tout moment, à cette exception.

6 34418 M^e PRATTE : Très bien. Maintenant,
7 quand avez-vous effectivement commencé à travailler
8 chez Ogilvy Renault?

9 34419 Bien sûr, nous sommes maintenant en
10 1993.

11 34420 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Oui. Je crois que j'ai commencé autour du début de mois
13 de septembre.

14 34421 M^e PRATTE : Avez-vous travaillé
15 pendant l'été ou au mois d'août?

16 34422 Où étiez-vous pendant --

17 34423 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Mila, les enfants et moi sommes partis, juste après, du
19 lac Mousseau pour aller en Europe, et nous sommes
20 revenus et sommes allés dans le nord. Nous n'avions pas
21 de maison à l'époque. Nous sommes allés dans le nord à
22 L'Estérel. Nous avons un chalet sur le lac. Mais je
23 pense que je --

24 34424 Je suis un bourreau de travail par
25 nature, et je ne supportais pas -- bien que je venais
26 juste de terminer en tant que premier ministre, j'ai

1 dit à Raymond Crevier : « Il faut que je travaille. »
2 Il a dit : « Eh bien, nous n'avons pas de bureau pour
3 vous. Nous construisons votre bureau pour le mois de
4 septembre. » J'ai dit : « Donnez-moi ce que vous
5 avez. »

6 34425 Je venais donc de temps en temps au
7 bureau pour commencer à réapprendre la routine.

8 34426 M^e PRATTE : Qui est M. Crevier, pour
9 que nous sachions tous --

10 34427 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
11 Raymond Crevier était l'associé directeur du cabinet.
12 Il y avait toujours un associé directeur et un
13 président et --

14 34428 Comme, aujourd'hui, ce sont Pierre
15 Bienvenu et Norm Steinberg qui dirigent le -- ou John
16 Coleman qui dirige le bureau maintenant.

17 34429 M^e PRATTE : Et où est L'Estérel,
18 l'endroit où vous séjourniez, géographiquement parlant,
19 si vous me permettez de le demander?

20 34430 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
21 C'est plein nord par rapport à Montréal. J'imagine que
22 c'est à environ à une heure et demie de route au nord
23 de Montréal. C'est un endroit de villégiature.

24 34431 Parce que nous n'avions pas de maison
25 prête à nous accueillir à Montréal, nous avons loué un
26 chalet là-bas jusqu'à, je pense, jusqu'après que les

1 enfants ne commencent l'école.

2 34432 Mark et Nicolas étaient très jeunes,
3 et Caroline et Ben, je crois, étaient au collège. Ils
4 sont partis tôt pour aller au collège. Donc les deux
5 plus jeunes sont restés avec nous, et nous avons gardé
6 le chalet jusqu'à ce que nous soyons capables
7 d'emménager dans notre maison.

8 34433 M^e PRATTE : Nous savons tous,
9 M. Mulroney, qu'il y a eu une rencontre dans un hôtel
10 près de Mirabel au Québec le, ou autour du,
11 27 août 1993, entre vous et M. Schreiber. Pouvez-vous
12 me dire maintenant comment cela est arrivé?

13 34434 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 J'ai reçu un appel de M. Doucet, qui m'a dit que
15 M. Schreiber voulait me rencontrer quand il serait de
16 nouveau au Canada.

17 34435 Je crois qu'il y a eu un second
18 appel, après que Fred se soit assuré de ce dont il
19 voulait me parler, parce que Fred m'a dit au téléphone
20 que M. Schreiber voulait me rencontrer pour discuter
21 d'un mandat international soit pour le compte de sa
22 société, soit pour lui-même, soit pour un groupe de
23 sociétés. Tout ce que je savais c'est qu'il s'agissait
24 d'un mandat international, ce qui m'a paru tout à fait
25 normal puisque j'étais, manifestement, dans ce domaine,
26 ou je pensais que j'y serais.

1 34436 M^e PRATTE : D'accord. Que s'est-il
2 passé d'autre pour que vous assistiez à une telle
3 rencontre à Mirabel?

4 34437 Est-ce que M. Doucet vous a dit où
5 aller? Comment en fait avez-vous su --

6 34438 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
7 Pas à ce moment-là.

8 34439 Il m'a appelé juste après ou peu de
9 temps après et m'a dit « Écoutez, M. Schreiber va
10 arriver d'Europe » -- en fin de journée ou en début de
11 soirée, quelle que fût la date --

12 34440 M^e PRATTE : Le 27 c'était quand --

13 34441 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Le
14 27, oui.

15 34442 « Comme vous êtes à L'Estérel, » qui
16 est, je ne sais pas, à 20, 25 minutes -- c'est aussi au
17 nord -- « pourriez-vous le rencontrer à l'hôtel
18 Canadien Pacifique de l'aéroport? »

19 34443 Vous vous souvenez peut-être que le
20 gouvernement du Canada a décidé de construire Mirabel
21 en pleine campagne, au nord de Montréal, et que les
22 gens qui se rendaient là-bas se retrouvaient bloqués
23 par la neige et ils devaient revenir, une heure et
24 demie ou quelque chose comme ça -- une heure pour
25 revenir à Montréal. Donc, Canadien Pacifique a
26 construit un hôtel là-bas, qui a été principalement

1 utilisé pour des réunions et héberger des gens qui
2 étaient sur des vols retardés ou qui partaient.

3 34444 J'ai dit, « D'accord. »

4 34445 M. Doucet m'a dit que la rencontre se
5 tiendrait à telle et telle heure, que M. Schreiber ne
6 pouvait pas rester longtemps, car il devrait s'envoler
7 pour l'Europe juste après -- je crois que c'était pour
8 la Suisse ou l'Allemagne. J'ai dit « D'accord. »

9 34446 M^e PRATTE : Vous êtes-vous occupé de
10 la réservation de la chambre à l'hôtel de Mirabel?

11 34447 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

12 Non, je ne m'en suis pas occupé.

13 34448 M^e PRATTE : Comment êtes-vous allé à
14 l'hôtel pour la rencontre?

15 34449 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 Comment j'y suis allé?

17 34450 M^e PRATTE : Comment y êtes-vous allé?

18 34451 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

19 J'ai été conduit à l'hôtel de Mirabel et escorté
20 jusqu'à la chambre -- la chambre de M. Schreiber -- par
21 la GRC.

22 34452 M^e PRATTE : D'accord. Ensuite, que
23 s'est-il passé?

24 34453 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

25 Les officiers de service de la GRC étaient avec moi à
26 ce moment-là comme j'étais un ancien premier ministre.

1 34454 Ils étaient à L'Estérel avec nous.

2 Ils nous ont conduits -- les deux officiers m'ont
3 conduit à l'hôtel et m'ont accompagné jusqu'à la
4 chambre, j'ai frappé à la porte et M. Schreiber a
5 ouvert la porte.

6 34455 M^e PRATTE : Et ensuite, que s'est-il
7 passé?

8 34456 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
9 Ensuite, il m'a invité à entrer et la conversation a
10 commencé.

11 34457 M^e PRATTE : Quelle était cette
12 conversation, M. Mulroney, du mieux que vous vous en
13 souveniez?

14 34458 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : La
15 première chose qui s'est passée était, en fait, assez
16 surprenante, et c'est pour cela que j'ai pensé que
17 notre rencontre n'allait pas durer, ni peut-être même
18 débiter. M. Schreiber a commencé par me dire qu'il
19 avait retenu les services d'un brillant procureur, ou
20 avocat, Ian Scott, pour entamer des poursuites contre
21 mon gouvernement pour non-exécution quant au projet
22 Bear Head, et il m'a donné une copie de la déclaration
23 qu'il se proposait de déposer contre le gouvernement du
24 Canada.

25 34459 M^e PRATTE : Pourriez-vous regarder
26 l'onglet suivant, l'onglet 69?

1 34460 C'est dans le même recueil que celui
2 où vous êtes, et c'est probablement le dernier onglet,
3 M. Mulroney.

4 34461 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
5 Oui.

6 34462 M^e PRATTE : Si vous allez à la
7 page 14, le document est daté du 20 août 1993.

8 34463 Est-ce que vous reconnaissez ce
9 document?

10 34464 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
11 vous demande pardon, page 14?

12 34465 M^e PRATTE : Oui.

13 34466 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 Oui.

15 34467 M^e PRATTE : Est-ce que vous
16 reconnaissez ce document?

17 34468 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 C'est le document qu'il m'a donné.

19 34469 M^e PRATTE : Bon. Je m'excuse, je vous
20 ai interrompu. Il vous l'a donné et quelle a été la
21 discussion à ce sujet?

22 34470 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
23 lui ai dit que je -- tout ce que je pouvais. Je lui ai
24 dit : « Si vous pensez que vous avez une cause d'action
25 contre le gouvernement du Canada, allez-y et
26 déposez-la. »

1 34471 M^e PRATTE : Bon. Et ensuite que
2 s'est-il passé?

3 34472 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Ensuite, il a commencé à me parler de ces véhicules -
5 les véhicules sont de retour. Il m'a dit qu'il voulait
6 que je sois sur la voie du maintien de la paix à
7 l'échelle internationale pour Thyssen, pour ces
8 véhicules, et m'a demandé si je pouvais les aider au
9 plan international à cet égard.

10 34473 La manière dont il parlait,
11 franchement, j'ai compris -- pas à cette seconde, mais
12 avec le temps, il était très clair pour moi qu'il
13 décrivait un mandat de surveillance, selon lequel, dans
14 des conditions assez générales, je devrais faire de mon
15 mieux pour promouvoir les intérêts de M. Schreiber au
16 plan international.

17 34474 Ensuite, il m'a remis des documents
18 qui parlaient des véhicules et des rôles qu'ils
19 pourraient jouer, avec ce qui semblait être des
20 présentations de marchandises -- des démarches de vente
21 au niveau international.

22 34475 M^e PRATTE : Monsieur le commissaire,
23 ces documents sont copiés dans plusieurs onglets, mais
24 je voudrais remettre les originaux au témoin.

25 34476 Mis à part la déclaration --

26 34477 Je vous donnerai les références,

1 monsieur le commissaire. Elles se trouvent dans le
2 cahier 1, aux onglets 62, 63 et 64, et à l'onglet 70 du
3 cahier 2.

4 34478 Les deux brochures se trouvent
5 également dans les documents supplémentaires du
6 témoignage de M. Mulroney qui est la pièce P-46,
7 onglet 3.

8 34479 Je vous ai donné, M. Mulroney, un
9 dossier avec plusieurs documents --

10 34480 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

11 Oui.

12 34481 M^e PRATTE : -- et je me demandais si
13 vous pouviez y jeter un œil et me dire si vous
14 reconnaissez ces documents.

15 34482 Peut-être qu'en les feuilletant, vous
16 pourriez décrire ce qu'ils sont.

17 34483 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

18 Oui, ce sont les documents qu'il m'a remis.

19 34484 Le premier est celui du Thyssen
20 Henschel, « Technologie de défense », le véhicule de
21 combat d'infanterie 495 et il y a une photographie du
22 produit avec l'emblème des Nations Unies sur tous les
23 côtés.

24 34485 À l'intérieur, il y a une autre
25 photographie du véhicule, avec les Nations Unies
26 dessus, et l'indication suivante : « Une technologie

1 d'avant-garde pour un système d'avant-garde. »

2 34486 Et ceci était parfaitement -- et il
3 est encore là, à la fin, le véhicule avec l'emblème des
4 Nations Unies partout.

5 34487 Ensuite, l'autre --

6 34488 Voulez-vous que je passe au suivant?

7 34489 M^e PRATTE : Oui.

8 34490 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Le
9 suivant est --

10 34491 M^e PRATTE : Je m'excuse, nous ne
11 ferons que les parcourir. M^e. Wolson mentionne, bien
12 sûr, qu'ils doivent être déposés comme pièce à part. Je
13 demande juste au témoin de les parcourir et je pense
14 que nous devrions les coter collectivement comme
15 pièce --

16 34492 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Dois-je les montrer au commissaire maintenant?

18 34493 M^e PRATTE : Parcourez-les,
19 M. Mulroney, et ensuite nous les montrerons au
20 commissaire dans le but de les coter.

21 34494 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 D'accord. Celui qu'il m'a donné ensuite était du même
23 genre, mais c'était une brochure différente, qui
24 traitait d'aspects différents.

25 34495 Il était tout à fait clair que
26 c'étaient des documents importants de marchandisage. Je

1 n'étais pas surpris qu'il me les donne, il me demande
2 de représenter la société sur le plan international, et
3 il me montre -- et il me donne ces documents avec
4 l'emblème des Nations Unies. Que pense-t-il que je vais
5 faire, retourner à Baie-Comeau et leur demander s'ils
6 sont intéressés?

7 34496 Écoutez, c'est de cela qu'il s'agit.

8 34497 Il s'est ensuite retourné et m'a
9 donné des documents, avec lesquels j'étais plus
10 familier, au sujet du projet Thyssen au Canada, et il
11 m'a remis une déclaration à laquelle j'ai fait
12 référence.

13 34498 C'est essentiellement la
14 documentation qu'il m'a remise.

15 34499 M^e PRATTE : Très bien.

16 34500 Peut-être pourrions-nous les montrer
17 au commissaire et ensuite les faire coter?

18 --- Pause

19 34501 COMMISSAIRE OLIPHANT : M. Mulroney
20 m'a remis quatre documents. Ils vont être cotés comme
21 pièces individuelles, est-ce ce que vous souhaitez?

22 34502 M^e PRATTE : Si cela convient à la
23 Commission.

24 34503 Peut-être pourrions-nous les coter
25 collectivement, monsieur le commissaire.

26 34504 COMMISSAIRE OLIPHANT : Comme une

- 1 seule pièce?
- 2 34505 M^e PRATTE : Comme une seule pièce.
- 3 34506 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
- 4 34507 Juste pour votre gouverne, ce que
- 5 M. Mulroney m'a donné comprend deux brochures
- 6 commerciales pour Thyssen Henschel. Les deux traitent
- 7 du véhicule TH 495. L'une est claire, une sorte de
- 8 gris, avec l'emblème de l'ONU sur tous les dessins du
- 9 véhicule.
- 10 34508 La seconde brochure représente un
- 11 véhicule foncé, un véhicule avec un camouflage, et je
- 12 ne vois pas, je crois, les Nations Unies sur celui-là
- 13 en particulier.
- 14 34509 Le troisième document est un document
- 15 qui comprend six pages. Il semble que ce soit un
- 16 document photocopie, « Projet Thyssen au Canada ».
- 17 34510 Et le dernier est une copie de la
- 18 déclaration mentionnant Bear Head Industries Limited et
- 19 autres, comme demanderesse et Sa Majesté et autres,
- 20 comme défenderesse.
- 21 34511 L'ensemble de ces documents, donc,
- 22 sera reçu et coté, à moins qu'il n'y ait une objection.
- 23 34512 Maitre Vickery, avez-vous une
- 24 objection à ce que ces documents soient déposés?
- 25 34513 M^e VICKERY : Aucune objection, merci.
- 26 34514 COMMISSAIRE OLIPHANT :

1 Maitre Houston...

2 34515 M^e HOUSTON : Non, monsieur, merci.

3 34516 COMMISSAIRE OLIPHANT :

4 Maitre Auger...

5 34517 M^e AUGER : Aucune objection.

6 34518 M^e PRATTE : Puis-je faire une

7 modification, si vous me le permettez; le même numéro,

8 mais peut-être A, B, C et D si le greffier peut s'en

9 charger.

10 34519 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

11 34520 Donc la brochure avec le véhicule de

12 couleur claire, qui porte l'emblème des Nations Unies,

13 sera reçue et cotée comme pièce P-47A.

14 34521 La brochure commerciale avec le

15 véhicule blindé léger foncé ou camouflé, TH 495, sera

16 reçue et cotée comme pièce P-47B.

17 34522 Les documents « Projet Thyssen au

18 Canada » seront reçus et cotés comme P-47C.

19 34523 Et la déclaration sera cotée comme

20 P-47D.

21 PIÈCE N° P-47A : Brochure

22 représentant un véhicule de

23 couleur claire portant l'emblème

24 des Nations Unies.

25 PIÈCE N° P-47B : Brochure

26 représentant un véhicule blindé

1 léger foncé/camouflé TH 495.
2 PIÈCE N° P-47C : Documents
3 intitulés « Projet Thyssen au
4 Canada ».
5 PIÈCE N° P-47D : Déclaration
6 mentionnant Bear Head Industries
7 Limited et autres, comme
8 demanderesse, contre Sa Majesté
9 et autres, comme défenderesse.

10 34524 M^e PRATTE : Merci, monsieur.

11 34525 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
12 pense, maître Pratte, que, contenu là-dedans -- je
13 pense -- il y a de la correspondance au sujet de la
14 vente -- concernant la vente de ces véhicules ou de
15 véhicules similaires --

16 34526 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je vais juste
17 vous retourner le document.

18 34527 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
19 Pardon.

20 34528 COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous faites
21 référence à P-47C?

22 34529 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
23 Oui.

24 34530 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je pourrais
25 dire que je regardais la première page, qui est
26 intitulée « Projet Thyssen au Canada ».

1 34531 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

2 Oui.

3 34532 J'aimerais juste faire remarquer,
4 monsieur le commissaire, qu'il m'a aussi donné une
5 lettre qui avait été envoyée à la direction de Thyssen
6 en Allemagne par le major général A.C.P. Stone,
7 directeur général, systèmes de combats terrestres,
8 responsables des achats, ministre de la Défense du
9 Royaume-Uni, et il en ressort clairement que tout le
10 but de cet exercice était, bien sûr, la vente de ces
11 véhicules dans le monde entier, à la fois pour les
12 besoins de l'OTAN et probablement de quelques autres.

13 34533 M^e PRATTE : M. Mulroney, vous avez
14 utilisé le terme « mandat de surveillance ».

15 34534 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

16 Oui.

17 34535 M^e PRATTE : Est-ce un terme qui a été
18 dit?

19 34536 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

20 Non, il ne l'a pas été.

21 34537 M^e PRATTE : Pourquoi avez-vous utilisé
22 ce terme?

23 34538 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

24 Parce que j'ai interprété -- par la suite j'ai
25 interprété --

26 34539 En disant « par la suite », je veux

1 dire dans les jours suivants, quand je me suis assis
2 pour comprendre ce à quoi je pourrais bien être utile
3 ici -- que ce qu'il me demandait de faire, avec aucune
4 obligation de faire des rapports ou d'écrire quoi que
5 ce soit -- « Faites ce que vous pouvez pour nous aider
6 à promouvoir cela sur le plan international. »

7 34540 J'ai interprété cela comme un mandat
8 de surveillance pour lui, que j'ai présumé être un
9 associé principal de Thyssen, et c'est ce que j'ai
10 entrepris de faire.

11 34541 M^e PRATTE : Vous avez mentionné la
12 scène internationale. A-t-il été mentionné que vous
13 deviez faire quoi que ce soit quant à ce mandat au
14 Canada?

15 34542 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
16 Non.

17 34543 M^e PRATTE : Dans la province de
18 Québec?

19 34544 Je sais que c'est au Canada, mais
20 juste pour être clair.

21 34545 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Non.

23 34546 M^e PRATTE : A-t-il mentionné des
24 discussions avec M. Charest lors de cette rencontre?

25 34547 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
26 Non.

1 En fait, j'ai découvert, quand il a
2 témoigné ici, que le jour précédent il avait eu une
3 rencontre avec M. Charest et Jean Corbeil et d'autres
4 au sujet de la relocalisation de ce projet. Il ne me
5 l'a jamais mentionné.

6 34548 M^e PRATTE : Vous a-t-il donné des
7 instructions spécifiques quant à la manière d'exécuter
8 votre mandat international?

9 34549 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Le
10 mandat international?

11 34550 M^e PRATTE : Oui. Vous a-t-il donné --

12 34551 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Non.

14 34552 M^e PRATTE : -- des instructions plus
15 spécifiques?

16 34553 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 C'est ce que je vous disais.

18 34554 Et, monsieur le commissaire, c'est
19 pour cela que j'étais -- c'est ce qui s'est passé.
20 C'est la documentation qu'il m'a donnée et ainsi de
21 suite.

22 34555 Donc la conversation que j'ai décrite
23 découlait tout naturellement de ces documents. Je veux
24 dire, on vous donne des trucs estampillés avec les
25 Nations Unies partout. Ce n'est pas un projet que l'on
26 va vendre, vous savez, dans le centre-ville -- comme je

1 dis, dans le centre-ville de Baie-Comeau ou quelque
2 chose comme ça. Ça ne marche pas comme ça.

3 34556 Mais c'est pour cela que j'ai été
4 très surpris quand j'ai entendu la dernière version des
5 faits de la part de M. Schreiber, qu'il avait retenu
6 mes services pour travailler à l'intérieur du pays,
7 parce qu'il avait juré dans d'autres circonstances
8 qu'il ne m'avait jamais demandé de faire une seule
9 chose vis-à-vis du gouvernement du Canada.

10 34557 Mais surtout, j'ai introduit moi-même
11 à la Chambre des communes les règles et la
12 réglementation en ce qui concerne les conflits
13 d'intérêts. Et c'est vraiment exagéré de penser --
14 parce que maintenant il dit, eh bien, peut-être que
15 cela a eu lieu au lac Mousseau et peut-être pas,
16 l'accord -- mais j'aurais consenti, ayant occupé
17 pendant neuf ans le poste de premier ministre, j'aurais
18 consenti, 48 heures avant de renoncer à mes fonctions,
19 de violer le code de déontologie que j'ai moi-même
20 introduit.

21 34558 Et ce qui est encore plus grotesque,
22 monsieur le commissaire, c'est que l'on m'aurait
23 demandé de faire cela plus tard, à Mirabel, quelques
24 semaines plus tard, un mois, deux mois plus tard, que
25 l'on m'aurait demandé, quand on y réfléchit, d'agir à
26 l'intérieur du pays pour lui.

1 34559 Il me demande et il me rémunère,
2 selon sa version, pour faire quelque chose à
3 l'intérieur du pays, en tant que consultant privé de
4 l'extérieur, ce que j'étais incapable ou que je
5 refusais de faire en tant que premier ministre du
6 Canada.

7 34560 C'est une chose assez extraordinaire
8 quand on prend une seconde pour réfléchir à cette
9 dernière version de son interprétation.

10 34561 Il m'a donné ces documents. C'est la
11 conversation qui a eu lieu et c'est là que je cherchais
12 à être utile.

13 34562 M^e PRATTE : Nous allons bientôt parler
14 précisément de ce que vous pensiez pouvoir faire pour
15 lui dans un moment.

16 34563 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Oui.

18 34564 M^e PRATTE : Est-il arrivé autre chose
19 durant cette rencontre après que vous ayez reçu ces
20 documents, M. Mulroney?

21 34565 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
22 Oui.

23 Après que nous avons eu cette
24 conversation, j'ai eu ces documents et il m'a demandé -
25 - je regardais ces documents-là, et il m'a demandé si
26 je pensais pouvoir l'aider sur le plan international

1 dans cette affaire.

2 34566 Et j'ai dit oui, je pense que c'est
3 quelque chose pour laquelle je peux être utile. C'est
4 tout à fait mon domaine. Je pense que c'est quelque
5 chose que je peux faire.

6 34567 Et il s'est levé. Nous étions assis
7 dans un coin de la chambre. Il s'est levé et il est
8 allé jusqu'au canapé à côté et il a ouvert sa serviette
9 et il est revenu et il avait une enveloppe de format
10 juridique et il m'a donné l'enveloppe en disant voici
11 le premier acompte.

12 34568 J'ai demandé de retenir vos services.
13 Voici le premier acompte.

14 34569 M^e PRATTE : Avez-vous ouvert
15 l'enveloppe?

16 34570 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
17 Non, je ne l'ai pas ouverte.

18 34571 M^e PRATTE : Saviez-vous ce qu'elle
19 contenait?

20 34572 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
21 bien, je savais que ce n'était pas un chèque à cause de
22 sa taille qui...

23 34573 Et quand j'ai exprimé par langage
24 corporel -- ce que j'appellerais une hésitation, il m'a
25 dit spontanément :« Je suis un homme d'affaires
26 international et je traite uniquement en argent

1 comptant ».

2 34574 Maintenant, c'est à ce moment que
3 j'aurais dû dire : « Écoutez, c'est quelque chose que
4 je pense pouvoir faire pour vous, mais je vais exiger
5 un chèque. Donnez-moi juste un chèque ».

6 34575 J'aimerais avoir fait cela, parce que
7 si je l'avais fait, nous ne serions pas ici
8 aujourd'hui. Mais je ne l'ai pas fait.

9 34576 Et c'est la raison pour laquelle j'ai
10 mentionné que, bien que rien ne fut illégal, ce genre
11 de transaction, non documentée à ce point, telle
12 quelle, pouvait soulever des suspicions légitimes de la
13 part de personnes raisonnables.

14 34577 M^e PRATTE : Est-ce qu'un autre sujet a
15 été abordé lors de cette rencontre?

16 34578 Je pense que vous avez mentionné que
17 ce fut une rencontre brève.

18 34579 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

19 Oui.

20 34580 M^e PRATTE : Après qu'il vous a remis
21 l'enveloppe, que s'est-il passé?

22 34581 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
23 crois qu'il a dit juste après qu'il devait -- que sa
24 femme l'attendait à l'aéroport principal et qu'il
25 devait y retourner parce qu'ils devaient prendre un
26 avion pour aller en Europe.

- 1 34582 M^e PRATTE : Aviez-vous une serviette
2 avec vous?
- 3 34583 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Non, je n'en avais pas.
- 5 34584 M^e PRATTE : Comment êtes-vous
6 retourné -- bon, je ne devrais pas demander comment
7 vous êtes retourné.
- 8 34585 Où êtes-vous allé après cela,
9 M. Mulroney?
- 10 34586 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
11 suis sorti et les agents de la GRC étaient là et ils
12 m'ont raccompagné jusqu'au véhicule et ils m'ont
13 reconduit jusqu'à l'Estérel.
- 14 34587 M^e PRATTE : Avez-vous accepté cette
15 enveloppe d'argent pour des services rendus en relation
16 avec l'affaire Airbus?
- 17 34588 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Bien sûr que non.
- 19 34589 M^e PRATTE : Avez-vous accepté cette
20 enveloppe d'argent comptant -- ou cette enveloppe pour
21 des services rendus en relation avec Eurocopter ou Bear
22 Head?
- 23 34590 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
24 Non.
- 25 34591 M^e PRATTE : Avez-vous accepté cette
26 enveloppe en relation avec un travail que vous vous

1 étiez engagé à faire pour M. Schreiber au Canada?

2 34592 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

3 Non.

4 34593 M^e PRATTE : Donc ensuite, vous êtes
5 rentré chez vous, c'est çà?

6 34594 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Je
7 suis rentré chez moi.

8 34595 M^e PRATTE : Je n'ai peut-être pas
9 compris votre réponse. De la même manière que vous
10 étiez venu?

11 34596 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
12 Absolument. La GRC m'a reconduit en voiture au chalet.
13 Je suis rentré à l'intérieur. Nous avons un petit
14 coffre dans la maison pour divers objets et documents.
15 J'ai ouvert l'enveloppe. J'ai compté l'argent. Il y
16 avait 75 000 \$, et je l'ai mise dans le coffre.

17 34597 M^e PRATTE : Combien de temps est-il
18 resté dans ce coffre?

19 34598 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Jusqu'à ce que la maison soit finie à Montréal, je
21 crois, et ensuite on l'a mis dans le coffre -- je l'ai
22 mis dans le coffre à Montréal.

23 34599 M^e PRATTE : D'accord. Avez-vous, à un
24 moment ou un autre, déposé cet argent à la banque?

25 34600 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
26 Non, je ne l'ai pas déposé à la banque.

- 1 34601 M^e PRATTE : Avez-vous informé votre
2 comptable que vous aviez reçu cet argent?
- 3 34602 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
4 Non, je ne l'ai pas informé.
5 --- Pause
- 6 34603 M^e PRATTE : Avez-vous comptabilisé
7 cette transaction dans les livres de la société
8 Cansult?
- 9 34604 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
10 Non.
- 11 34605 M^e PRATTE : Quelles -- en français, on
12 dit coupures -- c'était des coupures de combien?
- 13 34606 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
14 C'était des coupures de mille.
- 15 34607 M^e PRATTE : D'accord. Je vais remettre
16 à plus tard, M. Mulroney, à la fin de mon
17 interrogatoire, la question qui a trait à pourquoi vous
18 l'avez traité de cette façon.
- 19 34608 Je voudrais vous demander maintenant
20 en ce qui concerne l'emblème des Nations Unies que vous
21 avez remarqué, je suppose, sur ces brochures.
- 22 34609 Vous avez pris -- eh bien, vous
23 m'avez parlé de l'enveloppe avec le paiement. Qu'en
24 est-il des documents? Qu'en avez-vous fait?
- 25 34610 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
26 bien, je les ai ramenés à la maison avec moi et c'est

1 quelques jours plus tard en m'asseyant dehors --
2 n'ayant pas du tout reçu aucune directive explicite,
3 j'étais assis dehors et je les regardais et j'ai
4 remarqué bien sûr -- ça vous saute aux yeux -- les
5 inscriptions des Nations Unies. Vous savez, que
6 pouvais-je bien faire pour être utile dans cette
7 affaire? Et évidemment, j'ai pensé aux Nations Unies
8 elles-mêmes, avec lesquelles à la fois le Canada et
9 moi-même avions eu une longue coopération.

10 34611 M^e PRATTE : Eh bien, parlez-moi de
11 cette coopération, M. Mulroney, parce que nous ne
12 sommes pas nécessairement tous aussi familiers que vous
13 avec les Nations Unies.

14 34612 Et brièvement, quand vous avez
15 mentionné que vous aviez coopéré avec les Nations
16 Unies, je veux comprendre ce que vous voulez dire par
17 cela.

18 34613 Peut-être pourriez-vous brièvement
19 nous dire, quand vous étiez premier ministre -- j'aurai
20 probablement dû vous demander cela un peu plus tôt --
21 quels avaient été votre intérêt et votre familiarité
22 avec les Nations Unies pendant que vous étiez premier
23 ministre?

24 34614 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
25 bien, pour moi les Nations Unies étaient une pierre
26 angulaire de la politique étrangère du Canada.

1 M. Pearson y avait à l'origine joué un grand rôle.
2 L'une des premières choses que j'ai faites fut de
3 rompre avec la tradition et de nommer Stephen Lewis,
4 l'ancien chef du NPD en Ontario, comme nouvel
5 ambassadeur du Canada aux Nations Unies, parce que je
6 savais qu'il partageait mon opinion sur des sujets tels
7 que l'Afrique, le Moyen-Orient, l'apartheid et ainsi de
8 suite, et je voulais quelqu'un là-bas qui soit éloquent
9 et capable, ce qui était assurément le cas de Stephen
10 Lewis.

11 34615 C'était au moment où le sénateur
12 Jesse Helms contrôlait le Foreign Relations Committee
13 du Sénat aux États-Unis. L'Amérique était devenue
14 hostile envers les Nations Unies et le Sénateur Helms
15 de la Caroline du Nord a décidé qu'il allait les faire
16 disparaître parce que les Nations Unies prenaient des
17 drôles de directions. Donc il a réduit les
18 financements, les financements américains pour les
19 Nations Unies.

20 34616 Quand vous mutilez toutes sortes de
21 programmes, vous diminuez les possibilités. Vous
22 diminuez les possibilités d'action de la part de pays
23 comme le Canada parce que le meilleur moyen pour jouer
24 le rôle de premier ministre du Canada est au travers
25 des Nations Unies.

26 34617 Je suis donc allé aux Nations Unies

1 et j'ai rencontré le Secrétaire général et annoncé que
2 le Canada payerait à l'avance ses factures auprès des
3 Nations Unies le 1^{er} janvier de chaque année.

4 34618 Nous payions la sixième plus grosse
5 somme aux Nations Unies et à ses agences par rapport
6 aux autres cent soixante-quinze pays dans le monde à ce
7 moment-là.

8 34619 Donc l'ambassadeur Lewis -- j'ai
9 publiquement dit que le Canada ne voulait pas que le
10 secrétaire des Nations Unies devienne un mendiant
11 public se promenant en tendant la main et demandant aux
12 gens de payer leurs factures, parce que, en cas
13 d'effondrement des Nations Unies ou de dommages, nous
14 aurions tous un prix énorme à payer.

15 34620 Je me suis donc bien sûr familiarisé
16 avec le travail des Nations Unies et je les ai
17 beaucoup, beaucoup soutenues dans ce contexte.

18 34621 M^e PRATTE : Et en ce qui concerne le
19 maintien de la paix, M. Mulroney? Je parle de l'époque
20 où vous étiez premier ministre. Est-ce que votre
21 gouvernement participait à des missions de maintien de
22 la paix parrainées par ou autorisées par les Nations
23 Unies?

24 34622 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
25 J'ai décidé que le Canada allait participer à chaque
26 initiative de maintien de la paix que les Nations Unies

1 allaient entreprendre pendant que je serais premier
2 ministre et je pense que nous l'avons fait. À cause de
3 cela, le Canada, quand j'ai quitté mon poste,
4 fournissait 10 pour 100 de toutes les activités de
5 maintien de la paix dans le monde.

6 34623 Je crois que, aujourd'hui, ce chiffre
7 est tombé à -- ou il était, je ne sais pas où il en est
8 maintenant -- un dixième de 1 pour 100.

9 34624 Mais je voulais que ce que je
10 considérais être la grande tradition Pearson soit
11 maintenue et mise en valeur et nous l'avons fait.

12 34625 Je devrais dire entre parenthèses que
13 c'était une opinion totalement partagée par Joe Clark,
14 et il est devenu un représentant extrêmement actif et
15 efficace pour le Canada dans le monde, mais surtout aux
16 Nations Unies.

17 34626 M^e PRATTE : Il était ministre des
18 Affaires étrangères.

19 34627 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Ministre des Affaires étrangères.

21 34628 M^e PRATTE : Avez-vous été associé,
22 M. Mulroney, à des résolutions que les Nations Unies
23 auraient votées de temps à autre, y compris des
24 résolutions en ce qui concerne des missions de maintien
25 de la paix pendant que vous étiez premier ministre?

26 34629 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

1 Oui.

2 34630 M^e PRATTE : Et peut-être que vous
3 pouvez nous expliquer en deux mots, je ne sais pas si
4 c'est une agence des Nations Unies, mais le rôle de ce
5 à quoi on fait référence, je pense, en tant que Conseil
6 de sécurité.

7 34631 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

8 Oui.

9 34632 M^e PRATTE : Et ensuite peut-être, le
10 Saint des Saints, le P5 en deux mots.

11 34633 Quel rôle, quel pouvoir ont-ils et
12 ensuite comment est-ce que cela se rapporte au maintien
13 de la paix, s'il tel est le cas?

14 34634 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
15 bien, il y a l'Assemblée générale bien sûr et ensuite
16 il y a le Conseil de sécurité, qui est vraiment
17 l'organe de décision des Nations Unies. Il est composé
18 de 15 membres, dont 5 sont permanents.

19 34635 Ce sont vraiment les puissances de
20 l'après Seconde Guerre mondiale et ce qui fait ou ce
21 qui leur donne l'influence extraordinaire qu'ils ont
22 est le fait qu'ils soient membres permanents de
23 l'organisme.

24 34636 Les dix autres doivent se faire élire
25 tous les deux ans et ils sont remplacés chacun à leur
26 tour.

1 34637 Donc, le Royaume-Uni, la France, la
2 Chine, la Russie et les États-Unis forment le P5, et au
3 sein du Conseil de sécurité, ce sont les joueurs
4 dominants. Et le Secrétaire général des Nations Unies
5 est vraiment leur -- si je peux m'exprimer ainsi --
6 leur directeur exécutif dans le sens où il exécute
7 leurs mandats.

8 34638 M^e PRATTE : Est-ce que le P5 -- quelle
9 est leur capacité à soutenir ou au contraire à
10 s'opposer à des initiatives émergeant du Conseil de
11 sécurité?

12 34639 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
13 Ils peuvent empêcher leur réalisation parce que ce sont
14 les seuls dans toute l'organisation qui ont un droit de
15 veto.

16 34640 M^e PRATTE : Avez-vous, pendant que
17 vous étiez premier ministre, développé des relations
18 avec les dirigeants des pays qui composent le P5?

19 34641 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
20 Oui.

21 34642 M^e PRATTE : Je ne sais plus si je vous
22 ai demandé cela, mais pouvez-vous me dire, puisque j'ai
23 déjà posé cette question, qui sont les membres du P5?

24 34643 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
25 bien, je viens de le faire.

26 34644 M^e PRATTE : Oh, vous venez juste de

1 répondre. Eh bien, je pense que je devrais mieux
2 écouter mon propre témoin, en particulier celui-ci.

3 34645 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

4 Oui.

5 34646 COMMISSAIRE OLIPHANT : Juste avant
6 que vous ne poursuiviez, vous avez parlé du veto --

7 34647 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

8 Oui.

9 34648 COMMISSAIRE OLIPHANT : -- du P5.

10 N'est-il pas vrai que n'importe lequel des cinq peut
11 exercer le droit de veto et que cela empêche la
12 réalisation de toute initiative?

13 34649 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

14 C'est vrai, monsieur.

15 34650 COMMISSAIRE OLIPHANT : Il n'est pas
16 nécessaire que ce soit une majorité?

17 34651 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

18 Non, non.

19 34652 COMMISSAIRE OLIPHANT : Cela peut être
20 n'importe lequel des cinq?

21 34653 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :

22 C'est bien ça.

23 34654 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

24 34655 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Et
25 nous avons vu, par exemple, l'une des dernières
26 initiatives majeures dans lesquelles j'ai été impliqué

1 aux Nations Unies, et qui était le déploiement de nos
2 forces de maintien de la paix dans l'ex-Yougoslavie
3 alors qu'elle commençait à se désintégrer et les
4 Croates et la Serbie s'en sont mêlés et le
5 Bosnie-Herzégovine et ainsi de suite.

6 34656 Je pense que nous avons -- eh bien,
7 il faudrait que nous le vérifiions, mais certainement
8 3 000 ou 4 000 soldats de la paix dans cette région en
9 général, et c'est devenu très, très dangereux,
10 évidemment, parce qu'il s'y déroulait une guerre.

11 34657 Le déploiement a été très difficile
12 parce que les Russes avaient un veto et les Russes se
13 sont naturellement et historiquement ralliés aux Serbes
14 et les Allemands, bien qu'ils n'aient pas de veto, aux
15 Croates, et donc ceci a représenté un grand défi.

16 34658 Donc, chaque adjectif dans chaque
17 résolution était important.

18 34659 Pour le Canada, je me suis fait élire
19 pour le Canada au Conseil de sécurité en 1988. Après le
20 départ de Stephen, j'ai nommé Yves Fortier au poste
21 d'ambassadeur. Yves était un ancien président de
22 l'Association du barreau et il a été un grand
23 ambassadeur.

24 34660 La première chose que nous avons
25 faite a été de le faire élire au Conseil de sécurité,
26 et nous nous trouvions donc au Conseil de sécurité

1 quand la guerre du Golfe a été déclenchée. Et cela a
2 donné au Canada une occasion unique, parce que nous
3 sommes devenus l'un des 15 pays y prenant part.

4 34661 Mais à travers tout cela, bien sûr,
5 nous avons appris beaucoup d'informations et développé
6 des amitiés, si je peux me permettre, avec les
7 dirigeants aux Nations Unies.

8 34662 M^e PRATTE : Il ne me reste que deux ou
9 trois questions sur ce sujet, M. Mulroney.

10 34663 Vous avez mentionné le maintien de la
11 paix et l'implication du Canada dans ces missions.
12 Aviez-vous quelque -- je ne peux pas prononcer
13 correctement ce mot en anglais alors je vais le dire en
14 français -- familiarité ou connaissance quant aux
15 questions d'équipement qui peuvent surgir lorsque
16 plusieurs pays sont impliqués dans la même mission?

17 34664 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
18 Oui. Je n'avais aucune compétence technique dans ce
19 domaine, mais je savais assurément en quoi consistait
20 le défi.

21 34665 Le défi était que les soldats du
22 maintien de la paix seraient réunis avec des gens et
23 (ou) des équipements en provenance du Bangladesh, du
24 Canada, et d'ailleurs, tous ces pays seraient réunis,
25 et ils amèneraient leur propre équipement en quantité
26 importante.

1 34666 Ils tomberaient en panne et il y
2 aurait des problèmes de pièces. Il y avait des
3 problèmes d'entretien courant. C'était le chaos. Vous
4 êtes au milieu du Congo et il se passe des choses de
5 tous les côtés. C'est une chose extraordinairement
6 difficile à faire pour les Nations Unies.

7 34667 Ce fut un problème, un problème très
8 important pour les Nations Unies.

9 34668 Je devrais vous dire,
10 Monsieur Pratte, que, au même moment c'était aussi un
11 concept qui a attiré l'attention de l'OTAN. Chaque fois
12 que je suis allé à une rencontre des chefs de
13 gouvernement de l'OTAN, et quand ils discutaient des
14 défis difficiles auxquels ils devaient faire face au
15 niveau de l'exploitation -- parce que nous avons aussi
16 des troupes dans l'OTAN, en Allemagne et ailleurs en
17 Europe. De toute évidence, l'absence d'uniformisation
18 était un défi principal au sein de l'OTAN comme il
19 l'était aux Nations Unies en ce qui concerne
20 l'acquisition et l'entretien des équipements.

21 34669 M^e PRATTE : Je vous ai demandé un peu
22 plus tôt, M. Mulroney, si à un moment ou l'autre vous
23 avez parlé de la possibilité -- c'est juste quelque
24 chose qui me vient à l'esprit -- de vous joindre à GCI.

25 34670 Avez-vous déjà pensé à rejoindre les
26 Nations Unies?

1 34671 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY : Eh
2 bien, je peux vous dire que -- eh bien, j'ai pensé que
3 les Nations Unies, comme je l'ai mentionné, était un
4 grand instrument du bien et, en 1992, j'ai été approché
5 par le secrétaire d'État américain James Baker au nom
6 du président Bush et par un certain nombre d'autres
7 membres des 5 permanents pour devenir Secrétaire
8 général des Nations Unies.

9 34672 C'est quelque chose que je n'ai
10 évidemment pas rejeté d'emblée. Je suppose qu'il n'y
11 avait aucune garantie que je puisse obtenir ce poste,
12 mais ils me voulaient, et ils me l'ont dit. Et ils ont
13 partagé des informations avec mon chef de cabinet,
14 Derek Burney, et ils ont pensé qu'un Secrétaire général
15 canadien dans ces circonstances -- parce que le Canada
16 avait été d'un tel soutien là-bas pendant tant
17 d'années. Ils ont pensé qu'un Secrétaire général
18 canadien qui avait une expérience de direction à la
19 tête de l'un des pays du G7 serait ce qu'ils voulaient.

20 34673 Il s'est avéré que je ne pouvais pas
21 le faire. Ce n'était pas le bon moment et donc je leur
22 ai fait savoir que je ne pouvais pas le faire et je ne
23 l'ai pas fait.

24 34674 Donc, je pense que la seule
25 possibilité que j'avais c'était d'aller travailler avec
26 Frank Moores.

1 34675 M^e PRATTE : Monsieur le commissaire,
2 je suis sur le point de passer à un autre sujet qui
3 prendra du temps. Et puisque la franchise est cruciale
4 dans ces audiences, je suis fatigué, monsieur le
5 commissaire, et je vous serais reconnaissant si nous
6 suspendions jusqu'à demain matin.

7 34676 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.

8 34677 M^e WOLSON : Monsieur le commissaire,
9 si M^e Pratte est fatigué, nous devrions interrompre.

10 34678 J'ai soulevé, lors du témoignage de
11 M. Schreiber, et c'est un homme de 75 ans, je le sais,
12 beaucoup plus âgé que M. Mulroney. Mais au fur et à
13 mesure de la journée, c'est très fatigant et la même
14 proposition devrait être faite à M. Mulroney et à
15 M^e Pratte.

16 34679 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître Wolson,
17 nous allons nous arrêter là pour aujourd'hui. Je n'ai
18 pas besoin que vous vous y mettiez à plusieurs.

19 --- Laughter / Rires

20 34680 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je suis
21 fatigué moi aussi.

22 34681 Nous suspendrons donc maintenant
23 jusqu'à demain matin 9 h 30.

24 34682 Bon après-midi à tous.

25 34683 LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY :
26 Merci, monsieur.

1 --- Whereupon the hearing adjourned at 4:08 p.m.,
2 to resume on Wednesday, May 13, 2009 at 9:30 a.m. /
3 L'audience est ajournée à 16 h 08, pour reprendre
4 le mercredi 13 mai 2009 à 9 h 30

5
6
7
8

9 We hereby certify that we have accurately
10 transcribed the foregoing to the best of
11 our skills and abilities.

12

13 Nous certifions que ce qui précède est une
14 transcription exacte et précise au meilleur
15 de nos connaissances et de nos compétences.

16

17

18

19

20

21 _____
Lynda Johansson

21 _____
Jean Desaulniers

22

23

24

25

26 _____
Fiona Potvin

26 _____
Sue Villeneuve

1

2

3